

BREIZ ATAO!

BRETAGNE TOUJOURS!



REVUE MENSUELLE DU NATIONALISME BRETON

Directeur Politique et Littéraire : MAURICE MARCHAL

RÉDACTION :
4, Place de Bretagne
RENNES

ORGANE
DE
L'UNION DE LA JEUNESSE
BRETONNE

ADM NISTRATION :
11, Rue Saint-Malo
RENNES

Pour le Nationalisme Breton

Voilà plus deux ans que nous avons posé devant le public la question du Nationalisme Breton, voilà plus de deux ans que nous luttons, infatigables, au-dessus des partis et des croyances pour la Vie, pour le Progrès de notre Nation Bretonne.

Notre effort, le voici. Fin dix-neuf cent dix-huit, un peu avant l'armistice, quelques combattants bretons et quelques tout jeunes gens — nous avions alors dix-huit ans — communiant dans un même amour de notre Patrie natale, et voyant pour elle la gravité de l'heure, sentirent, pour son salut, la nécessité d'une action jeune et d'une Idée forte. L'Union de la Jeunesse Bretonne était fondée.

Au début de dix-neuf cent dix-neuf, nous lançons *Breiz Atao*. D'abord hésitante, notre Doctrine, en quelques mois, était fixée, se perfectionnait, se complétait, apportant aux esprits sans pusillanimité et sans préjugés l'unique raison de nos réclamations séculaires : la Bretagne, véritable Nationalité.

...*Breiz, gwir broadelez...*

Nous renouons la tradition sainte du Nationalisme Breton, nous nous réclamions des Héros Nationaux : Nominoë, Salomon, Alain Barbetorte; des Pont-kallec; nous étions le suprême et logique aboutissement des La Villemarqué, des La Borderie, des de l'Estourbeillon et des Vallée.

En même temps, se groupait autour de nous une cohorte de plus en plus dense d'abonnés, et cependant que s'épuraient naturellement les éléments du début, toute une jeunesse : intellectuelle, de tous les partis et de toutes les opinions, consciente de son devoir national, nous apportait sa foi enthousiaste en notre œuvre.

Tout ce faisceau de dévouements a permis notre vie, au milieu d'incroyables difficultés. Le patriotisme immense de notre imprimeur, M. E. Bourrin, qui

consentait à prendre de moitié à sa charge les frais d'impression, nous permettait de laisser à un prix plus que modique notre abonnement, et de pénétrer ainsi dans tous les milieux.

Malheureusement, ces derniers mois, M. E. Bourrin, revenu gravement malade de la guerre, dut, à cause de sa mauvaise santé, retarder l'impression des numéros de la fin de 1920. Aujourd'hui, il doit la cesser tout à fait. Nous commençons donc notre année 1921, avec quatre numéros de retard qu'il ne faut pas songer à rattraper, et sur un budget tout nouveau.

Le prix d'impression de *Breiz Atao* a, depuis sa fondation, augmenté de 125 %. Nous avons élevé l'abonnement de dix sous — nous l'élevons cette année de dix sous encore. Nos abonnés consentiront à ce dérisoire sacrifice. Mais cette augmentation n'est pas le gage de notre vie.

Nous ne sommes subventionnés par aucun parti, par aucune personnalité, par aucuns fonds secrets. Nous ne sommes, à la rédaction de *Breiz Atao*, riches ni les uns, ni les autres. NOUS DEVONS DONC VIVRE PAR NOUS-MÊMES, C'EST-A-DIRE PAR LES BRETONS QUI ONT ENCORE UN PEU DE CŒUR AU VENTRE.

Et c'est à ceux-là que nous faisons appel.

Nous ne devons pas disparaître. Seul le Nationalisme Breton peut convaincre la jeunesse intellectuelle, seul il peut attirer les masses. Tout régionalisme en Bretagne n'est qu'un pis aller, qu'une honnête demi-mesure. Le fédéralisme est seul gage de la vie bretonne, l'idée nationaliste bretonne est seule gage du Progrès Breton.

Et *Breiz Atao* est le seul organe nationaliste breton du monde!

La mort de notre revue serait une nouvelle rupture avec la tradition sacrée du Nationalisme Breton. Ce serait une honte pour la Bretagne.

Il nous faut donc vivre — plus, prospérer.

D'abord, qu'aucun de nos anciens

Le Peuple Breton a versé plus d'un demi-million en 1919 pour l'Action Catholique.

Combien versera-t-il en 1921 pour l'Action Bretonne ?

abonnés ne déserte. Toute désertion est un crime. Notre parution régulière dépend d'eux, surtout d'eux, et nous avons confiance. Pendant le cours de l'année chacun sera averti de l'échéance de son abonnement et nous sommes sûrs qu'ils nous continueront leur confiance.

Ensuite, que tout Breton que notre action a touché fasse autour de nous une forte propagande. Qu'il fasse autour de lui comme déjà l'ont fait tant des nôtres, le racolage des abonnés. Qu'il nous envoie l'adresse des bons Bretons qu'il connaît; qu'il harcèle ses amis, ses connaissances; qu'il les abonne presque malgré eux, peut-être en eux y a-t-il l'âme d'un Nationaliste Breton futur.

Enfin, que chacun, dans la mesure de ses moyens, nous aide. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice, que nous constituons lentement de la Bretagne bretonne de demain. NOUS OUVRONS AUJOURD'HUI UNE SOUSCRIPTION PERMANENTE. Bretons, à l'aide!

Chaque numéro publiera les noms des donateurs. Que les Bretons prouvent qu'il en est encore qui n'ont pas démerité, que l'œuvre édifée par nos ancêtres avec leur sueur et leur sang n'est pas morte, que la Bretagne veut vivre.

Les Bretons, qui ont la bourse grande ouverte pour des actions confessionnelles ou politiques, doivent penser avant tout à l'Action Bretonne. Nous l'avons comprise dans sa plénitude, nous lui avons consacré nos cerveaux, nos cœurs et nos bras. Bretons, consacrez-y un peu de votre fortune.

Vous tous, que l'apathie ou le scepticisme enchaînent, et qui cependant aimez la Patrie Bretonne, souvenez-vous de la loi fatale du philosophe : « *Qui se tait est oublié, qui s'abstient est pris au mot, qui n'avance pas recule; qui s'arrête est débordé, devancé, écrasé; qui cesse de grandir décline déjà; qui se désiste abdique; l'état stationnaire est le commencement de la fin, c'est le symptôme redoutable et précurseur de la mort...* (1) »

(1) H. F. AMIEL, fragments d'un journal intime.

Ils dépendent de vous, et de vous seuls, notre progrès et notre vie. Toute abstention est une trahison, toute abstention est une aide tacite et effective aux forces antibretonnes, à la meute grossissante et hurlante des ennemis de la Bretagne.

Maurice MARCHAL.

Silhouettes Bretonnes

Nous commençons, avec ce numéro, une série de silhouettes bretonnes où nous comptons faire passer les personnages en vue de Bretagne, adversaires comme amis du mouvement breton. Nous sommes un journal de jeunes, et, mon Dieu, nous cédon à l'envie que nous avons de faire sourire nos lecteurs sur ces portraits que nous voulons rosses, certes, mais pas méchants.

Et, honni soit qui mal y pense.

A tout seigneur tout honneur; d'abord notre vieil ami et adversaire :

M. YVES LE FEBVRE,

Directeur de « *La Pensée Bretonne* ».

M. Yves Le Febvre est un type original.

Pas très grand, enveloppé d'un pardessus sévère, mais juste, coiffé d'un extraordinaire melon-toque très magistral, des yeux remarquablement vifs et spirituels surmontant une barbe toute bardique, tel je l'aperçus, raide comme la justice, cinglé par la pluie sous le viaduc de Morlaix.

En somme cet extérieur très simple, très pacifique, très bourgeois, ne laisse en rien présager de l'âme de ce héros en pantoufles : M. Yves Le Febvre est juge, littérateur (très fin d'ailleurs, artiste, ethnographe, conférencier, politicien, ex-futur député, philosophe profane et sacré, et enfin polémiste.

C'est un homme au génie puisamment divers, et d'ailleurs diversement puissant.

Il dirige une belle revue à vingt sous, dite *La Pensée Bretonne*, qui, au fond, est peut-être quelquefois pensée, mais certainement pas bretonne du tout.

Là-dedans, il fait une fort peu juridique salade de républicanisme et d'anti-régionalisme; il mélange à plaisir catholicisme et mouvement breton, réaction et fédéralisme, *Breiz Atao* et le drapeau du Sacré-Cœur (triste sort pour les tenants du drapeau d'hermine). Il adjure en pleurant M. le doyen Dottin de voir clair dans le jeu des réactionnaires bretons, fustige mensuellement Le Mercier d'Erm, assume ou ensoutane le malheureux Marchal.

En les brumes de son âme Cimmérienne se confondent deux amours — fort nobles d'ailleurs — l'Unité Française et la Démocratie. Le malheur est qu'il les confonde et que, pour lui, mouvement breton égale séparatisme égale réaction.

Historien, il bat Nominoé, flagelle Alain Barbetorte, corrige La Borderie — il a son histoire bretonne à lui, comme son Lamennais à lui, comme son Châteaubriand à lui. Il s'est constitué un passé de rêve, loin des faits, comme philosophe, il s'est créé un Pélage et un Renan à lui.

Artiste, il voit d'un œil satisfait le rattachement du Mont Saint-Michel à la Terre, et les moutons lever la patte contre les remparts sacrés. Ethnographe, il voyage hardiment chez les Celtes- les Pré-Celtes, les Occitaniens, les Atlantes, que sais-je encore, et s'y perd, y perdant son lecteur amusé.

Littérateur — ah, s'il voulait ne faire que cela — il est agréable, parfois délicieux; tout le rêve de son âme nordique s'y donne cours, ce rêve qui lui rend de si mauvais services en idée bretonne.

Mais, au fond, pourquoi ne ferait-il que cela ? S'il n'existait pas, cet esprit divers et embrouillé, il faudrait l'inventer. Il est le gage de notre union et de notre enthousiasme, cet adversaire candide aux idées mêlées; il est le gage de notre perfectionnement.

Et puis, il est si drôle parfois, si ingénument drôle que nous lui avons au moins la reconnaissance de nos gorges éployées et de nos ventres déboutonnés.

Ah ! Monsieur Le Febvre, bon Tartarin Breton, à la fois démocrate et impérialiste forcené, militariste et socialisant, libre-penseur et sectaire, divin chasseur de casquettes, doux, pacifique et bouillant guerrier, polémiste et bourgeois, que Teutatès, sainte Anne et saint Yves vous gardent longtemps à notre sourire sympathique.

Et que, lorsque vos mânes combattives auront rejoint aux champs druidiques celles de vos ancêtres, on conserve au moins votre dépouille, votre bourgeoise, tranquille et juridique dépouille en quelque coin d'un quelconque musée de Bretagne, en une chasse de pierreries, avec la suscription :

YVES LE FEBVRE,
Centraliste Décentralisateur.
(Espèce disparue).

LE METTEUR EN BOITE.



Union de la Jeunesse Bretonne

- Unvaniez Yaouankiz Breiz -

Légion d'Honneur

Nous apprenons que notre ancien vice-président, J.-F. Le Goff, actuellement au Grand Séminaire de Quimper, vient d'être élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, pour faits de guerre.

Notre cher collaborateur, sous-lieutenant, pendant la guerre, avait précédemment été honoré de la Croix de guerre et de la Médaille militaire.

Note aux abonnés

Nous avertissons nos abonnés qu'au dernier numéro de leur abonnement sera joint un bulletin de réabonnement.

Si ce bulletin n'est pas retourné rempli dans le mois courant, il leur sera envoyé un dernier numéro accompagné d'un recouvrement postal de trois francs cinquante, auquel nous les prions de faire bon accueil.

Cependant, pour éviter les frais, nous les prions instamment de ne pas attendre ce recouvrement pour nous faire parvenir le montant de leur réabonnement.

Etant donné le retard de ce numéro, les abonnements expirant entre janvier et avril 1921 sont prorogés de quatre mois.

L'Administrateur de « *Breiz Atao* »,
FRANCIS DEBAUVAIS.

Note aux membres de la Jeunesse Bretonne

Une traite sera envoyée également à tous les membres de l'U. Y. B. qui n'ont pas encore fait parvenir au Comité directeur leur cotisation pour 1921. Elle est fixée à cinq francs.

Le trésorier de l'U. Y. B.,
Francis DEBAUVAIS.

N. B. — Adresser tout ce qui concerne l'Administration du journal et de l'U. Y. B., à M. F. Debauvais, 11, rue Saint-Malo, Rennes.

LES DERNIERS BRETONS

M. Émile Souvestre était de la race de beaucoup de ces Trégorrois qui se croient les derniers spécimens d'une antique et merveilleuse peuplade destinée à disparaître dans le plus bref délai (en même temps, sans doute, que le dernier fumeur de calumet de la North-Dakota-Reservation). Aussi a-t-il nommé son principal livre : « Les derniers Bretons ». (Cela rappelle assez Fenimer Cooper dans : « Le dernier des Mohicans ». Si les Bretons étaient des Mohicans, M. Souvestre eût été le héros du livre). Hélas, en dépit de sa rayonnante certitude, de ses pronostics sereins, l'homme qui avait vu le jour sur les douces rives de la Dossen, n'a pas été le dernier des Bretons. Ces gens extraordinaires, enterrés pourtant en bonne et due forme, il y a un demi-siècle, vivent encore. Ils exagèrent, n'est-ce pas Monsieur Souvestre ?

Néanmoins, si l'auteur du livre dont nous nous occupons n'a pas eu la main heureuse dans ses prédictions, en revanche, tout ce qu'il nous raconte de la Bretagne du siècle dernier paraît assez juste et est fort intéressant.

Au fondement même du livre, naturellement toujours ces mêmes erreurs

qu'encore aujourd'hui tant de bas-bretons commettent. La Bretagne s'arrête à Plouha et à Elven, c'est tout juste si Saint-Brieuc, Dinan et Saint-Malo sont encore un tout petit peu bretons; mais tout le reste de la Bretagne, mon Dieu, c'est le Bro-all, l'autre pays, la France, quoi ! O souvestrale largeur de vue, et non moins souvestrale connaissance de la Haute-Bretagne ! Mais là ne sont point les seules bévues, celles-ci règnent d'un bout à l'autre du livre. Nous allons voir que la compréhension générale de la Bretagne par Souvestre est elle-même une vaste méprise.

Tout d'abord Souvestre n'étudie pas, il observe. Il ne cherche pas, il n'approfondit pas; il constate et il décrète. Une telle méthode devait forcément l'amener à des conclusions fausses, à celles qu'ont du reste partagées presque tous ses contemporains. Plein de l'histoire française, assimilé à la pensée française, il croit dur comme fer deux choses, d'abord : la Bretagne c'est la France, ensuite : l'idéal humain c'est le génie français et la civilisation française. Et voilà ! Alors, s'ébauche sa calme et douloureuse doctrine bretonne : « Ma pauvre, chère, tendre Bretagne doit disparaître dans le grand travail de l'unification française, cela me brise le cœur, mais il le faut. La civilisation efface les particularités locales, rien ne peut, ni ne doit résister à l'esprit français. C'est une loi. » C'est beau, mais c'est triste. C'est triste pour la réputation de l'auteur de ces lignes, c'est beau pour Yves Le Febvre. Pour nous, techniciens de la question bretonne, c'est tout à fait rigolo. N'est-ce pas, lecteur ? Lorsque mes arrière-petits enfants s'embêteront, ils iront prendre « Les derniers Bretons » dans la bibliothèque de leur défunt aïeul, et, entre deux crises de larmes, ils porteront de hâtifs et sévères jugements sur la valeur intellectuelle du grand morlaisien. Ils auront pourtant bien tort, car Emile Souvestre était un homme de réelle valeur. Mais, que voulez-vous, c'est si simple et si reposant pour lui que de décrire mollement ce qu'il voyait et de disserter en amateur. On écrit de jolies choses, ça plaît, qu'importe si ce n'est pas vrai !

Le spectacle qui s'étalait sous les yeux du bon Emile était le suivant : Des villes françaises, des campagnes bretonnes. Des villes en avance sur les campagnes (parce que les villes sont toujours en avance sur les campagnes). Des villes se tournant vers l'avenir, des campagnes se raccrochant au passé (comme il en a toujours été en tous pays). Ergo, donc, la Bretagne s'en va, puisque tout ce qui est vieux et démodé est breton et puisque tout ce qui est le progrès est français. Adieu, pauvre et noble Armorique, le dernier de tes fils te salue et dépose une mortuaire couronne dressée de ses celtiques mains sur ton corbillard de granit... (recouvert de chênes?). Emile Souvestre n'a pas un

instant songé que si le progrès était français, c'est parce que le progrès breton était empêché par la compression française. S'il s'était donné la peine de remonter aux causes des faits qu'il avait observés, il aurait mis son livre au panier. Ces causes, tout le monde les connaît aujourd'hui, c'est l'adroit et sournois impérialisme français en Bretagne. Qu'on rende la vie libre à la Bretagne, et ses villes, en vingt ans, redeviendront bretonnes, elles évolueront à la bretonne, et verseront un progrès breton sur les campagnes. La vie nationale sera ressuscitée naturellement et logiquement dans notre pays.

Mais notre Trégorrois se souciait peu de la question bretonne au fond. D'abord, parce qu'à son époque le pays tenait encore fort bien; il n'y avait pas comme aujourd'hui : danger de mort et on avait encore le temps de dire de jolies choses. Ensuite, parce que c'était si flatteur de se sentir regardé par le public comme un objet rare. Ce travail d'embaumer la Bretagne, rendait intéressant. Demandez plutôt à cet autre « trégeriad », né de parents barbares, chez les Cimmériens bons et vertueux, qui habitent au bord d'une mer sombre, hérissée de rochers, toujours battue par les orages... et que tout le monde appelait Ernest Renan.

En attendant, les intellectuels pardonneront difficilement à Emile Souvestre d'avoir identifié une race avec une époque, de l'avoir liée à elle. C'est par trop fort. Et encore, s'il n'avait pas bien vu le génie racial, mais, au contraire, il le décrit merveilleusement. Il nous montre des gens qui n'ont rien de français, ni le tempérament, ni les mœurs, ni l'esprit, ni le cœur, ni l'idéal, des gens chez qui tout est à part, original, propre. En un mot, il définit un génie celtique en Bretagne. Alors, on ne comprend plus très bien, et là où ça va encore moins, c'est lorsqu'il annonce que ce génie appartient au passé et qu'il disparaîtra avec lui. Ceci (l'anaon de l'auteur voudra bien me pardonner) est idiot et odieux. L'âme française a-t-elle disparu, sous prétexte que Ronsard, Corneille, Racine, Bossuet et Molière sont du temps passé ? N'y a-t-il plus de peuple français, pour ce qu'on ne danse plus en France le menuet et qu'on n'y joue plus du hautbois ? C'est invraisemblable ! Et bien, de même qu'il y aura une France toujours, qu'il y aura de même toujours une Irlande et une Pologne, il y aura une Bretagne tant qu'il y aura des nationalités. Nous la verrons peut-être un jour dans le plus ébouriffant modernisme, mais cela n'en sera pas moins toujours « Breiz » Ce ne sera plus la Bretagne du XVI^e siècle, mais celle du XX^e, et voilà tout !

La Bretagne de l'avenir (Souvestre, couvrez-vous la face) sera belle à voir. Rennes connaîtra des maisons de 56 étages qui bretonneront du 1^{er} au 56^e palier. Nantes connaîtra le « dernier cri

breton ». Quimper parlera du « chupen qui se portera cet été », et il n'y en aura plus à Brest que pour le dernier roman de la saison « An hini varo a vev ! »

Olivier MORDREL.

Les conditions du succès

LA CONQUÊTE DE L'ÉLITE

Les buts de notre association sont connus. Ils ont été énumérés, développés dans chaque numéro de notre organe. La « question bretonne » y a été examinée sous tous les points de vue : historique, racique, linguistique, artistique, politique, etc. En condensant les différents problèmes qu'elle soulève, nous avons voulu élaborer, définir la doctrine du nationalisme breton, telle qu'elle peut contenter la raison, la science et le sentiment.

Les approbations et les encouragements reçus en grand nombre, nous montrent que nous sommes dans la bonne voie. Ils nous engagent aussi à tout mettre en œuvre pour créer le mouvement breton, nationaliste et autonomiste qui fera reprendre au peuple conscience de sa nationalité, le ramènera à la tradition celtique; il lui fera réclamer à ses maîtres l'autonomie indispensable pour la sauvegarde de ses caractéristiques nationales, pour le plein épanouissement de sa vie économique.

Avec notre petit format, notre faible tirage, nos ressources limitées, nous ne pouvons prétendre créer, pour le moment un vaste mouvement populaire. Notre tâche doit se borner à la conquête de la partie pensante, capable de devenir agissante, de la nation : l'élite bretonne. C'est seulement lorsque nous en aurons groupé, discipliné toutes les forces vives: les intelligences et les capitaux que nous pourrons atteindre la masse ouvrière et paysanne.

D'autre part, en régénérant l'élite bretonne, nous répondrons au besoin le plus pressant que peut avoir une nation en décadence comme la nôtre : un aristocratie, ou, pour n'effrayer personne, des dirigeants.

Écoutez ce que dit à ce sujet M. René Johannet (1) « Un peuple abandonné, sans armature sociale, aux entreprises dénationalisatrices de l'ennemi, ne met pas longtemps à périr ! Peut-être l'expression nationale assume-t-elle dans les milieux populaires une forme plus fruste, plus candide, plus intransigeante. Ce ne sont pas là des garanties de conservation. Ce qui résiste le mieux en Alsace à la germanisation, c'est la bourgeoisie, et la Gaule ne dut sans doute sa romanisation foudroyante qu'à l'alliance déjà ancienne de ses aristocrates avec la démocratie romaine... Ce qu'on appelle organisation n'est que l'aspect général de cette loi des minorités énergiques ser-

(1) René JOHANNET, *La Politique Fédéraliste*.

vantes de l'idée, qui se chargent de *choisir, d'imposer, de maintenir*, au sein des collectivités vagues, les catégories précises de l'Etat, de la *culture* et de la *nation*. *Il n'y a pas de nationalité sans aristocratie...* »

Or, en Bretagne, la situation est bien triste et bien honteuse. Ceux qui devraient être les dirigeants ont abandonné tous leurs devoirs.

Sauf quelques rares exceptions, il leur importe peu que leur pays soit rayé de la liste des nations; ne sont-ils pas habitués depuis longtemps à se proclamer Français, à agir en Français. Ils se moquent bien de leur langue qui recule, de leurs caractéristiques nationales qui disparaissent, de leurs compatriotes des basses classes qui s'abrutissent sous l'influence française! Eux, sont aux pieds du peuple conquérant et ils le servent de bon gré.

Une partie du peuple breton peut émigrer vers Paris, les grandes villes ou les rivages étrangers, parce qu'il y a trop de bras pour le trop peu de terre défrichée, y perdre son nom, son honnêteté, sa force, y *servir les autres, y mourir*. Elle, l'élite bretonne, dépense son intelligence, ses forces, ses capitaux pour un « pays qui n'est pas le sien » et qui méprise les bretons comme un peuple inférieur.

Elle a tout oublié, sa race, ses ancêtres, au sein des partis qui agitent la France ou dans les dancings... Et lorsqu'elle se souvient de son origine, c'est pour tomber dans le faux, la binouiserie, la bretonnerie.

Voilà où en est notre élite bretonne; voilà pourquoi la nation semble si près de la mort, le mouvement breton, si pâle, si mièvre, sans influence, sans organisation, et, disons-le, sans succès.

Il faut donc entreprendre la conquête méthodique de l'élite, il faut l'arracher de cette voie néfaste qu'est sa francisation complète, lui crier bien haut qu'elle est en train de faillir à tous ses devoirs de classe dirigeante, de classe éclairée.

Il faut qu'elle se ressaisisse, il faut qu'elle revienne à la tradition nationale, sinon demain verra la mort de la Bretagne, et elle en aura l'effroyable responsabilité.

FR. DEBAUVAIS.

Le Régionalisme économique

Au cours des premières séances du Congrès de la Fédération Régionaliste Française, qui s'est tenu à Paris, au mois de décembre dernier, un certain régionalisme *anti-provincialiste*, régionalisme financier ou « de financiers » s'est fait jour sous le nom de « régionalisme économique ».

Le peuple breton doit être mis en éveil et en garde contre — je ne dirai pas une doctrine, car ce serait faire trop d'honneur à une affirmation mal déguisée de simples appétits — mais contre une ten-

tative de sectionnement, de découpage habile du territoire destiné à faciliter les opérations de quelques firmes commerciales et bancaires qui tiennent et voudraient tenir plus étroitement encore sous leur tutelle certains centres de production d'échange et de transit.

Ce qui intéresse ces stratèges, petits ou grands de l'impérialisme économique, soudainement touchés par la grâce régionaliste, ce n'est pas *l'homme* mais le *sol* et... s'il y a lieu, le *sous-sol*. Ainsi les magnats de l'industrie allemande revendiquent, à cause de ses charbonnages, toute la Haute-Silésie, sans le moindre souci des Polonais. Le Polonais, c'est la main-d'œuvre, rien de plus. A la faveur d'un préjugé analogue, certaines sociétés (?) d'intérêt économique bien compris, c'est-à-dire compris au mieux des avantages et des facilités des capitalistes qui les constituent, cherchent à se tailler un *hinterland*, un fief commercial, autour d'une ville où ils sont installés, que ce soit Lyon, que ce soit Nantes, etc... comme on décrit une circonférence autour d'un point. La région nouvelle, la région dernier cri, la *région économique* : la voilà! Tout le reste, considérations d'ordre historique, ethnographique, psychologique, artistique, moral, religieux, culturel, en un mot *d'ordre humain*, est secondaire, ou du moins doit être subordonné au nouveau critérium de la « division de la France en régions », et s'en accommoder.

Tel est ce *régionalisme anti-provincialiste* que nous appellerons non pas « économique », mais *mercantilesque*. Si jamais il venait à passer dans les faits, à recevoir une consécration juridico-légale, il constituerait le plus grave danger pour les libertés bretonnes.

Ajoutons qu'il est possible, qu'il est nécessaire de concevoir une autre formule de régionalisme économique, ou d'organisation économique de la région. Celle-ci sera l'expression d'une idée, et cette idée c'est que *la chose* doit être subordonnée à *l'homme*, mise au service de l'homme, la région économique définie et réglementée en fonction de l'élément humain et historique, comme le progrès matériel doit être l'instrument du développement des forces spirituelles. La Bretagne autonome devrait être une Bretagne riche. C'est pourquoi le premier point, le premier article, le premier principe du véritable régionalisme économique doit être que les richesses naturelles de la région devront profiter d'abord aux ressortissants de cette région, et pour cela *être possédées par eux, exploitées et régies sous le contrôle d'organismes régionaux*, et non pas abandonnées anarchiquement à la cupidité de quelques personnalités étrangères masquées derrière des Sociétés anonymes au capital de x... millions qui ne seraient le plus souvent que des instruments de la haute finance internationale. C'est dans le cadre de la région historique que peut et

doit s'établir la démocratie économique, conforme en particulier aux aspirations et au caractère des Bretons, comme de tous les peuples celtiques.

Au contraire, dans le système de la centralisation politique et économique rien ne s'oppose à ce que les richesses locales et régionales fussent mises en coupe réglée. L'on y peut procéder, avec l'autorisation ou l'appui de l'Etat, comme dans une colonie, comme en pays de protectorat... ou de mandat. S'il y avait du pétrole en Bretagne, il serait vraisemblablement accaparé, dans l'état actuel des choses, par quelque *trust mondial*, et la Bretagne sera traitée à ce point de vue comme une vulgaire Géorgie... Les Bretons fourniraient la *main-d'œuvre*. De libres paysans, de libres marins passeraient de la vie au grand air à l'existence sous-terrain de mineurs ou de puisatiers; et cela, non pas pour que des Bretons, pour que les Bretons en général, fussent plus riches et plus heureux, mais afin qu'une *Standard Oil Company limited* distribuât des dividendes encore plus gros à ses opulents actionnaires du monde entier.

On pourrait raisonner de même au sujet de la houille blanche ou bleue, des transports maritimes et ferroviaires, etc.

Evidemment, ce n'est pas là ce que nous voulons. Ce n'est pas pour cela que nous sommes régionalistes, fédéralistes ou nationalistes bretons. Nous le sommes pour qu'il y ait non seulement plus de richesses exploitées en Bretagne, mais plus de justice et de liberté pour tous les Bretons.

E. BEAUREGARD.

Le Parc aux Perlières

Nous comptons, sous cette rubrique, publier quelques-unes des âneries les plus grosses qu'ont écrites sur notre Bretagne des écrivains Français — et parfois Bretons — ignorants d'elle ou peu avertis. Ceux de nos lecteurs qui découvriront, au hasard de leurs lectures, de ces « perles » dans les romans, contes, français d'inspiration bretonne, seront bien aimables de nous les communiquer; elles figureront harmonieusement à nos tableaux de chasse.

DU BALZAC (*Les Chouans*, chapitre I) : L'auteur met en scène des insurgés du pays de Fougères.

« Sur deux ou trois ordres donnés à voix basse par le chef et transmis par Marche-à-Terre aux chouans, en bas-breton, ils opérèrent leur retraite... »

En bas-breton, à Fougères, en 1799 ? Je parie que, pour son Atlas Linguistique, M. Pierre Le Roux n'avait pas prévu ça.

AT PESKETAER.

Le Gérant : E. BOURRIN.

IMPRIMERIES RÉUNIES, 23, rue de Nemours, RENNES.

BREIZ ATAQ!

BRETAGNE TOUJOURS !

REVUE MENSUELLE DU NATIONALISME BRETON

Directeur Politique et Littéraire : MAURICE MARCHAL

Pourquoi l'on n'a pas voulu du Duc Jean IV aux fêtes de Dinard...

C'est un oiseau qui ne venait pas de France.

ORGANE
DE

L'UNION DE LA JEUNESSE
BRETONNE

ADMINISTRATION :
11, Rue Saint-Malo
RENNES

RÉDACTION :

4, Place de Bretagne
RENNES

NOTRE EFFORT ET NOS ABONNEMENTS

L'administration de « Breiz Atao » fait un gros effort pour assurer le succès et la diffusion de la revue. Nous avons à cœur d'en faire part à nos lecteurs, à nos abonnés et à nos collaborateurs.

Pour commencer, avec le numéro de juin, le nombre des pages de l'exemplaire est porté de 4 à 6. Il sera porté, dès que nous le pourrons, à 8 et même à 12. Cette extension sous-entend une lourde augmentation de nos dépenses, à laquelle s'ajoutent de nouveaux frais de propagande.

Nous enverrons désormais tous les mois plusieurs centaines d'exemplaires à titre de spécimen à toutes les personnes que notre action est susceptible d'intéresser. A ces exemplaires seront joints des imprimés de propagande que nous venons de faire tirer à plusieurs milliers.

Nos amis comprennent facilement que notre principale source de fonds, nos abonnements, deviendrait absolument insuffisante à couvrir nos dépenses, si l'abonnement était maintenu à 3 fr. 50. Nous sommes obligés de le porter à 5 francs à partir du numéro de juin.

Nous sommes certains que nos abonnés feront bon accueil à cette légère augmentation. Qu'est-ce à l'époque actuelle qu'un billet de 5 francs? En nous le donnant, ils ne feront pas que s'abonner à une revue de plus en plus importante, ils se feront les soutiens d'une des propagandes les plus utiles et les plus sympathiques qui soit en ce pays, la propagande bretonne.

Néanmoins, afin de favoriser nos lecteurs, tout abonnement ou réabonnement qui nous parviendra avant le 15 juillet sera encore de 3 fr. 50.

Nous les engageons donc à renouveler dès maintenant leurs abonnements, même si ceux-ci n'étaient pas encore expirés.

Enfin, nous croyons devoir faire savoir à nos abonnés que l'augmentation que nous les prions de bien accueillir ne correspond pas, tant s'en faut, à celle de nos dépenses, dont une grande partie reste encore à notre charge personnelle.

L'Administration de Breiz Atao.

**A Monsieur Yves Le Febvre
pour qu'il comprenne.**

Nationalisme et Régionalisme

L'Existence, dans le mouvement Breton d'après guerre, de deux mouvements d'idées différents, est à l'heure actuelle, hors de doute. Le Nationalisme Breton tel que, depuis trois ans, nous l'avons compris, démontré, défendu a définitivement acquis droit de cité, à côté du régionalisme Breton, vieux déjà de vingt années.

Cette évolution des esprits, surtout des jeunes, cette franchise, cette netteté de termes et d'idées qui caractérisent la nouvelle doctrine Bretonne sont dans l'ordre naturel de tous les mouvements nationaux qui ont pris naissance depuis 1848. Après les revendications artistiques ou littéraires, viennent les desiderata linguistiques, puis la réclamation d'une pâle décentralisation. L'aboutissement logique de ces essais est l'écllosion, non du patriotisme local d'une « petite Patrie », mais du patriotisme National du grand sentiment d'« être Nation ».

C'est ce qui s'est passé, ce qui se passe encore en Bretagne.

Il ne faut donc pas confondre Régionalistes et Nationalistes. Ce serait ne rien comprendre au mouvement Breton contemporain.

Le point de départ de la doctrine Régionaliste est le suivant : *Rendre à toute entité régionale, à toute province Française caractérisée la possibilité de son développement économique et in-*

tellectuel dans sa propre sphère, ceci dans l'intérêt de la Grande Patrie Française.

Application immédiate : la Bretagne, vieille province française où se sont conservées intactes les coutumes françaises d'autrefois (1), a droit certainement à une large décentralisation qui lui permettra de conserver ses particularités, pour la plus grande diversité et la plus grande curiosité de la France. (Version Régionaliste Française).

Ou encore : Notre vieille patrie, indéfectiblement attachée à la Grande Patrie Française, et qui a versé tout son sang pour elle, à le droit de conserver sa vieille Langue, dans l'intérêt même de la langue Française, et peut réclamer quelques libertés régionales permettant son développement économique. (Version Régionaliste Bretonne).

Le Nationalisme Breton n'est pas cela.

Nous disons, nous : La Bretagne est une Patrie, une Grande Patrie à elle toute seule, et son intérêt est pour nous l'intérêt Primordial. C'est dans l'intérêt Breton que nous voulons que nos caractéristiques Nationales vivent, se développent, se modernisent, c'est dans l'intérêt Breton que nous demandons le triomphe de la langue Nationale, c'est dans l'intérêt Breton que nous demandons le Home Rule, c'est dans l'intérêt National Breton que nous demandons à rester attachés à la France.

Et les faits ethniques, historiques, économiques même nous donnent raison.

Si la Bretagne est une Nationalité, c'est-à-dire possède des différenciations raciales, linguistiques, historiques suffisantes d'avec les pays voisins, elle ne peut logiquement accepter un statut semblable à celui accordé à de simples provincialités Françaises.

Un Maine, une Touraine, un Poitou, sont des Branches de la même famille

(1) Ceci a été dit dans une conférence d'un professeur de la Faculté des Lettres de Rennes.

Française et leurs particularités acquises sont tout au plus des preuves de la diversité du génie des Français d'Oil. Ils n'ont jamais cessé d'être Français même au temps des grands feudataires. Ce sont des régions, mieux des provinces.

Mais nous ! Etat libre, ennemi tantôt de l'Angleterre, tantôt de la France, pays deux fois Celtique, racialement et linguistiquement plus rapproché de sentiment ou de philosophie, des Irlandais ou des Gallois que des Français de Normandie, réuni par la force à la couronne en 1491, par la ruse à la France en 1532, autonome jusqu'en 1791, n'avons-nous pas un legs ethnique intellectuel, économique immense, des traditions Nationales, en un mot, à défendre ?

Et notre patrimoine de petite Nation Celtique n'est-il pas infiniment plus considérable que les traditions des Celtes Romano-Germanisés qui sont nos voisins ?

Cette différence profonde, de province à Nationalité, fit qu'au milieu des domaines royaux, des « pays d'Etat » du Maine et de la Normandie, seule à l'Ouest la Bretagne, deux siècles et demi, fut pays autonome, pays d'élection « province réputée étrangère » disent les vieilles cartes.

Tout régionalisme qui propose pour la Nation Bretonne un statut identique à celui des Provinces Françaises est donc *inacceptable*, comme aussi insuffisant à sauvegarder notre patrimoine qu'indigne de tout notre passé. *L'aboutissement de la lutte séculaire de nos Pères, de Morvan à Pontkallek, doit être la reconnaissance et la vie de la Nation Bretonne, de la Nation Bretonne Intégrale.*

Et quiconque admet que la Bretagne est une Nationalité, doit logiquement admettre cela.

Un jour viendra où tout intellectuel Breton devra opter pour l'une ou l'autre doctrine, et où l'une d'elles triomphera. D'ici là, il y a lieu de chercher plutôt les terrains d'entente, l'union des Bretons de toutes les nuances s'imposant pour une propagande fructueuse.

Cette union se fera sans abdication de part ou d'autre, sur un programme de revendications minimum, mais ne saurait jamais être que provisoire. Les Nationalistes Bretons d'aujourd'hui, ne sont ni cléricaux ni radicaux et, pas plus qu'ils ne s'inféodent à une confession, ils ne s'agenouillent au pied d'un pouvoir qui tue la Bretagne. La franchise de notre programme, la logique de notre doctrine, le sentiment que nous avons d'être en accord avec tout le passé de la Bretagne et son aboutissement très moderne, nous est gage de notre succès.

La Bretagne de demain sera morte ou sera Nationaliste, parce que cela est

dans l'éternelle logique de l'histoire humaine. Maurice MARCHAL.

“ Ar en deulin ”

Le livre des poésies de Yann-Pêr Calloc'h, le barde Bleimor, attendu avec tant d'impatience par tous ceux qui avaient entendu parler du grand mort, vient enfin de paraître. Ainsi que le désirait l'auteur, son titre est « A genoux » — « Ar en deulin ». L'édition, sans être luxueuse, est honnête, on la doit à Plon et Nourrit. La préface est écrite par M. Loth, en breton de Vannes. Il y dit l'amour de Calloc'h pour la Bretagne et y montre sa connaissance savante de l'idiome national. Enfin, la vie du poète nous est contée tout au long par M. Mocaer. Mais il est à regretter que cette biographie soit ornée de considérations sur la « petite » et la « grande » patrie. On y lit : « les Bretons savent mourir courageusement pour la grande patrie quand il le faut... Mais l'idée celtique, l'idée bretonne que représente la petite Patrie peut encore rendre de plus grands services que le sang breton lui-même à la France (!) qui est, elle aussi, il ne faudrait jamais l'oublier, une nation celtique ».

— Qu'on nous épargne à l'avenir de semblables foutaises dont le chant de Bleimor supporte mal le contact...

On connaissait déjà de Bleimor quelques poésies de jeunesse, mais elles n'auraient su donner qu'une faible idée de celles qu'il devait produire dans les dernières années de sa vie. L'exil en milieu étranger d'abord, la guerre ensuite, lui ont fait éprouver des émotions qu'il n'aurait jamais ressenties, sans doute, s'il n'avait pas quitté son pays; ces émotions, profondes et diverses, ont trouvé dans son âme ardente et dans son esprit limpide des expressions sublimes, elles ont produit le plus beau chant du barde breton qui fut jamais entendu.

Dans les critiques qui en ont été faites à travers journaux et revues de Bretagne et de France, on a louangé la valeur poétique des poèmes de Bleimor, on a magnifié la grandeur d'âme de l'homme, mais on n'a pas étudié de près la poésie pour elle-même. Elle le mérite pourtant.

La sainteté de Calloc'h, son patriotisme ne sont point des choses uniques en Bretagne, tandis que son chant en est une. Il n'a pas fait qu'y exprimer une âme de Celte, dans une langue de Celtes, il a été le premier qui l'ait réellement exprimée « à la Celte ». Pour cette raison, son œuvre, à laquelle on doit joindre notre vieux *Barzaz-Breiz*, est l'un des premiers monuments de notre véritable culture nationale; celle qui s'épanouira dans une Bretagne in-

tellectuellement autonome, celle qui empruntera les moyens d'expression traditionnels, dégagés de tous apports étrangers.

La poésie de Calloc'h est essentiellement celle d'un Celte; la nationalité bretonne de l'auteur n'est ici que nuance régionale. A mesure qu'un intellectuel breton se pénètre de Celtisme, son empreinte originelle tend à s'atténuer; il appartient désormais un peu, et de plus en plus, en sus de la Bretagne, aux autres patries des Celtes. Ce fut un peu le cas de Bleimor. Voyez les accompagnements musicaux de ses chants, deux sur quatre sont des airs gaéliques.

Parler de Bleimor en français, c'est donc s'exposer à ne point trouver les expressions justes pour le peindre, car sa poésie n'est française ni d'inspiration, ni d'expression, ni de forme. On n'y trouve de français que le mot « Frans » dont elle s'agrémente parfois.

Pourtant, nous continuerons à nous exprimer en français, surtout parce qu'il est de toute importance que « Ar en deulin » soit présenté à tous les Bretons, sans distinction de langage.

Le propre du poète Celte, c'est de donner une apparence de réalisme à son interprétation personnelle des faits. Le Celte est épris de fantastique palpable et d'irréel vécu. Une telle poésie ne peut être que descriptive; le symbole, comme l'abstrait ne peuvent y trouver place.

C'est pourquoi la poésie de Bleimor peut être considérée comme un type du genre. Ce caractère narratif de la fiction bretonne qui apparaît si bien dans la légende populaire bretonne, est patent dans la plupart de ses poèmes.

On nous répondra alors que si une telle poésie est vraiment la celtique, la plus grande partie de celle qui a été écrite jusqu'à présent en Bretagne ne l'est guère... Hélas oui, elle ne l'est guère. Tous ces bardes amateurs qui nous ont dispensé, même en langue bretonne, des topos français et latins sur la patrie, le devoir, et le militarisme, ont été à côté de la tradition bretonne, qui avait reparu dans notre vieux *Barzaz-Breiz* et qui reflue dans « Ar en deulin. »

Nulle part mieux que dans le poème « Venez Esprit saint » ne se révèle le génie ethnique de Bleimor et les qualités traditionnelles de l'esprit breton.

... C'est la guerre...; que nous eût écrit un grand latin ?

Il ne nous eût épargné ni les tambours, ni les clairons, ni les piaffements des chevaux, ni les conseils du grand-père médaillé, ni les regrets de l'adolescent trop jeune pour partir, ni les drapeaux, ni les appels de la Patrie casquée, ni la robe blanche de la Victoire !

Voici comment s'exprime Bleimor.

I

Or, la mil neuf cent quatorzième année après la naissance du Christ dans l'étable;

Comme la tête du Pauvre tout à coup à la fenêtre des mondains, livrés aux danses déréglées;

Comme les trois paroles sur le mur, au temps du grand souper de Balthazar.

Comme une lune de deuil et de terreur, aveuglant chaque soleil de sa splendeur sauvage.

Au-dessus des horizons méprisables de la Catin Europe,

La face sanglante de la guerre !

II

Comme les chanteurs de la Bonne-Nouvelle qui vont par la Bretagne de porte en porte, à la fête bénie de Noël.

(En souvenir des anges qui annoncèrent la paix aux hommes, la première nuit de l'âge chrétien.)

J'ai cherché mes frères ce soir, pour leur dire les souhaits du barde.

Et je n'ai trouvé personne à la maison...

Les douces maisons de la Celtie sont vides, à part quelques foyers, de-ci, de-là, où le feu depuis longtemps est éteint.

Et devant lesquels on voit pleurer de pauvres femmes, et des petits enfants qui songent, qui songent...

O mon Dieu, quelle peste a passé sur ce pays-ci ?

Celte de la Haute-Ecosse, où es-tu ? Et toi Celte d'Irlande ? Où donc es-tu, Celte de Galles ? O Celte de Bretagne, mon sang, où es-tu ?

Elles sont vides, les douces maisons de la Celtie !

Comme le soleil de l'été se levait sur la vallée, les hommes sont partis avec leurs épées...

D'un bout à l'autre du livre, c'est ce chant que l'on entend !...

Que les jeunes écrivains de Bretagne, qui ont un cœur celte et l'ambition d'atteindre le maximum, choisissent leur maître !

Bleimor Nationaliste

A la fin du livre des poésies de Bleimor, on nous donne quelques-unes des lettres que le barde écrivit du front à ses amis.

On y voit naître cette pensée nationaliste que la guerre a mis au cœur de tous les Bretons et qui a engendré l'U. S. B.

Y.-P. Calloc'h, avant la guerre, était déjà l'un des pionniers de l'idée bretonne. Mais était-il un militant nationaliste ? Peut-être pas au sens que nous accordons aujourd'hui à ce mot. Son nationalisme, trop exclusivement littéraire, manquait de ce réalisme que

donne l'expérience des théories. Calloc'h avait été entraîné dans un mouvement littéraire, qui partait de cette erreur : le nationalisme exclusivement ethnique.

Calloc'h, avant la guerre, n'aimait guère la France; il méprisait sa décadence et son immoralité. La guerre changea son opinion à cet égard. Assistant au dévouement inouï des Bretons, il ne conçut pas que la France ne se dût se montrer reconnaissante vis-à-vis de la Bretagne après la guerre. Il n'eût pas l'idée que la France pût refuser à la Bretagne des libertés qu'il croyait qu'elle laisserait à l'Alsace.

« Tu verras (année 1915) ma Bretagne enfin libre, et sa langue honorée... »

Et voilà pourquoi, je le pense, il a aimé la France avant de mourir. Sous la grande menace, l'intellectuel généreux ne voulut voir que ses qualités, et le chrétien aimant qu'avoir confiance en elle !...

Ces Bretons, Bleimor est du nombre, qui ont donné à la France leur sang, pour qu'elle rende la vie à leur patrie, ont été les dupes d'un marché où ils se sont montrés, une fois de plus, des naïfs.

Si Bleimor était revenu, il s'écrierait aujourd'hui comme tant d'autres : « En quoi notre souffrance a-t-elle servi à la Bretagne ? »

Comme avant, comme toujours, la Bretagne est méprisée et spoliée..., tandis que l'Alsace « délivrée » est progressivement soumise au même régime.

Si la confiance de Calloc'h dans l'esprit de justice et dans la reconnaissance du peuple français n'a pas été justifiée, en revanche, celle qu'il mettait dans le patriotisme du peuple breton l'a été entièrement. Car nous le savons, à l'U. Y. B., nous sommes loin d'être seuls; nous sentons des masses derrière nous. Bleimor avait prévu le fait.

« ... La Bretagne d'après la guerre, écrivait-il, ne sera pas tout à fait la même qu'avant. Il y a un fait nouveau. Notre peuple a pris conscience de sa valeur; il est redevenu fier d'être Breton. Croyez en un témoin. Avant d'aller au front, j'étais parmi les marins et les paysans du Vannetais; ici, dans la tranchée, mes gars sont tous de Cornouailles. Partout, j'ai recueilli la même impression reconfortante pour nos cœurs de patriotes. Le sentiment national est réveillé. A nous de souffler dans ce foyer, d'alimenter cette flamme. Fécondée par le sang et les larmes, notre terre est bonne pour les bonnes semences. Si les semeurs le veulent, la moisson sera merveilleuse. »

Que notre grand frère Calloc'h dorme heureux dans sa tombe de France, ses jeunes camarades de Bretagne ont continué sa pensée. Ils sont les semeurs de son rêve, les semeurs du nombre des-

quels la mort sans pitié l'a brutalement biffé.

Olivier MORDREL.

CHOSSES DE BRETAGNE

I. - « La Bretagne Intégrale »

Le « Comité de Défense des Intérêts Bretons » vient de faire paraître un bulletin mensuel, nommé la *Bretagne Intégrale*.

Nous avons pu nous le procurer, car, entre parenthèses, on avait eu soin de ne pas nous le communiquer, bien que notre Association soit depuis octobre 1920 adhérente au Comité susnommé.

Je m'empresse de déclarer que la *Bretagne Intégrale* n'a de commun avec *Breiz Atao* que le format et l'agréable présentation. Pour le reste, on ne peut rêver revue plus pâle, moins compromettante, plus « vieux monsieur bien pensant ». Je me demande, comment, avec des hommes de valeur et de talent comme MM. de l'Estourbeillon et Quilgars, le Comité n'a pu réussir que cette ponte décolorée.

Sans avoir la fougue d'une revue de jeunes, la *Bretagne Intégrale* pourrait cependant avoir un peu plus d'allant et de netteté. Ce n'est qu'à cette condition que nous consentirons à regarder avec sérieux notre anémique confrère.

Et puis, on y trouve des choses, oh, mais des choses ! page 1, 1^{re} colonne : « Quel pouvait bien être l'objet d'une telle solennité ? (le Congrès de Rennes)... *Tout simplement*, l'existence de la Bretagne et le maintien toujours et quand même de son intégralité, ou sa disparition à tout jamais. »

Ce... tout simplement est naïvement délicieux; page 2, 1^{re} colonne, au sujet du programme du Comité («... en lui signalant tout ce qui intéresse sa foi, ses traditions, ses principes et ses besoins vitaux... »)

Le Comité s'est jadis, croyons-nous, déclaré neutre en matière politique et confessionnelle. Nous qui, de par la diversité des opinions qui fusionnent en notre sein, professons une stricte neutralité en ces matières, ne voyons pas sans regrets, l'inutile et dangereuse confusion entre l'Action Catholique et l'Action Bretonne se renouveler ici. C'est donner sans profit des armes à nos adversaires, et faire tort à l'une et l'autre cause.

Enfin, pour achever, l'agenouillement perpétuel, et craintif devant la France : «... parce que la Bretagne remise en possession de sa force est le plus sur garant de la prospérité de la France... »

Nous espérons mieux de la part du Comité. Nous voulons croire qu'il aura

l'esprit de comprendre sans ressentiment stupide nos observations et saura y prendre ce qui s'y trouve de juste. Nous voulons voir la *Bretagne Intégrale* devenir quelque chose de sérieux et de pensé, et, pour son mauvais début, ne la condamnons pas sans appel.

II. - Les Événements de Dinard

On sait que M. C. Le Mercier d'Erm avait organisé à Dinard, pour cet été la célébration de l'anniversaire du Débarquement de Jean IV de Bretagne.

Les adhésions venues de toutes parts n'avaient pas été sans inquiéter les groupes antibretons, y compris le Tigre Lannionnais qui communiqua au maire de Dinard des œuvres de jeunesse de M. Le Mercier d'Erm, évidemment fortes de ton. Il y joignit sa propre interprétation de ces œuvres également forte de ton.

On en profita pour agiter devant le Conseil municipal terrorisé le spectre d'une révolution séparatiste, de l'invasion de Dinard par les corps francs Bretons, et la fête fut supprimée.

Non, même pas, on supprima M. Le Mercier d'Erm et — c'est ce qu'on visait — le duc Jean IV. Le principe d'une fête bretonne (binious, clochers à jour, petit doigt, lonlalonlaine) fut maintenu pour septembre.

Tout cela est très malheureux. Nous ne comprenons pas comment un esprit large comme M. Crolard a pu se laisser bourrer le crâne par des cercles d'un chauvinisme français étroit et sectaire, qui, de notoriété publique, ont l'habitude de prendre des vessies pour des lanternes.

Tant qu'à ne pas tomber dans l'extrémisme, la municipalité dinardaise aurait bien pu ne pas s'inspirer des dires de gens aux opinions si loin de la mesure juste, où, dit-on, se tient la vérité.

III. - L'Intense Frousse de M. Jean Choleau

Bien qu'ayant pour la plupart des dirigeants bretons une réelle sympathie, nous n'admirons pas le Mouvement Breton sans réserve. Il y règne un esprit de craintive petitesse, qui sied mal aux grandes actions. Et nous venons d'en avoir une nouvelle preuve.

M. Le Mercier d'Erm ayant regagné à sa cause la moitié du Conseil municipal, protesta; et dans sa protestation, il fit incidemment allusion aux semaines bretonnes d'hier à Guérande, de demain à Fougères.

L'U. R. B. qui organisa celle de Guérande, n'y vit point matière à protester. M. Jean Choleau, en tant que président de la F. R. B. qui exécute celle

de Fougères, y vit la Fédération « maladroitement et intentionnellement mise en cause... » « En assimilant les « Semaines Bretonnes » de la Fédération régionaliste d'Hennebont et de Douar-nenez avant la guerre et de Fougères prochainement, aux réunions de certaines sociétés et notamment à celle de Dinard, on cherche à créer une équivoque... »

Puis M. Jean Choleau, chargé à fond sur M. Le Mercier d'Erm, décuple les accusations séparatistes portées par les ennemis de la Bretagne et termine en se roulant voluptueusement sous les pieds de la France.

C'est triste. Nous voyons un dirigeant régionaliste breton, lâcher honteusement un autre dirigeant breton professant des idées plus radicales, pour faire alliance avec les gens qui s'acharnent à détruire notre patrie.

C'est triste, c'est très triste. La diatribe d'une demi-aune de M. Jean Choleau n'a pas de raison d'être. Il n'était pas visé, la Fédération non plus, et la moitié de ses collègues du Comité de la Fédération avait adhéré aux fêtes qu'il condamne !

Quelle unité, dans le Mouvement Breton, comme au sein de la Fédération ! et quel parti vont en tirer les crabes qui attendent la mort de l'agonisante Bretagne pour se repaître de son cadavre.

M. Le Mercier d'Erm attribue cette volte incompréhensible à des questions personnelles. Il a tort. M. Jean Choleau a eu une épouvantable frousse, tout simplement. Quand il a vu que ça ne marchait pas, il a sombrement cané devant... devant le colosse de Lannion, le colosse aux pieds d'argile dorée.

Et sa peur de la compromission fut si grande qu'en se défendant, il a mis les pieds dans le plat, y a piétiné avec bonheur : « ... Ne forcez point votre talent... » il n'est pas commode, quand on est bon Breton, comme M. Jean Choleau, de jouer avec modération à « l'indéfectible attachement à la Patrie française », sans faire œuvre d'antibreton.

Il est surtout une phrase qu'un président d'Association bretonne ne peut pas signer sans être en désaccord avec lui-même : « ... Nous nous retrouverons... pour fêter ensemble la Bretagne et la France, que nous ne séparons pas dans notre amour et notre dévouement... »

Ceci est faux. Un vrai Breton ne peut dire sans mentir aimer du même amour sa Patrie natale et sa Patrie d'adoption, surtout quand la vie de la première est menacée par la seconde. Nous n'empêchons pas M. Choleau d'aimer la France, au contraire, mais nous trouvons abusif qu'il prétende l'aimer autant que la Bretagne.

C'est une de ces platitudes courantes dans le mouvement breton, aussi cou-

rantes qu'inutiles d'ailleurs. Nous regrettons, mélancoliquement, le geste comme les paroles de M. Jean Choleau. Nous croyions chez lui une plus grande passion pour la Patrie bretonne, une plus grande fierté quand on insulte à son honneur. Nous estimons qu'il était inutile de se mettre avec les marchands du temple pour frapper sur la Bretagne et que cette marque de crainte ne les désarmera pas.

Que M. Choleau nous excuse de l'avoir jadis mal compris et de l'avoir jugé aujourd'hui avec notre sévère compréhension d'hier.

Maurice MARCHAL.

AVIS IMPORTANT

Comme nous l'annonçons plus haut, à partir du prochain numéro, le nombre de pages de Breiz Atao sera porté de quatre à six. La sixième sera réservée à des annonces.

Nous invitons nos amis, commerçants et industriels à nous réserver leur publicité, et ceux qui ne le sont pas, à nous indiquer les maisons susceptibles d'annoncer dans notre journal.

Nous avons fixé le tarif suivant :

Une case (1/8 de colonne) 3 fr. »»»

Deux cases (1/4 de col.) 5 fr. »»»

La demi-page 30 fr. »»»

La page 50 fr. »»»

Ces prix s'entendent pour des annonces à paraître une seule fois.

Prix à forfait pour annonces de longue durée.

S'adresser à M. F. Debauvais, administrateur.

Il est du devoir de tout bon breton de s'abonner à

DIHUNAMB ! Réveillons-nous !

Revue bretonne, mensuelle entièrement rédigée en Vannetais. — Le Numéro : 0 fr. 50. — Abonnement un an : Pour la Bretagne, 5 fr. ; pour la France, 6 fr. ; autres pays, 7 fr.

Ecrire : 54, rue de la Comédie - LORIENT

DEMANDEZ

TOUS VOS LIVRES

et

TOUS VOS IMPRIMÉS

à la

“ MAISON DE L'HERMINE ”

(Imprimerie, Librairie, Édition)

41, rue du Casino, **DINARD**. - Téléph. 1-73

En vous adressant à la MAISON DE L'HERMINE, vous servez la cause bretonne, en même temps que vos propres intérêts.

Le Gérant : E. BOURRIN.

IMPRIMERIES RÉUNIES, 22, rue de Némours, RENNES.

BREIZ ATAO!

BRETAGNE TOUJOURS!

REVUE MENSUELLE DU NATIONALISME BRETON

Directeur Politique et Littéraire : MAURICE MARCHAL

RÉDACTION :
4, Place de Bretagne
RENNES

ORGANE
DE
L'UNION DE LA JEUNESSE
BRETONNE

ADMINISTRATION :
11, Rue Saint-Malo
RENNES

Du Guesclin traître
à la patrie bretonne!

Bertrand d'Argentré
Nationaliste breton!

« Les mauvais ménages »

par M. Jenouvrier,
directeur de l'« Association
dite bretonne ».

Du GUESCLIN. - La glorification d'un traître

L'Association bretonne va commémorer la mémoire de Du Guesclin. Elle va commémorer en même temps la mémoire de Bertrand d'Argentré, historien breton.

Deux hommes qui, s'ils avaient vécu à la même époque se fussent trouvés dans des rangs opposés, ennemis.

Du Guesclin, traître à la Patrie bretonne contre d'Argentré, précurseur du Nationalisme breton.

Par quelle aberration, l'Association qui n'est bretonne que de nom, va-t-elle exalter le souvenir d'un homme qui, s'il avait trouvé en face de lui moins de courage et de ténacité de la part de ses compatriotes eut avancé d'un siècle et demi l'union de la Bretagne à la France.

Les dirigeants de l'Association bretonne n'ignorent pas plus que nous l'histoire de leur pays, mais couchés aux pieds de la France, par lacheté ou par calcul électoral, ils mentent honteusement au peuple de Bretagne.

En exaltant Du Guesclin, eux qui se disent Bretons, ils aident, ils parachèvent l'œuvre de dénationalisation entreprise par la France depuis des siècles.

En se mettant au service de la francisation, ils sont lâches, car ils admettent et propagent des mensonges, ils cessent d'être Bretons intégraux, défenseurs des traditions nationales — ils cessent d'être bretons !

Et puisqu'il y a des aveugles à la remorque de la francisation, il appartient à nous, nationalistes bretons, derniers défenseurs de la « Bretagne nation » de dire la vérité à nos compatriotes :

Du Guesclin est un traître — et glorifier Du Guesclin dans la capitale bretonne, c'est injurier nos ancêtres qui ont fondé, défendu et maintenu la Pa-

trie bretonne, c'est injurier la Nation bretonne tout entière.

Pourquoi Du Guesclin est-il un traître ? C'est ce que vous cache soigneusement, o bretons, l'histoire de France.

Elle vous apprend que Du Guesclin fut un grand connétable, qu'il était de Bretagne et qu'en bon Français il chassa les Anglais de France.

Elle ne vous dit pas que la Bretagne libre depuis de longs siècles, état indépendant en fait, se leva tout entière pour sauvegarder son indépendance menacée par le roi de France.

Charles V venait de prononcer, contre tout droit, de par « son bon plaisir » l'annexion de notre pays au royaume. Tous les Bretons se liguèrent, depuis les nobles jusqu'aux paysans. Ce fut une magnifique levée nationale.

Les Bretons qui, avant cet attentat à la liberté bretonne, servaient, comme cela se pratiquait beaucoup à cette époque, dans les rangs du roi de France, vinrent se ranger sous l'étendard breton.

Du Guesclin, au contraire, accepta de commander l'armée chargée d'asservir son pays, il fit cause commune avec ses ennemis — il fut *traître* à la *Patrie bretonne*.

Nul ne pourra le nier. D'ailleurs ses contemporains le jugèrent bien ainsi. Voici un chant populaire, recueilli et noté par de la Villemarqué dans son *Barzaz Breiz*, qui montre bien sous une façon rude les sentiments du peuple :

... Neventi vad d'ar Vretoned !
Ha malloz-ru d'ar C'hallaoued !
... Digouët ann otru Iann endro
Digouët eo da ziwall he bro ;
D'hon diwal doch ar C'hallaoued
A vac'hom war ar Vretoned.
... Potred Gall, elec'h m'a koueint ;
Beteg deiz ar varn a c'hourvint ;
Beteg deiz ar varn hag ar fustl ;
Gand ann Trubard a ren a rustl...

... Heureuse nouvelle aux bretons !
et malédiction rouge aux Français !
Le seigneur Jean est de retour,
Il vient défendre son pays
Nous défendre contre les Français
Qui empiètent sur les Bretons.
... Là où les Français tomberont
Ils resteront couchés jusqu'au jour du juge-

Jusqu'au jour où ils seront jugés et châtiés
Avec le *Traître* qui commande l'attaque.

Voici ce que disent les historiens impartiaux :

« ... Il dut (Du Guesclin) tout naturellement devenir odieux à ses compatriotes du jour où... le pays restant exposé aux seuls envahissements de la France, il fit, lui Breton, cause commune avec les ennemis de la liberté bretonne et commanda l'expédition dirigée contre la Patrie... Dans tous les lieux où il allait les Bretons lui tournaient le dos... ses propres soldats le quittaient pour passer dans l'armée bretonne... »

DE LA VILLEMARQUÉ. (*Barzaz Breiz*).

« Le connétable consentit à l'instant à ce que le roi demandait, et la Bretagne le raya du nombre de ses enfants... »

« Le roi remit alors à Du Guesclin le commandement d'une armée qu'il destinait à l'envahissement de la Bretagne et le connétable oubliant ses devoirs envers sa patrie, fit ses dispositions pour l'asservir. »

DE ROOJOUX (Histoire des rois et des ducs de Bretagne. Tome III.)

« ... Malheureusement pour la Bretagne et pour la gloire de Du Guesclin l'inébranlable fidélité du connétable à Charles V faisait de son épée dans cette terrible guerre le fléau de son propre pays... Non content d'enlever et d'occuper au nom de Charles V les meilleurs places de Bretagne il appliquait les idées françaises jusqu'à la vieille constitution de l'Armorique, défendant par ordonnance l'affranchissement des paysans, comme une innovation dangereuse, imposant aux communes des contributions exceptionnelles et rétablissant en Basse Bretagne cette servitude de main-morte, que Jean IV lui-même avait redouté d'y maintenir... »

« ... Lorsque le roi lui à ces deux frères d'armes (Du Guesclin et Clisson) la sentence qui rayait leur Patrie de la liste des Nations, le connétable de France... aimait mieux trahir sa Patrie que son maître et il se mit en baissant la tête à la disposition de celui-ci... »

... Ces deux grands capitaines voyaient pour la première fois leur génie les trahir. Dieu ne leur permit pas de triompher en combattant leur patrie... »

PITRE-CHEVALIER (La Bretagne ancienne et moderne).

Après les jugements de quelques-uns de nos historiens qui niera la trahison de Du Guesclin ?

Et alors, Bretons, ne trouvez-vous pas scandaleux, ne trouvez-vous pas outrageant pour notre fierté nationale, le panégyrique d'un homme qui fut si néfaste à notre pays.

Pourquoi le tolérez-vous ? Nous allons vous l'apprendre :

Vous êtes maintenant une nation asservie ;

Depuis quatre cents ans la France cherche à vous arracher jusqu'au souvenir de votre nationalité. Pour cela elle n'a rien négligé

Attaques contre la constitution bretonne avant 1789, pendaison ou décapitation des protestataires...

Depuis 1789, suppression de l'autonomie de la Bretagne, mise au panier du traité de 1532 qui la garantissait ;

Lutte perpétuelle contre notre langue nationale ;

Déformation ou ignorance de notre histoire, etc...

Elle essaie de vous ravir ce qu'un peuple a de plus précieux : son génie national.

Mais des Bretons veillent. Ils luttent contre la francisation envahissante ; ils dénoncent les mensonges et les travestissements de l'histoire enseignée par la France.

Ils protestent contre l'état de sujétion de la Bretagne. Ils réclament l'autonomie à laquelle lui donne droit son passé, sa nationalité, les traités solennellement signés par la France.

Ils luttent et ils avancent. Chaque jour ils désillent les yeux à quelques-uns qui viennent grossir le nombre déjà important de leurs partisans et d'ici quelques années la Bretagne tout entière sera gagnée à la cause du nationalisme breton...

..

Nous tenons à dire qu'en stigmatisant le panégyrique de Du Guesclin, il n'est pas dans notre pensée de mettre en cause celui qui le prononcera : le maréchal Foch, le grand chef qui mena les troupes alliées à la victoire contre une nation de proie. Les obligations de sa situation, les connaissances qu'il a reçues en histoire de Bretagne (il n'en reçut probablement aucune) l'excusent à nos yeux.

..

Le geste de l'Association bretonne crée une situation grave. Il crée l'indispensable nécessité pour tous les vrais Bretons d'unir leur protestation à celle de l'« Union de la jeunesse bretonne » et de *Breiz Atao* !

Aussi nous demandons formellement à toutes les associations qui ont pour but la défense de la Patrie et particulièrement à l'« Union Régionaliste Bretonne » et à la « Fédération régionaliste de Bretagne » de se prononcer pour ou contre le geste de l'Association bretonne, pour ou contre le traité, pour ou contre la nation bretonne.

Nous leur annonçons notre intention de poser la question à leurs Congrès respectifs qui vont avoir bientôt.

Alors sera faite la part entre les vrais et les faux Bretons.

FR. DEBAUVAIS.

ADIEUX

Le présent numéro de *Breiz Atao* est le dernier que je signe en tant que directeur. J'ai dû, en effet, donner ma démission de directeur de *Breiz Atao* et de secrétaire général de l'U. Y. B. à la date du 1^{er} juillet ; elle entre en exécution à partir de ce numéro de notre Revue.

Des raisons personnelles puissantes m'ont en effet obligé à cesser de diriger l'œuvre dont j'étais chef depuis 3 années et à laisser la place aux vaillants camarades qui m'aident depuis de longs mois. Le souci de mes études, d'occupations trop nombreuses, auxquelles s'ajoutent une fatigue physique et intellectuelle de plus en plus considérable, veulent que, pour ne pas faillir à ma tâche, je la cède à plus libre et plus dispos.

Le souci qu'eurent mes frères de lutte, au cours de notre récente réorganisation, de me décharger du fardeau trop lourd de l'administration de la Revue, n'a pas suffi à empêcher l'inévitable : j'abandonne la direction politique et littéraire de *Breiz Atao*.

Je sais que certains cercles trop « pursang » pour être bons Bretons chercheront à cette décision toute personnelle des raisons autres. — C'est dans la bonne tradition du mouvement breton. — Qu'ils se détrompent. Je m'en vais volontairement, de moi-même, emportant le regret de mes camarades du Comité directeur de l'U. Y. B., des Comités de *Breiz Atao* parce que, du fait de ma situation actuelle, je ne crois pas pouvoir remplir ma tâche.

...Et qu'un nationaliste breton — un vrai — sait toujours sacrifier son intérêt à la cause.

Nos amis, ceux qui suivent notre mouvement depuis sa fondation comme ceux qui ont été depuis convaincus de la bonne parole, continueront la confiance qu'ils n'ont cessé de m'accorder à ceux-là qui me succèdent. Ils les connaissent déjà, ils savent qu'ils voudront continuer à l'U. Y. B. et à la Revue la politique de franchise et de franc nationalisme que j'ai voulu leur donner. Ils savent qu'ils maintiendront la doctrine bretonne, la vraie, l'héritaire, la moderne, la nationaliste enfin, au-dessus des compro-

missions des partis et des confessions, ils savent enfin, que, pas plus que moi, ils ne se vautreront aux pieds des maîtres.

J'ai confiance en eux, qu'ils fassent confiance à mes vieux compagnons de combat, qui reçoivent de moi le dur héritage de mener au succès l'œuvre nationaliste bretonne.

Moi, je rentre dans le rang ; je reprends parmi les nôtres la place de l'obscur combattant, mais je reste sur la barricade. Je vais rejoindre tous ceux de nos amis, qui, sans bruit, comme sans relâche, préparent, par l'ingrate propagande, le réveil de demain. A tous ces humbles artisans, qui vont devenir mes camarades de tranchée, le chef qui s'en va dit : « Merci ! »

Merci à ceux-là, qui fin dix-neuf-cent-dix-huit, alors, qu'isolé à Rennes, je lançais seul l'U. Y. B., se sont joints à nous, m'ont envoyé, du front la plupart, leur adhésion et leur sympathie.

Merci à ceux aussi qui, en janvier dix-neuf-cent-dix-neuf, quand, également seul, le président de l'U. Y. B. étant encore mobilisé en Alsace, je fondai notre *Breiz Atao*, m'aidèrent à l'éclosion difficile de notre petit journal, l'alimentèrent, le firent vivre.

Merci à tous ceux de la première heure. Merci à tous ceux qui depuis, aux jours de peine, comme aux jours de succès, nous ont apporté leur cœur, leur intelligence et leur volonté, aux Deschard, aux Basset, aux Drezenn, aux Monot.

Et à ceux-là qui m'ont appuyé dans ma rude tâche, à ceux qui m'aidèrent à diriger, aux chefs, l'artisan de demain dit également : « Merci ! »

A ceux d'hier, que la vie éloigna de nous, au brave et cher Henri Prado, que la maladie terrassa, au bon Le Goff dont l'âme d'apôtre s'est dirigée vers la prêtrise, à tous ces souvenirs bien doux de nos premiers travaux et de nos premiers enthousiasmes,

A ceux d'aujourd'hui, qui recueillent de moi la charge sacrée, aux âpres luttés qui sont l'avenir de l'œuvre que je fondai et qu'ils ont maintenue avec moi, aux Lemonnier, aux Debauvais, aux Mordrel, merci.

Adieu cependant. Car le porte-drapeau qui n'a plus son étendard, le clairon muet, ne sont plus que de simples combattants, noyés dans la foule anonyme. A tous, adieu, et maintenant serrons-nous joyeusement les coudes, nous autres, les soldats humbles de l'œuvre, pour conquérir ensemble, sous la conduite des chefs nouveaux, la Vie et la Liberté de notre glorieuse Patrie.

Maurice MARCHAL.

4 Juillet 1921.

P. S. — En conséquence de ma démission tout ce qui concerne *Breiz Atao* (Echanges, journaux, articles) et l'U. Y. B. devra être adressé : 11, rue Saint-Malo, Rennes.

M. M.

ERRATUM. — Une erreur typographique a complètement déformé le sens de mon dernier article : « Régionalisme et Nationalisme ». Au lieu de : « L'aboutissement de la lutte séculaire de nos pères, de Morvan à Pontkallec, ne doit pas être la reconnaissance et la vie de la Nation Bretonne »..... lire :

« L'Aboutissement de la lutte séculaire de nos pères, de Morvan à Pontkallec, ne doit pas être l'enseignement comparé du Français et du Breton dans les écoles, non plus que notre amoindrissement en un pâle et honteux statut provincial. Il doit être la reconnaissance et la vie de la Nation bretonne »....

EXTRAITS

I. — Le Réveil Tunisien

Les Tunisiens viennent d'envoyer à Paris une délégation chargée de porter leurs revendications devant la présidence du Conseil. Ils souffrent dans leur pays d'une excessive domination française qui entrave leur développement et contrarie leurs aspirations. Ils voudraient qu'on leur rende quelques-unes des libertés auxquelles ils ont droit en tant que seuls héritiers légitimes d'un sol que leurs maîtres d'aujourd'hui sont venus occuper les armes à la main.

Il y a quelques similitudes entre la situation de ces musulmans en Afrique du Nord et celle des Bretons en Bretagne. Les uns et les autres souffrent d'une suprématie d'essence étrangère plutôt imposée que consentie. Les uns et les autres seraient heureux de voir se desserrer ce qui est un joug de l'autre côté de la Méditerranée et une compression chez nous.

Ils font ici et là-bas leurs efforts, aidés en cela par un grand nombre de Français de France, pour provoquer une évolution dans le système administratif français. Bretons, Algériens, Alsaciens, Français d'Oc, voudraient que craque cette machine impérialiste qui les broie. Ils voudraient la voir remplacée par un système plus souple, plus divers, basé sur des réalités et non sur des principes abstraits conçus a priori.

Il serait donc intéressant que ceux des ressortissants français qui luttent pour l'avènement du fédéralisme se connaissent, se mettent en relation les uns avec les autres et s'unissent pour faire triompher leurs revendications.

Nous allons donner quelques extraits de la lettre que le président de la délégation tunisienne Tahar ben Ammar a dernièrement envoyée au *Temps* et qui a été publiée le 29 janvier par ce jour-

nal. Les Bretons verront grâce à ces déclarations qui sont pour eux des révélations que leur mouvement n'est pas l'œuvre de quelques maniaques, mais une des manifestations d'une tendance générale à travers les peuples contemporains.

M. Tahar ben Ammar explique comment est née l'idée tunisienne aujourd'hui profondément populaire.

« ...Cet état de choses s'est fondé automatiquement le jour où, grâce à la France, nous avons pu profiter de l'enseignement de vos maîtres, fréquenter vos écoles, apprendre sur les bancs de vos facultés les grands principes de liberté et de justice qui doivent être à la base des institutions modernes. L'esprit critique, le bon sens, l'amour de la discussion, la poursuite du progrès dans tous les ordres, politique, économique et social, toutes ces qualités fondamentales de l'esprit humain, de l'esprit moderne, nous les tenons grandement de vous. Et nos yeux largement ouverts par vos méthodes et vos leçons, nous les avons fixés avec étonnement et douleur sur le régime qui nous est imposé au nom de la France. »

« ...Car ci la Tunisie, protectorat français, est une puissance autonome, elle ne l'est que de nom. Le pouvoir français, aussi adroitement impérialiste là-bas qu'chez nous, a su donner une entière prépondérance à l'élément immigré au détriment des indigènes. On conçoit que celui-ci, fort de ses droits et soutenu par une élite intellectuelle de valeur (la composition, le style et l'habileté de la lettre insérée dans le *Temps* le prouve) se soit mis à protester lorsque la paix a vu « la libération des peuples opprimés ».

« ...Nous avons alors balbutié dans nos journaux les protestations que le régime auquel nous étions soumis éveillait dans nos cœurs. Nous avons, comme on le fait en France, essayé par des réunions publiques, par des démarches collectives auprès des autorités, de faire entendre au gouvernement de la régence nos aspirations nouvelles, nées au contact de l'influence française, fécondées pour ainsi dire par l'exemple des libertés françaises, manifestées au milieu de nous. Plusieurs d'entre nous ont été l'objet de mesures rigoureuses et même arbitraires pour avoir pris cette initiative et accompli cet effort. »

Comme quoi la France « chevaleresque » respecte la liberté des peuples et la France « libérale » la liberté individuelle. Voici sept ans qu'elle maintient l'état de siège en Tunisie et qu'elle y coffre ceux de ses sujets qui poussent l'irrévérence jusqu'à la rappeler au respect des principes qu'elle leur enseigne dans ses écoles. Il est vrai que montrer à la France ses maladresses, ses erreurs et ses injustices, si c'est pour nous lui rendre service, pour elle c'est

trahir la patrie. » Qu'on s'étonne après cela que Bretons ou Tunisiens parlent d'impérialisme et de chauvinisme français...

Mais comme les Tunisiens sont très semblables au pot de terre, ils se servent d'un langage fort diplomatique.

« Nous espérons que notre loyalisme tout spontané pendant la guerre aurait fait définitivement tomber les préventions à notre égard. Nous avons, aussi largement que la France l'a demandé, l'a voulu, consenti sans regret les sacrifices d'hommes et d'argent exigés par les circonstances. Il nous est fait grief dans certaine presse et dans certains rapports officiels d'une propagande ennemie dont nous n'avons connu l'existence que par ces rapports et par cette presse ».

Il est certain que, la guerre finie, on a oublié en haut lieu les belles paroles pleines de promesses prononcées avant la bataille; le gouvernement a retrouvé son égoïsme étroit d'hier. Il recommence à exploiter comme par le passé et il étouffe systématiquement toute protestation que la goujaterie de sa conduite soulève. Et pour sauver les apparences et la réputation de la France (ce sont les Anglais qui sont hypocrites et les Allemands de mauvaise foi), il déguise sournoisement les meilleures intentions, il insinue les plus lâches accusations contre des mouvements loyaux et légitimes. Il suit en un mot contre ses protestataires une politique qui rappelle dans son essence celle du gouvernement anglais vis-à-vis de l'Irlande.

Les « roulés » n'en continuent pas moins la lutte. Ils essaient d'abattre l'entêtement et le parti-pris par la force de la raison et des appels à des sentiments meilleurs. Laissons la parole au délégué tunisien :

« Comment la Tunisie évoluerait-elle, se développerait-elle si la France la maintenait sous la seule direction de bureaux enclins à l'inertie, partisans du moindre effort, hostiles aux initiatives les moins audacieuses ?

Nous demandons, avant tout et par dessus tout, le développement de l'instruction publique. Nos compatriotes, laissés dans l'ignorance, ne sont plus armés pour la lutte de la vie moderne. Et c'est d'ailleurs cet état d'infériorité, très profitable à quelques-uns, qui enchante nos adversaires et fait qu'ils s'élèvent avec violence contre notre intervention. Mais la France nous a placés, par la fatalité d'une loi historique, en présence d'une situation nouvelle qui exige ou notre disparition ou la transformation de nos cerveaux et de nos cœurs. Veut-elle notre fin ? Nous ne le croyons pas. Qu'elle nous donne alors les armes nécessaires à la mêlée au milieu de laquelle sa protection nous a jetés. Qu'elle nous donne largement l'instruction littéraire, scientifique,

professionnelle, sans laquelle nous sommes voués à un état perpétuel d'infériorité jusqu'au dernier jour de notre race.

Qu'elle prépare en nous un peuple d'adultes, un peuple majeur qui sera, comme dans une même famille, le frère du peuple français. Nous vous rendrons au centuple, par l'activité de nos facultés ainsi multipliées, ce que vous nous aurez consenti, de patients efforts et d'inébranlable confiance... »

Avec cette différence que les Tunisiens ont beaucoup plus reçus que nous de la France et qu'ils ont encore à profiter de ses leçons alors que nous n'en avons plus du tout besoin, nous avons les uns et les autres l'ambition de devenir des peuples forts et modernes, frères du peuple français, mais nettement distincts de lui. Nous ne voulons pas mourir.

Et nous voudrions, comme les Tunisiens, pour notre peuple une instruction qu'il n'a pas et que SEULE une réforme de l'enseignement lui donnera, car tant que la langue bretonne sera bannie et les écoliers bretons considérés comme des Français de n'importe où, la Bretagne ne recevra pas le développement intellectuel qui lui manque atrocement.

Enfin les Tunisiens, toujours comme nous, réclament une part dans la gestion de leur propre pays.

« ...Nous demandons une participation à l'administration de notre pays, le contrôle du budget que nous payons, l'accès, dans des compétences intellectuelles, techniques et morales, à des charges autres que celles de chaouches et d'interprètes. »

Remplacez les mots chaouches et interprètes par ceux de cheminots et terrassiers et ces revendications sont les nôtres.

— En attendant et pour finir, il nous reste à espérer que le gouvernement voudra bien nous accorder ce qu'il a accordé aux Arabes d'Afrique : la reconnaissance de notre langue et son enseignement dans les écoles.

Et bonne chance, sans grand espoir, aux revendications tunisiennes !

II. — Le Réveil Flamand

Sous le titre assez inexact de « Le Parti antifrançais en Belgique », M. Dumont-Wilden a fait paraître le 3 janvier dans l'*Eclair* un article bien documenté sur la Flandre antifrançaise dont nous donnerons un extrait :

On sait que la Flandre belge, c'est-à-dire le pays flamand, dont Bruges, Gand, Anvers, Louvain sont les centres les plus actifs, n'est français ni de langue ni de civilisation. Les Flamands, frères des Hollandais, sont des Germains, mais ils ont subi à plusieurs

époques de leur histoire une forte influence française. Le résultat de cette influence a été le recul de l'esprit flamand, la dénationalisation de manifestations diverses de son génie et la latinisation des mœurs de la haute société.

C'est contre cette francisation que les Flamands s'élèvent aujourd'hui. Ils estiment comme nous qu'en dehors de leur tradition nationale, de leur génie racique, ils ne trouveront que décadence et dégradation. Et quoi qu'ils aient déjà leurs écoles flamandes, leurs lycées flamands, une large part au flamand dans les universités, le flamand, langue officielle dans l'administration et le gouvernement, ils veulent plus encore. Ils veulent l'autonomie administrative : la nation flamande dans l'état belge.

Là encore la vérité est avec eux. La nation belge, création artificielle, n'existe pas profondément, alors que la nation flamande est une des plus vieilles d'Europe et l'une des plus remarquables par son génie puissant et sain, ainsi que par la civilisation merveilleuse qu'elle s'est donnée.

Et ils veulent que cette nation flamande échappe à l'influence française qu'ils estiment, de bon droit, pernicieuse. Ils ne veulent ni du sectarisme voltairien, ni de l'idéologie roussienne, ni du scepticisme de France, ni du malthusianisme, ni de la pornographie dont la littérature française se fait le véhicule.

Il y a naturellement là de quoi exaspérer le chauvinisme français. La France se croit naïvement admirable à tous les points de vue. Ceux qui ne partagent pas ses idées sont des pauvres d'esprit, ceux qui repoussent ses mœurs, des retardataires, et enfin ceux qui luttent contre son influence, des criminels.

Cela apparaît nettement dans la prose de M. Dumont-Wilden.

« ...Certes, il y a une Belgique ardemment francophile et par sentiment et par raison (pardine, elle est française); dans le peuple wallon tout entier, dans la majeure partie de l'intelligence belge, l'amour de la France est à la fois une tradition et un besoin instinctif et l'on retrouve encore (ce encore est suave) dans les villes flamandes des amis passionnés et dévoués de la culture française; mais à côté de cette Belgique-là, il y a une autre Belgique, moins apparente, mais dont l'influence politique grandit malheureusement de jour en jour à la faveur des échecs successifs de la politique de l'Entente et du mécontentement qu'ont produit les déceptions de la paix. Elle n'est pas à proprement parler francophobe (sauf chez quelques flamandis extrémistes), mais elle éprouve à l'égard de la France une méfiance aussi dangereuse qu'injustifiée (??)

« C'est une étrange coalition, où entrent les éléments les plus divers. Tout d'abord, et parmi les plus redoutables adversaires de l'alliance française, il y a la vieille droite cléricale et flamin-gante qui s'appuie imprudemment sur le bas clergé flamand fanatisé (c'est pas comme le nôtre !), dont le flamin-gantisme racique va jusqu'à refuser de lire en chaire les mandements du cardinal Mercier, considéré comme un « fransquillon », et sur des instituteurs primaires, dans l'âme fruste desquels le détestable romantisme germanique, les billevesées de la « culture racique » (merci) et toutes les calembredaines du particularisme ethnique (mercredi) règnent sans partage. Pour les uns, la France est toujours le pays de l'irreligion, le pays de Voltaire et de M. Combes; pour les autres, c'est le centre de gravité de cette culture latine dont la bourgeoisie flamande francisée (nous y voilà) tire tant d'orgueil de sa supériorité (comment donc !)

Les Flamands, comme on le voit, sont royalement incompris en France, si la France, comme tout le porte à croire, s'associe aux paroles de M. D. Wilden. Nous autres Bretons, qui mettons toutes nos espérances dans la culture racique et qui puisons notre force dans le nationalisme ethnique, comprenons les Flamands et les assurons de notre sympathie. Nous nous ferons honnir par la latinité, pleine de sa suffisance et de son ignorance de la seule base possible de toute culture puissante : le sentiment racique. Mais qu'importe ! rien ne nous arrêtera.

J. LA B.

Le Congrès celtique

Le Congrès celtique se tiendra cette année du 4 au 14 juillet, à Douglas, Ile de Man.

A ce congrès où sont conviées les cinq nations celtiques : Bretagne, Galles, Cornouailles et Irlande Écosse, la Bretagne sera comme habituellement représentée.

L'Union de la Jeunesse Bretonne et Breiz Atao n'ont pu, cette année encore, envoyer une délégation du « Nationalisme breton » au Congrès. Elle y est cependant représentée par M. Pol Diverrens mandaté également par la F.R.B. et le Gorsedd.

Le programme du congrès comprend de nombreuses conférences parmi lesquelles nous relevons :

L'Activité comique contemporaine, par M. Henry Jeuner.

L'Ancien Art celtique en Irlande, par le prof. Douglas Hyde.

La Musique celtique en Bretagne, par Mrs Burnley Campbell, avec le concours de Mme Diverrens.

Nous aimerions à voir, une fois le voyage devenu plus facile, nos amis se rendre en nombre aux Congrès celtiques. Ils y apprendraient à retremper leur intelligence aux sources de notre culture, et prendraient, à l'exemple et à la connaissance de nos frères de race, la confiance et la science nécessaires au succès du nationalisme breton.

**

Les Comités directeurs de l'U.Y.B. et la rédaction de *Breiz Atao* ont envoyé au secrétaire du Congrès le télégramme suivant :

*Rhys Philipp Celtic Congress,
Douglas, Isle of Mann.*

Comité directeur Union de la Jeunesse Bretonne et direction Revue nationaliste bretonne Breiz Atao adressent au Congrès leurs félicitations et l'assurance de leur entière confraternité celtique.

MARCHAL, MORDREL, DEBAUVAIS,
LEMONNIER.

Le Congrès a répondu par le message ci-après :

De Douglas, Isle of Mann : Mille remerciements de votre salutation.

D. ILCH,
Président Congrès Celtique.

Pour le Nationalisme breton

NOTRE SOUSCRIPTION

L'appel de Marchal a été entendu.

Notre souscription, pour le premier mois, a déjà dépassé largement une centaine de francs. C'est un succès, connaissant la négligence des patriotes bretons, et des meilleurs, lorsqu'il s'agit de soutenir, par l'argent, la cause nationale. Puisse ce succès ne pas se ralentir, mais s'accroître.

Ont versé : MM. Riou, 11 fr. 50; An Drezenn, 10 fr. ; Le Mercier d'Erm, 2 fr. ; Brizou, 6 fr. 50; Monot, 10 fr. ; Gourlann, 40 fr. ; Debauvais fils, 10 fr. ; Jaouen, 5 fr. ; Vallée, 6 fr. 50; Le Verge, 1 fr. 50; Anonyme, 1 fr. ; Celton, 5 fr. ; Debauvais père, 5 fr. ; Quilgars, 1 fr. 50; Le Guennec, 6 fr. 50; abbé Le Clerc, 1 fr. 50; Mathaliz, 5 fr. ; Mme Lemonnier, 6 fr. 50. Total : 135 francs.

Notre souscription doit chaque mois progresser. Nous le disons à nos lecteurs. Ils verront plus loin nos projets, ils se rendront compte de nos efforts. Pour que ces efforts portent leurs fruits, il faut de l'argent, beaucoup d'argent.

Qui ne sait d'ailleurs combien la vie d'un journal d'idée est difficile. Aussi tant que la vie de *Breiz Atao* — seul journal nationaliste breton — ne sera pas à l'abri de tout imprévu, nous ne cesserons de faire appel à la générosité de nos amis.

Qu'on nous aide !

Vous tous que cet appel touchera, et ce sera peu parmi les millions de Bretons, donnez-nous, dans la mesure de vos moyens.

Vous, privilégiés de la fortune, adressez-nous une souscription en rapport avec votre richesse. Elle ne vous privera pas ou si peu...

Vous, possesseurs du fruit de votre seul travail, privez-vous plutôt une fois du théâtre, du cinéma ou de l'apéritif, envoyez-nous le fruit de cette privation, que ce soit un, cinq, dix francs ou plus, elle sera bien minime en regard du bien qu'elle fera à la cause de votre pays.

Engagez vos amis à faire de même. Faites-vous les intermédiaires entre eux et nous. Vous ne devez pas avoir de fausse honte pour servir la Bretagne.

Alors notre mouvement aura son journal qui portera la bonne parole à tous et hâtera l'heure de la résurrection.

Fr. DEBAUVAIS,
Administrateur de Breiz Atao.

**

Nous croyons utile d'expliquer à nos lecteurs la manière d'utiliser les chèques postaux pour nous faire parvenir : abonnement, cotisation, souscription.

Les versements sont reçus dans tous les bureaux de poste, établissements de facteur-receveur, recettes auxiliaires, distributions auxiliaires, sur la présentation de formules de mandats cartes, spéciales au service des chèques, dûment remplies. Il peut également être employé des formules de mandats lettres.

Ces formules sont à la disposition du public dans tous les bureaux de poste. Elles peuvent recevoir une correspondance dans la partie réservée sans être soumises à la taxe de 0 fr. 25 applicable aux lettres.

La taxe applicable est de 0 fr. 15 par opération, quel qu'en soit le montant, ce qui permet une économie sérieuse sur l'emploi des mandats poste ordinaires.

D'autre part, l'emploi des chèques simplifie beaucoup notre comptabilité et nous engageons nos lecteurs à toujours les utiliser.

Ils doivent être adressés au bureau des chèques postaux de Rennes — compte courant 25-29 — de M. Debauvais, 11, rue St-Malo, Rennes.

ACTION BRETONNE

Les Bretons sympathiques au nationalisme nourrissent un peu trop la douce illusion que la Bretagne se relèvera toute seule. Ils s'érigent chacun en observateurs planant au-dessus de la mêlée, et tandis que nous peinons et que nous encaissons épreuve sur épreuve, ils nous font part de temps en temps, soit de leur amitié, soit de leurs encouragements, soit plus souvent de leurs critiques.

C'est le grand défaut des races celtiques que de s'isoler dans le rêve, de s'imaginer que ce rêve est une réalité et cet isolement une action.

C'est également leur grand défaut que cet individualisme, plein de faiblesse et d'impuissance, qui empêche la formation de toute association importante et la concentration de tout effort sérieux.

Chacun, vivant replié sur lui-même et remirant ses propres rêves à « son idée », « sa doctrine », ses méthodes ». Chacun, vivant hors de l'action, n'en connaît ni les difficultés, ni les nécessités.

**

Que les Bretons se mettent bien dans la tête que si chacun d'eux n'agit pas par lui-même, l'entreprise nationaliste est vouée à l'échec. Ce n'est pas parce que quatre maigres petites revues paraissent tant bien que mal, parce qu'un congrès étique a lieu de temps en temps, parce que des sociétés fantômes se forment et s'évanouissent tous les ans, que la question avance.

Pour qu'elle progresse, dans tout le pays, il faut qu'il y ait des Bretons qui travaillent partout, e heb lec'h.

A l'U. Y. B. les cadres existent ; mais ils ne sont pas suffisants. Nous publierons, au Comité directeur, des tracts et des brochures, mais il nous faudra des hommes pour les répandre ; nous préparerons des réunions, mais il nous faudra des hommes pour les organiser.

Ce bataillon sera formé du jour où nos amis le voudront, le jour où tous les Bretons « sympathiques » au nationalisme accepteront de descendre de leur piédestal pour se faire journalistes, conférenciers, placiers, camelots et rabatteurs.

Les Bretons ne savent pas comment s'y prendre ? Disons leur tout ce qui est à faire et chacun d'eux choisira la partie qui convient le mieux à ses capacités.

II. NOUS FAUT :

1° *Des chroniques pour Breiz Atao.* — Breiz Atao doit être au courant de tous les événements qui ont un rapport quelconque avec la Bretagne ou le nationalisme. Que celui qui habite la Pologne, la Bohême, la Tunisie, la Flandre, ou autres pays agités des mêmes passions que le nôtre, que celui qui a des relations avec ces pays, nous envoie des nouvelles, des notes, des études, des coupures de journaux français ou étrangers. Que celui qui habite l'empire britannique ou qui y possède des relations nous envoie de même des chroniques des mouvements celtiques, des observations personnelles; nous avons beaucoup à apprendre de nos frères de race. Enfin que nos amis dispersés partout où il y a des Bretons, nous envoient des relations. Nous devons connaître tout ce qui se dit et se fait, surtout en Bretagne; nous avons intérêt à suivre l'opinion dans toutes ses évolutions.

2° *Des annonces pour Breiz Atao.* — Lorsque la revue aura une ou plusieurs pages d'annonces, elle pourra vivre sans que nous ayons besoin d'aller mendier des souscriptions à nos lecteurs. Il importe donc que tous ceux de nos amis qui connaissent personnellement des commerçants obtiennent d'eux une annonce. Ils peuvent leur faire valoir qu'en donnant à la revue, ils aident puissamment à son essor et qu'ils profiteront eux-mêmes de cet essor.

3° *Des abonnements pour Breiz Atao.* — Pour que nous existions, il faut que nous ayons des abonnés, et seuls nos amis peuvent nous en trouver. Que ceux qui sont en contact avec un milieu sympathique aux idées bretonnes abonnent le plus de monde possible dans ce milieu. Certains de nos camarades nous ont amené de 20 à 30 abonnés chacun, en opérant dans leur cercle seulement. Quoi de plus facile que de recommander à un ami « une petite revue qui l'intéressera beaucoup ». Que de prendre son adresse et que de lui faire donner cinq francs ? Quel est l'ami qui refuse 5 francs ? En avant donc les « abonnés ». Si nos amis voulaient, en un mois nous serions lancés ! Que chacun d'eux n'hésite donc plus et immédiatement commence la récolte.

4° *Des centres de diffusion pour Breiz Atao.* — Certaines personnes sont par leur situation en relations avec une quantité considérable de compatriotes; elles pourraient se charger de leur expédier tous les mois un certain nombre de numéros de la revue en chargeant le Central de récupérer les abonnements, ou en les encaissant elles-mêmes. Les commerçants, les instituteurs, les notabilités sont particulièrement indiqués pour cette besogne. Le Centre de diffusion de B. A. serait également

plus tard un Centre de diffusion pour nos brochures à venir; ce serait le noyau sur lequel s'agglomérerait la section future. Que nos compatriotes convaincus, sincères et désireux de faire quelque chose s'entendent avec nous pour la formation de Centres.

5° *Des listes d'abonnés possibles.* — Nous avons édité un petit imprimé qui doit nous rapporter des listes d'abonnés possibles. Nous avons déjà dit dans ce journal que nous consacrons, à chaque tirage, un certain nombre de numéros à la propagande. Nous les envoyons gratuitement aux personnes que nous croyons susceptibles de s'abonner; mais encore, faut-il que nous ayons toujours une liste sans cesse renouvelée de noms et d'adresses. L'imprimé, dont il est question plus haut, doit nous être retourné avec le plus de noms possible. Et même, ceux de nos amis qui ne l'ont pas entre les mains, peuvent nous envoyer des listes : nous en avons extrêmement besoin. Nous attendons donc l'aide de nos « collaborateurs » en action bretonne.

5° *Des adhésions à l'U. Y. B.* — Il n'est pas suffisant d'approuver le mouvement nationaliste, il faut en être. Pour recruter des adhésions, il faut avoir certaines dispositions. Etant donné que nous n'avons pas encore tous les imprimés de doctrine dont nos auxiliaires auraient besoin pour convaincre les néophytes, nous ne pouvons demander de faire de la propagande qu'à ceux qui savent « causer ». Il leur est nécessaire de connaître à fond la doctrine. Tous ceux de nos amis qui ont une connaissance suffisante de la question et le désir du succès du nationalisme, sont donc indiqués pour nous recruter des membres. L'U. Y. B. n'est pas, je le répète encore, la boîte à X... et à Y..., ainsi que peuvent le répéter ceux qui ont laissé tout le travail à X... et à Y..., l'U. Y. B. est le bataillon de tous les Bretons qui ont du cœur au ventre. Les chefs seront ceux qui seront les plus dignes de le commander et non des personnalités imposées. Que nos camarades arrivent parmi nous sans défiance, nous sommes au-dessus de toutes les coteries et de tous les clans.

Voici quelques-unes des tâches simples et d'une utilité pressante auxquelles les Bretons « sympathiques » ou nationalisme peuvent désormais se consacrer.

A l'œuvre donc. En entreprenant l'œuvre considérable du nationalisme breton, nous avons comptés sur l'appui de nos compatriotes. Ils ne démentiront pas notre espoir, nous les attendons.

Le Secrétaire de la propagande :

Olivier MORDREL.

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons que nous réservons la sixième page de Breiz Atao à des annonces au tarif suivant :

Une case (1/8 de colonne) 3 fr. »
Deux cases (1/4 de col.) 5 fr. »
La demi-page 30 fr. »
La page 50 fr. »

Ces prix s'entendent pour des annonces à paraître une seule fois.
Prix à forfait pour annonces de longue durée.

Nous invitons nos amis commerçants et industriels à nous réserver leur publicité et ceux qui ne le sont pas à nous indiquer les maisons susceptibles d'annoncer dans notre journal.

En faisant une publicité qui atteindra tous les milieux bretons, on facilitera la vie du seul journal nationaliste breton.

S'adresser à M. F. Debauvais, administrateur.

Evit Kavout

Ned aveit pisketat, kerdat, higeneu. Rouideu-manilh (pit) ha rouideu sardrin. Bouistadeu bleu aveit kovéein er rouideu. Ha rah er péh e vé d'obèr anché aveit pisheat aet da di.

J. LOYANT, A. ha L. GUILLORIT ha R. NORMAND
7, rue du Breil. Naoned (NANTES)

DEMANDEZ

TOUS VOS LIVRES

et

TOUS VOS IMPRIMÉS

à la

“MAISON DE L'HERMINE”

(Imprimerie, Librairie, Edition)

41, rue du Casino, DINARD. - Téléph 1-73

En vous adressant à la MAISON DE L'HERMINE, vous servez la cause bretonne, en même temps que vos propres intérêts.

DIHUNAMB !**Réveillons-nous !**

Dastumaden miziek groeit Aveit Breihiz er Morbihan Prizieu. — Un niveren : dek blank — Er Bléad : Eit Breih : 20 réal ; Eit Bro Frans : 2 skouid ; Eit er broieü aral : 7 livr.

Skriba : 54, rue de la Comédie - LORIENT

Le Gérant : E. BOURRIN.

IMPRIMERIES RÉUNIES, 21, rue de Nemours, RENNES.

BREIZ ATAO

LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE BILINGUE du NATIONALISME BRETON

BUREAUX :
11, Rue Saint-Malo, 11
RENNES (Roazon)

ORGANE
DE
L'UNION DE LA JEUNESSE
BRETONNE

Abonnement...
Bretagne et Finistère
Autres pa...

Nous enverrons désormais, à titre de prime, un exemplaire de « l'His-toire de Bretagne pour tous » par J. G. à toutes les personnes qui s'abonneront à « BREIZ ATAO ».

NOUVEAU SOUS-TITRE

Nous avons porté en sous-titre jusqu'au dernier numéro : **Bretagne Toujours !** — Nous remplaçons désormais cette expression par « **LA NATION BRETONNE** ».

— **Breiz Atao ! Toujours Bretagne ! Brittany yet !** reste notre cri de ralliement. Mais il fallait que nous inscrivions à notre fronton un titre qui représente plus exactement nos buts et notre état d'esprit. On ne peut en préférer aucun à

« **LA NATION BRETONNE** »

Le Comité de Rédaction.

NOTE

Du Comité de Direction et Rédaction

Des circonstances particulières ont, durant ces derniers mois, paralysé le développement de notre petite revue. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos abonnés et à nos lecteurs que nous avons réussi à venir à bout des plus grosses difficultés avec lesquelles la direction se trouvait aux prises. L'existence de *Breiz Atao* est maintenant assurée.

Une réorganisation complète de la direction et de l'administration nous a d'abord paru nécessaire pour régulariser la parution, augmenter l'intérêt de la revue et sa diffusion.

En premier lieu, au directeur unique démissionnaire a succédé un Comité de Direction et de Rédaction composé des membres du Comité Directeur du Groupe Nationaliste Breton.

Puis un système de propagande a été entièrement mis sur pied. Nous avons fait paraître un certain nombre d'imprimés que nous joignons aux exemplaires de la revue que nous envoyons tous les mois à des centaines de personnes susceptibles de s'abonner.

Le résultat de ces réformes et du travail méthodique qu'elles ont permis s'est déjà fait sentir.

Nous touchons tous les jours de nouveaux abonnements grâce à l'envoi des numéros de propagande. Et nous sommes en mesure, ce mois-ci, de donner à nos lecteurs un numéro plus important que le précédent, et nous l'espérons, moins important que certains de ceux qui suivront.

Que cette amélioration sensible de nos services fasse oublier des irrégularités et des insuffisances dont nous n'avons pas toujours été directement responsables.

Si, dans l'avenir, grâce à la bonne volonté de nos abonnés, grâce au patriotisme généreux de nos amis, nos moyens deviennent suffisants, nous ferons de *Breiz Atao* une revue digne de la Bretagne. Que la perspective d'un accroissement matériel, qui consacrerait notre succès, incite ceux qu'aiment *B. A.* à le soutenir de leur propagande, de leur pensée et de leur argent.

Nous ne saurions trop approuver l'orientation franchement nationaliste qui a été donnée à notre revue; notre nouveau sous-titre en est la preuve. Nous entendons que *Breiz Atao* demeure l'organe du nationalisme breton.

Il n'en pourrait, du reste, être autrement. Ce n'est pas au moment où l'idée nationale gagne et pénètre l'élite pensante de la Bretagne que la revue qui veut la conquérir doit s'éloigner tant soit peu de la doctrine nationaliste.

Breiz Atao continuera à la vulgariser.

Mais s'il a été nécessaire, s'il est encore nécessaire que les auteurs de la doctrine nationaliste conservent la direction de la revue, il n'est pas désirable qu'ils en soient les uniques rédacteurs. Un journal d'opinion qui est fermé au public qui l'approuve, est l'organe d'un clan, non celui d'un parti.

Nous aspirons au jour où les plus fins intellectuels et les hommes d'affaires les plus en vue de Bretagne ne rougiront pas de collaborer à la revue du nationalisme breton.

Le fond de la revue ne doit pas changer; les articles de doctrine et d'action bretonne devront rester l'âme du journal.

Mais il ne faudrait pas que seuls les sujets d'ordre strictement intellectuel préoccupassent nos collaborateurs.

Pour que *B. A.* devienne réellement un organe sérieux, réaliste et utile, il faut qu'il s'intéresse à tous les problèmes vitaux qui se posent en Bretagne et qui attirent l'attention générale. Que l'on étudie dans *B. A.* la fortune de la Bretagne, les causes de sa délapidation, les moyens à envisager pour sa sauvegarde et sa mise en valeur. Il y a un nationalisme breton géographique et économique comme il y a un nationalisme historique et ethnique; il ne faut pas le méconnaître.

Enfin, il nous semble nécessaire qu'une plus large part soit faite à la langue bretonne dans nos colonnes. *Breiz Atao* ne doit pas imprimer « du breton » de temps en temps, mais *des articles* en langue bretonne régulièrement. Nos lecteurs bretonnants doivent trouver dans nos feuilles une nourriture intellectuelle que leurs compatriotes gallos y puisent en langue française.

Nous n'insérerons donc que des articles écrits dans une langue étudiée et épurée, dont nous reverrons s'il le faut l'orthographe, et témoignant chez leurs auteurs d'une formation et d'une instruction générale et bretonne suffisante.

Ceux de nos lecteurs qui ignorent le breton, trouveront dans l'existence d'articles bretons, que nous voulons d'une importance capitale, de nouveaux motifs d'apprendre leur langue nationale.

En résumé, notre revue demeure essentiellement l'organe du Nationalisme Breton. Elle étudiera toutes les questions relatives à la Bretagne, qu'il s'agisse de sa décadence sous le régime français présent, des méthodes qui la tireront de sa servitude ou des moyens de lui obtenir les organismes nationaux qui assureront sa prospérité.

Ainsi réorganisé, ainsi dirigé, ainsi conçu, *Breiz-Atao-La Nation Bretonne* ne cessera d'étendre son champ d'action, de gagner de plus en plus d'importance et de valeur, de voir de jour en jour grossir son influence dans le pays.

Nos lecteurs et amis continueront à nous apporter l'aide et la collaboration qu'ils viennent si cordialement de nous accorder, et après être sortis de la pénombre mortelle, nous deviendrons grâce à eux, nous l'espérons, la torche qui fera la lumière dans les esprits et qui montrera la voix de la résurrection nationale.

LE COMITÉ DE DIRECTION ET DE RÉDACTION.

**Pôtr, te'zo Gall pe Breton ? —
Mar d'out Breizad, perag e chomez
te mevel mezus Mistri Bro-C'hall ?**

Après les fêtes de Rennes

LES DEUX PANÉGYRIQUES

Les commémorations de Duguesclin et de d'Argentré ont eu lieu à Rennes le 17 juillet dernier.

En sus du Maréchal Foch, rien, ni personne n'y a manqué : préfet, maire, sénateurs, députés, représentant de l'A. F. (l'Union sacrée quoi !), accompagnement de *Marseillaises*, de chants « patriotiques », etc... Quelque chose de très réussi en somme...

Le but de la réunion était la célébration de la gloire des deux (!!) grands bretons, mais on s'est surtout dérangé pour acclamer le Maréchal. Et sans la présence du Maréchal (quelle aubaine pour les organisateurs !), c'eût été le four noir. Duguesclin doit une forte chandelle à son illustre collègue et disciple.

C'est ainsi que le souvenir de notre pur d'Argentré a été inconsidérablement mêlé et uni à celui d'un homme qu'il a dû mépriser et haïr de son tombeau... Et pour « fêter » d'Argentré, l'irréductible adversaire jusqu'à sa mort de la France en Bretagne, tout ce que la Bretagne contient de chauvins français, de patriotards ignorants, et le représentant d'une armée qu'il eût appelée : l'armée ennemie !

Le soir au théâtre, il eût heureusement un historiographe digne de lui. Devant le « Tout Rennes », M^e Marcille, bâtonnier, fit sa conférence comme un vrai breton, disons le mot : comme un nationaliste breton devant la faire. Ce fut sans doute une consolation pour l'Anaon du grand d'Argentré.

Nous savions M^e Marcille convaincu du bien fondé des revendications bretonnes — son adhésion au Comité de défense des intérêts bretons, alors qu'il était candidat aux élections législatives de 1919 nous l'avait signalé, — mais nous ignorions sa connaissance si complète et si sûre de l'histoire de Bretagne.

Le 17 juillet, il a montré qu'il avait en lui l'âme d'un vrai patriote breton et d'un patriote éclairé.

Si nous avions disposé de plus de place, nous lui aurions demandé l'autorisation de publier sa conférence; ne pouvant le faire, donnons à nos lecteurs un bref aperçu de ce que fut la vie de Bertrand d'Argentré.

Né en 1519 à Vitré, près de la frontière, dans les années qui précédèrent le traité d'Union, d'Argentré fut le défenseur acharné de la constitution des droits, de la nationalité de la Bretagne contre la politique d'assimilation que pratiquaient, dès à cette époque, les rois de France.

Champion du droit traditionnel, magistrat impartial, il sut conserver la paix à son pays alors que la France était en proie aux plus affreuses luttes religieuses.

Historien, il s'attache à prouver les droits de la nation bretonne — ce qui lui vaut l'inimitié de Charles IX. Il confesse, dans son histoire de Bretagne, avec assez de mauvaise humeur — et c'est un point qui, sauf erreur, n'a pas été relevé par M^e Marcille que son père était l'un des chefs du parti de l'Union. Quant à lui il est le partisan convaincu du retour à l'indépendance et, quelque temps avant sa mort, il adhère au parti de Mercœur qui, se prétendant des droits sur l'ancien duché, essayait à la faveur des luttes religieuses, de reprendre le titre de duc de Bretagne.

Nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage sur le sénéchal de Rennes qui fut l'un des précurseurs de notre nationalisme breton. Le bâtonnier Marcille a tracé de main de maître le portrait de sa grande figure. Qu'il soit ici publiquement remercié de ses paroles courageuses qui furent la voix de la Bretagne au milieu du concert des voix françaises.

Le Maréchal Foch fit le panégyrique de Duguesclin — comme panégyrique ce fut plutôt pâle. Exposé exact, aride, aussi impartial qu'il était possible à un Français de le faire, mais sans vie : seulement ce qui nous intéresse est à retenir.

Duguesclin, dit le Maréchal, porta les armes contre sa « province » d'origine, à contre cœur peut-être. Mais abandonné et repoussé par ses compatriotes, il retourna combattre les Anglais dans le sud de la France et mourut devant Châteauneuf-de-Randon, « pleuré par les paysans français qu'il avait constamment défendu ».

En termes clairs pour tous ceux qui connaissaient l'état d'indépendance *de fait* de la Bretagne, *Duguesclin fut donc un traître à la Patrie bretonne.*

Nous remercions Monsieur le Maréchal Foch de nous avoir apporté son témoignage.

FR. DEBAUVAIS.

N. B. — Il était assez piquant de voir dans le compte rendu du *Nouvelliste de Bretagne* les mots : *particularisme national, nationalité bretonne*, et d'Argentré qualifié, à juste titre d'ailleurs de *grand nationaliste breton*.

On commence à reconnaître la nationalité bretonne même dans notre grande presse. L'idée nationaliste fait son chemin.

F. D.

Après notre intervention

Notre intervention à l'occasion des fêtes de Duguesclin a été très diversement appréciée. En général le public a été stupéfait des révélations que nous lui avons fait par les voies que l'on sait; il a été surpris aussi de notre « audace ». Nous avons reçu bon nombre de lettres, et en particulier de Rennais, approuvant notre initiative et notre attitude.

Mais si la vraie Bretagne a applaudi notre geste, plusieurs feuilles du pays aux mains de rédacteurs étrangers pour la plupart, et toutes en général organes plus ou moins officieux des autorités françaises, nous ont rossé d'importance.

Une telle conduite ne nous surprend pas de leur part. Il est impossible que lorsque des Français enregistrent une nouvelle preuve de la marche du mouvement de leur colonie de Bretagne vers l'émancipation, ils ne se rebiffent rageusement.

Et alors, *méthode française*, ils essayent de nous tourner en ridicule pour nous abattre. Mais ils oublient une chose, c'est qu'en nous raillant, ils raillent la Bretagne, et que la Bretagne peut ne pas s'en accommoder !

**Gwejall, douar Breiz a oa d'ar
Vreiziz-Hizio war douar Breiz'vid
karga kof ar Gall eo a labouront
ar Vreiziz !**

Réponse à quelques objections

« IL N'Y A PLUS DE NATION BRETONNE... »

Nous examinerons d'abord quels ont été les facteurs principaux de la formation de la nation bretonne, les raisons profondes pour lesquelles les Bretons se sont unis dans un état et ne se sont fondus à aucun de leurs voisins. Nous verrons ensuite si les Bretons ont encore aujourd'hui ces motifs puissants de former une nation toujours.

C'est sans nul doute le facteur ethnique qui a été le plus influent. La langue, les mœurs, les traditions distinguaient les Bretons des Gallo-Francis comme elles les distinguaient des Saxons. L'entité ethnique fut bien la seule dont les Bretons eurent primitivement conscience. Et c'est parce que leur peuple était en proie aux assauts

de l'étranger, de l'ennemi héréditaire, et que son existence était menacée, que les Bretons, dans le cœur desquels *la race* avait déposé le culte de la liberté, se groupèrent pour former un état indépendant. Si la race des Bretons avaient été parente de celle des Gallo-Francis, il est probable que l'Armorique eût été absorbée par eux comme tous les pays français l'ont été.

Un second facteur puissant de la formation de la nationalité bretonne a été la situation géographique de l'Armorique. Nettement mis « en dehors » de la Gaule, éloigné des centres d'activité de France, ouvert sur la mer, c'est-à-dire vers toutes les contrées indifféremment, le pays breton donna vite à ses habitants le sentiment de leur indépendance et la volonté d'échapper à toute tutelle étrangère.

C'est ainsi que groupés par les attavismes ethniques, la langue, les mœurs, isolés des voisins par des frontières naturelles, les Bretons étaient essentiellement destinés à devenir une nation originale et essentiellement indépendante.

Et bien, ces motifs puissants de former *un tout humain, un organisme autonome, une unité libre*, les Bretons les ont toujours au **XX^e siècle**.

Jamais les Bretons n'ont si bien eu conscience de leur race que maintenant; jamais ils n'en ont été si fiers; jamais ils n'ont tant désiré la voir vivre et s'épanouir (*). Jamais surtout ils n'ont si bien senti ses *véritables origines* et les *vrais centres de culture* vers lesquels elle devait s'orienter. Jamais donc les Bretons n'ont pu invoquer avec plus de raison le *facteur ethnique* qu'aujourd'hui.

De même, le facteur géographique a gardé toute son importance. Si l'on a relié la Bretagne à la France par des rails, on a également créé (ou *on devrait iréer*) des lignes de vapeurs qui la réunissent à tous les autres pays avoisinant. L'indépendance géographique de la Bretagne est toujours très grande; son sol, son climat, ses frontières sont restés ce qu'ils étaient (*). Et son commerce est naturellement bien plus intense avec les votes d'Angleterre qu'avec la région parisienne.

Les raisons profondes de la formation d'une nation bretonne sont les mêmes qu'il y a quinze cents ans. Il importe de le mettre en relief afin de détruire ce préjugé qui veut que la réformation de la Bretagne soit un anachronisme.

Et ces facteurs de la nationalité bretonne ne sont pas les facteurs d'une provincialité française. On ne peut pas l'objecter sans méconnaître les réalités les plus manifestes. La Bretagne n'appartient pas au tout géographique français, celui-ci ayant sur plusieurs points des frontières arbitraires et absolument contestables qui interdisent de le délimiter, et parce qu'il présente en sus des caractéristiques totalement différentes. La Bretagne n'appartient pas davantage au tout ethnique français, à la civilisation française. Elle fait partie de la famille des Celtes modernes. Elle est province... mais province de Celtie.

Elle n'appartient pas non plus au tout historique français, parce qu'elle s'est obstinée à n'en point faire partie pendant mille ans et parce que depuis qu'elle lui est unie elle n'a cessé de lutter contre l'absorption *avec succès*.

C'est donc bien des facteurs de *nationalité* et non de provincialité dont nous avons relevé l'existence.

Il nous reste maintenant à montrer que si les causes de la formation et du maintien de la nation bretonne existent toujours, cette nation n'existe pas qu'à l'état d'hypothèse, mais qu'elle est parfaitement vivante.

En effet, le nombre des Bretons possédant le sentiment *national* breton ne cesse de croître de jour en jour. A tel point qu'il s'est formé des associations pour les grouper et leur donner les moyens d'amener le reste de leurs compatriotes à leurs opinions.

Et si l'on considère que sans l'école et les enseignements de la

(*) Nous reviendrons sur ce sujet.

France, tous les Bretons, sans exception, auraient le sentiment national, ainsi que nous le prouve les essais isolés d'enseignement d'histoire de Bretagne, il n'est plus permis de douter de l'existence de la Nation Bretonne.

Et l'on ne peut pas dire que ce sentiment national est l'expression d'une nationalité élective, par conséquent peut être contestable, parce que nous avons auparavant exposé les raisons inéluctables de la formation et de la survie d'un organisme breton national.

En résumé, la Nation Bretonne existe toujours, parce que l'immense majorité des Bretons lorsqu'ils ont échappé à l'emprise du mensonge a le sentiment de lui appartenir, et le vif désir de la voir reprendre sa place sur la terre.

O. M.

Kontadennoù diwarben ar Marw e Breiz-Uhel

(KENDALC'H)

Kredennou er Boudiged pe Gorriked ⁽¹⁾

Tro war dro da Loudieg am eus kavet e krede an dud er boudiged (hanvet c'hoaz korriked), pe kentoc'h en eur gorrikez a reer anezi ar Voudig Margod, n'ouzoun dare perag.

E Plemed (eur geraden euz kanton La Chèze), e c'heller gweled, eun nebeud bloaveztou zo, eur garreg kleuziet e giz eur gador. Hanwet e oa gant an dud kador ar Voudig Margod. Pulc'het eo bet ar mean-ze gant dinamit, pa oe grêt an hent-houarn a ia euz ar Vrohinier da Loudieg.

E Gomené (e kanton Merdriniég), ez eus eur brouskoad a ve laret ar c'hoad Franchet anezan. Er c'hoadig-ze e kaver eur pikol karregen (2), faoutet war he hed penn da benne. Ar faout a zo ledan euz hanter-kant pe tri-ugent santimetr.

Ar mean-ze a zoug an hano a Roc'h Margod. Kredi a ra stard tud ar c'horn-bro-ze he deus ar voudig lezet warnan rouden he dourn hag he zroad. Be a c'heller gweled war ar roc'h, e gwirionez, eun toull henvel awalc'h ouz rouden eun troad den. Kaer am beus bet klask, avat, n'am beus ket gallet dizoloï rouden an dourn.

Hervez ar pez a lerer er vro, e plije d'ar voudig Margod rei skoazel d'ar gouerien paour a gezeg pe a ejenned. Evit eur pae dister e preste dezo eur rum (3) ejenned gwenn bras, a zerviche dezi peurliesa. Arabad d'al labourer lakât anezo da labourât arôk goulou-deiz pe goude kuz-heol. Gwaz-a-ze mar tigweze dezan dizenti ouz ar reoleuzze Kastizet e oa dustu dre ma teue en eun taol-kont holl labour e zevez da vond da netra. Pa vije an heol o vond da guzet, e tlee al labourer disternia an daou éjen Lakât a rê en eur ialc'h gopr al labour o doa grêt, hag e stage ar ialc'h ouz unan euz o c'herniel. Lezel a rê neuze an daou loen o-unan kaer en eur c'horn euz ar park, lipr da vond hervez o giz. Da zerr-noz e teue Margod hec'h-unan d'o c'here'hat.

Lêac'hiou darempredet gant sperejou.

Lêc'hion a ve klewet trouz — C'hwiteller-noz.

E kroaz an Tri-hent, tost da voure'h Gomené, e ve gwelet un danvad hag awechou eur c'hi hag a c'hourdrouz an dud a tremen diwezat.

E kroaz an derwen Dubée, e Lô-Renan, e veze klewet gwechall, d'an hanter-noz, mouez eun dén a kana Kredo an oferendred.

War an hent a ia euz Lô-Renan d'an Draonien-wenn (Vaublanc), en dachen a c'helver anezi foenneg ar Menez-Ruz (prée de Rougemont), e ve gwelet d'an noz eur beleg o vale hep lavaret gir.

E Meneag (Morbihan), er c'hastel (eun ti-noblans kôs êt da vereuri), et tigweze alies da noz gweledigezou e stum anevaled. Gwech e kemere ar weledigez stum eur marc'h, gwech stum eur c'hi. Houma a oa bet hanwet Janedig. Awechou e iê ar weledigez da gegin ar vereuri. Eno e tigure an arc'h, e tebe ar c'hrampoez hag a eve al lêz a oa en hanafiou (1). Gant an amzer, e oa deuet tud ar maner da en em voaza ouz ar bizitou-ze. Pa c'hoarveze ganto kleved eun trouz bennag grêt gant al loen o tond en ti, e leverent sioul : « Janedig eo hag a zo deuet d'hon gweled ».

Et traon ar « Pont-des-Rotoués » e Lô-Renan e veze gwelet gwechall eur vaouez o walc'hi hed an noz. Tud kôs o deus va asuret a doa klewet meur a wech taoliou golbaz ar gannerez misterius. Mar tigweze gant unan bennag tremen war ar pont en noz, e c'houlenne digantan rei sikour dezi da waska ar c'hreziou. Mar asante, et plante tro (2) en e zivrec'h.

E Herbod, e parrez Pleinet, ve kewet ar c'hwiteller-noz. Gwaz d'an hini a respontfe dezan teir gwech. Ker e koustfe dezan marteze.

Kontet a zo bet din an dra man :

Edo eun dén euz Lô-Renan o tond endro en noz euz Pleinet. 'Neur dremen war bont Reneag e klewaz unan bennag o c'hwitellât e lanneier Herbod. Ar beachour a respontaz teir gwech en eur c'hwitellat e-hunan. Raktal e sawaz skeud eun den dirakan war an hent bras.

« Va galvet a peus », emer ar weledigez. « Setu me deuet. Ha fellout a ra dit gouren ganin ? »

« Fellout ra din », a respontaz ar veachour en eur dronsa e vanchou.

« Kê da genta da ziwiska da roched, eme ar skeud. « Goude, deus endro ama. Da c'hortôz a rin ».

Ar beachour a zouge roched deiz e eureud, beniget e oa ar roched-ze. Mond a reaz eta d'ar gêr d'e ziwiska. Hogen e wreg, klewet ganti petra a oa, a viraz outan da zistrei er-mêz hag a reaz dezan mond d'e wele.

Abarz nemeur, e klevjont er-mêz trouz ha c'hwitelladenou a hadaz hed an nozvez, ha troc'het beb an amzer gant an diskan-man :

Jan, laret poa vije dizroet,
Distrei avat na peus ket grêt.

(da heulia.)

M. Vallée vient de nous confier le manuscrit de son rapport au Congrès de la F. R. B. de Fougères, afin de le publier tout ou partie. Nous donnons à nos lecteurs la presque totalité de cette étude absolument remarquable, qui dévoilera à beaucoup d'entre eux la situation angoissante de notre langue et leur montrera l'évidence d'une action rapide et courageuse en sa faveur.

NOTE SUR LA LANGUE BRETONNE

Je suis Breton et j'éprouve une vive sympathie pour tout ce qui peut conserver notre nationalité. Je sais que les principes généraux des gouvernements sont de combattre l'esprit des provinces et d'effacer, autant que possible, les divisions résultant

(1) hanaf - pot.

(2) planta tro en : tordre.

(1) Fées.

(2) Karregen : une pierre isolée (Pont-l'Abbé).

(3) Rum ici signifie : couple.

des différences de langage. Mais une langue vivante est un peuple. Faire mourir une langue, c'est faire disparaître une individualité de la famille des nations; c'est détruire un système d'entendement, un caractère national, des mœurs, une littérature. La philosophie et la morale condamnent également cette espèce de meurtre. Je vois que votre administration éclairée ne s'en rendra pas coupable. Le système de centralisation est d'ailleurs jugé et, dans les grandes crises politiques, l'esprit de province a sauvé plus d'Etats qu'il n'en a perdu. J'adopte donc entièrement le projet.

(Lettre de M. Lorois, préfet du Morbihan sous Louis-Philippe, au Ministre de l'Instruction publique, à propos d'un projet de loi imposant l'enseignement bilingue aux écoles de Bretagne.)

I. — Importance de la Langue bretonne.

Le breton est la langue de notre Nationalité, c'est-à-dire qu'à son existence est liée l'existence de la Bretagne; c'est, de plus, la langue de notre Hérité, c'est-à-dire que, formée par l'esprit de la Race, seule de toutes les langues du monde, elle constitue l'expression naturelle de notre façon de sentir et de penser. Il s'ensuit que c'est en breton que devrait se faire la culture des Celtes de Bretagne, tout comme cela a lieu au Pays de Galles, où le peuple est réellement cultivé, parce que développé à l'aide de sa langue celtique, conformément à ses aptitudes dans le sens de son idéal racique. Chez nous, au contraire, c'est une culture négative, qui tue, au lieu de les développer, les qualités de la race.

II. — Situation du breton.

Quelle est actuellement la situation faite à la langue celtique en Bretagne? Je la résume dans les Triades suivantes, dont la forme aussi générale que bardique n'éveillera, je l'espère, aucune susceptibilité :

Trois pouvoirs en Bretagne : Elite bretonne, Organisation religieuse, Organisation civile et politique.

Trois attitudes de ces trois pouvoirs vis-à-vis de la langue bretonne : Méconnaissance, Mépris, Proscription systématique.

Au premier abord, cela paraît un peu exagéré. C'est que l'enseignement religieux en breton fait illusion — l'illusion qu'éprouvait Combes lorsqu'il l'interdisait. Au fond, il faut bien l'avouer, cet enseignement n'est qu'une manifestation de plus de la méconnaissance et du mépris de la langue : le breton y est, de parti-pris, appauvri et corrompu dans son vocabulaire et entravé dans son développement le plus légitime et le plus nécessaire, celui de l'expression de l'idée et de la pensée abstraite. La comparaison avec l'enseignement similaire en Galles est écrasante pour nous.

Mes triades accusatrices restent malheureusement vraies !

III. — Moyens de résistance du breton.

A ces causes de destruction, que peut opposer la langue bretonne ?

1° *Le mouvement poétique et littéraire.* — Ce mouvement que favorisent à la fois les aptitudes supérieures de la race et les qualités de la langue, avait atteint un certain développement, grâce en partie à nos concours annuels dont le succès allait croissant. La guerre a fait des vides nombreux et cruels dans les rangs des bardes : des pertes comme celles de Bleimor et de Dirlem, pour ne citer que les deux meilleurs, ne seront jamais réparées. Puisse au moins leur sacrifice réveiller nos énergies, car tout, dans cette voie, est à refaire !

2° *La presse en langue bretonne.* — Notre unique hebdomadaire breton, *Kroaz ar Vretoned*, après avoir rendu de grands services pendant la guerre en servant de lien entre les Bretons dispersés aux armées et la patrie celtique, a disparu. Il ne nous reste plus que deux petites revues mensuelles : *Feiz ha Breiz* (directeur : Le Moal, Coadout, par Guingamp) et *Dihunamb* (Herriou, Lorient). Elles atteignent de huit à dix mille lecteurs.

3° *Le théâtre.* — Notre théâtre celtique, après de brillants succès, a subi une éclipse. Il était lié trop intimement aux patronages, dont la direction générale, de même que celle des écoles, est antibretonne. Quant à notre théâtre national de Sainte-Anne, l'Oberamergau breton, il est en sommeil depuis qu'il a perdu son fondateur, l'abbé Le Bayon, exilé en Haute-Silésie.

4° *Enseignement.* — En marge des écoles primaires fermées au breton, il s'était fondé, avant la guerre, une *Breuziezh ar Brezoneg*, petite société pour apprendre aux enfants bretonnants à lire leur langue. Quelques membres zélés du personnel des écoles chrétiennes s'employaient à cette tâche en dehors de l'école et des classes. Toutes les précautions n'ont pu empêcher la *Breuziezh*, malgré des encouragements accordés en public, d'être supprimée en fait par l'autorité diocésaine en 1914 (1). L'organe de la *Breuziezh*, « *Arvorig* », s'est fondu avec *Feiz ha Breiz*, mais n'ayant plus d'intérêt ni de portée pratique, il a à peu près perdu toute valeur pédagogique.

A diverses époques, des essais de cours bretons ont été tentés dans des collèges et établissements religieux : à Notre-Dame de Guingamp, à Saint-Charles, Saint-Brieuc, au couvent du Saint-Esprit à Saint-Brieuc. Ce dernier cours, qui portait également sur le breton de Galles où les religieuses ont des écoles, fut supprimé par l'autorité diocésaine, en même temps qu'un « Comité de Préservation du Breton », fondé à l'« Association Bretonne » par M. de la Borderie et qui entravait la direction anticeltique donnée à l'enseignement libre. Les autres cours n'ont pu non plus se maintenir par manque de professeurs et d'élèves, le milieu des collèges libres étant peu favorable. Cependant, cette année, un petit séminaire, Pont-Croix, semble être entré dans la voie de l'enseignement breton, mais cette initiative reste isolée. Il y a bien, à Vannes, au grand séminaire, un enseignement breton rudimentaire : une heure seulement par semaine. Mais rien à Quimper et à Saint-Brieuc, où seulement deux groupes d'élèves consciencieux se préparent entre eux au ministère en pays celtique en étudiant comme ils peuvent la langue de leurs futurs ouailles.

Dans les lycées, l'enseignement du breton a été réclamé, tantôt par les élèves, comme à Quimper, tantôt par des professeurs et des hommes politiques influents, MM. Gueyesse, Bouiloux-Lafont, De l'Estourbeillon, Anatole Le Braz, Loth, Dotin, etc. Toutes les démarches ont été jusqu'à présent repoussées par le ministre.

L'enseignement supérieur du celtique existe bien à l'Université de Rennes, mais il y est paralysé, ne pouvant recruter d'étudiants par suite de l'exclusion du breton de l'enseignement secondaire.

Ce tableau est plutôt sombre. Cependant, du côté enseignement, nous avons des espérances fondées sur la valeur et le nombre des bonnes volontés qui appuient sur ce point nos revendications. Nous ne nommerons point nos amis pour ne pas leur valoir d'ennuis. Nous avons, en effet, en Bretagne, à défaut d'une Revue bretonne, une triste feuille, organe actif du Jacobinisme niveleur et agence non moins active de mouchardise et de délation.

5° *Appel à la justice.* — Un appel à la justice pour le breton a été fait, après la guerre, sous le couvert de la « Déclaration en faveur du Droit des langues » de M. de l'Estourbeillon. Cet appel a été signé par tous les évêques de Bretagne et par un

(1) L'évêque de Saint-Brieuc acceptait de présider les fêtes de la *Breuziezh*, mais, en même temps, il écrivait au directeur pour lui interdire à l'avenir toute action bretonne sur les enfants des écoles libres.

grand nombre de personnages influents. Nos hommes politiques ont renouvelé sur ce point leurs déclarations à l'occasion des élections à la Chambre des Députés et au Sénat. Jusqu'à présent, nous n'avons pas connaissance qu'ils aient rien tenté en faveur de la langue. Quant à nos évêques, celui de Vannes a maintenu le statu quo : le breton reste proscrit de ses écoles chrétiennes. Celui de Quimper a appuyé, dans sa *Semaine Religieuse*, la cause de la langue, mais en se bornant à des avis et à des considérations sur l'opportunité de faire une part à la lecture du breton, au lieu de prescriptions fermes et sévères contre une organisation monstrueusement criminelle. Aussi celle-ci s'est-elle maintenue plus antibretonne que jamais : à par Pont-Croix, tout semble continuer comme par le passé dans le diocèse de Quimper. Dans le diocèse de St-Brieux, très antibreton de direction, le chanoine Allo, inspecteur de l'Enseignement libre, a jugé à propos et tout indiqué, après que l'évêque eut adhéré à la « Déclaration sur le Droit des langues », de serrer la vis d'un cran : « Je ne supporterai à l'école, a-t-il déclaré dans une réunion d'instituteurs, ni patois, ni breton. » A rapprocher, pour la délicatesse du sentiment et de l'expression, du règlement de certaines de nos écoles chrétiennes : « Il est défendu de cracher et de parler breton. »

IV. — Conclusion. — Indication sur la marche à suivre.

Nous n'avons donc à peu près rien gagné, ni dans les milieux officiels, routiniers et jacobins, ni auprès des dirigeants ecclésiastiques dont l'inconscience et, il faut avoir le courage de le dire, l'arbitraire et la mauvaise foi, dépassent tout ce que l'on peut rêver.

Voici sur quels moyens d'action nous pouvons désormais nous appuyer :

1° *Recrutement d'une élite de jeunes*, en dehors de tout parti politique et de toute confession religieuse; ils devront se mettre résolument à la Question bretonne, en union avec le courant des Etudes celtiques et en relation avec le mouvement celtique international.

2° *Unification et organisation de la langue écrite. Livres pour son enseignement.* Le travail de l'organisation de la langue est déjà bien avancé par l'*Emgleo ar Skrivagnerien* (présidée, pendant les vacances, par M. Ernault, de la Faculté des Lettres de Poitiers, rue Jobert-de-Lamballe, St-Brieuc).

Pour l'enseignement, les livres suivants rendent de grands services : « La Langue bretonne en 40 leçons », par F. Vallée; et le « Petit Vocabulaire de Le Gonidec », revu par F. Vallée. Pour éveiller le sentiment breton, nous avons depuis peu une excellente brochure de propagande : l'« Histoire de Bretagne pour tous » (Guyon, Saint-Brieuc); elle sera traduite en breton et pourra servir d'exercice et de texte de lecture.

3° *Production d'œuvres en celtique d'Armorique d'une haute valeur littéraire ou d'un réel intérêt scientifique*, qui s'adressent au public cultivé et s'imposent à nos adversaires.

Nous pouvons présenter, cette année, comme un monument littéraire de premier ordre : *Ar en deulin*, « A genuox », de Calloc'h; et, comme ouvrages scientifiques intéressants, la collection, en douze petits volumes, des *Notennou diwar-benn ar Gelled*, « Notes sur les Celtes et leur Civilisation ».

J'envoie au Secrétaire de la « Fédération Régionaliste », mon excellent ami Léon Le Berre, le dernier volume paru : « L'Agriculture et l'Élevage chez les Celtes ».

J'y joins, en terminant ce rapport, mes vœux ardents pour le succès du Congrès de Fougères que la maladie me condamne à suivre de loin, et pour le complet relèvement et le progrès de notre chère Patrie bretonne.

Breiz da virviken !

F. VALLÉE.

~~~~~  
**Bro-Zaoz zo d'ar Zaozon. —**  
**Bro-C'hall 'zo d'ar C'halloued. —**  
**Perag n'eo ket Breiz d'ar Vretoned ?**

## Bretons, rappelez votre langue !

C'est la langue de votre *Nationalité*, c'est-à-dire qu'à son existence est liée l'existence même de la Bretagne.

C'est la langue de votre *Hérédité*, c'est-à-dire que, formée par l'esprit même de la Race, seule de toutes les langues du monde, elle constitue l'expression naturelle de votre façon de sentir et de penser.

Lès livres suivants sont à la fois faciles, intéressants et pratiques :

### POUR APPRENDRE LE BRETON

**La Langue bretonne en 40 leçons**, par F. VALLÉE, imprimerie Saint-Guillaume, 27, boulevard Charner, Saint-Brieuc.

Prix..... 3 fr. 50

**Vocabulaire Français-Breton de LE GONIDEC**, édition revue par F. VALLÉE, librairie Prud'homme, rue Poulain-Corbion, Saint-Brieuc.

Prix..... 6 fr. 80

**Notennou diwar-ben Istor ha Sevenadur ar Gelled koz** (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique) par Meven MORDIERN et ABHERVE ;

— EDITION AVEC LEXIQUES : 5 volumes (le pays et les habitants. — Type physique, costume, caractère. — Agriculture, élevage. — Communications, commerce. — Usages, noms de peuples et noms de lieux).

Prix..... 2 fr. »

— EDITION SANS LEXIQUES : 5 volumes (Histoire. — Organisation politique. — Religion. — Art. — Langue).

Prix..... 1 fr. 25

— EDITION BILLINGUE (Breton-Gallois) : la Guerre.

Prix..... 2 fr. »

(Chez M. VALLÉE, 23, rue Saint-Benoît, St-Brieuc et M. LE ROUX, St-Hélory, Pordic).

## AVIS

Etant donné que la doctrine régionaliste ne s'accorde pas avec celle de l'émancipation, et du relèvement de la Bretagne qui est la nôtre;

Etant donné que les régionalistes bretons ont largement prouvé par leur attitude que loin de combattre les ennemis de la Bretagne, ils se faisaient le soutien de pouvoirs qui en maintiennent farouchement la suppression;

Sur la demande d'un grand nombre de nos adhérents et amis;

Afin de mettre l'appellation qui nous désigne d'accord avec notre doctrine, notre esprit et nos buts;

Décidons de remplacer dans le titre de notre Association de la Jeunesse Bretonne le mot régionaliste par nationaliste. La dénomination de notre Association sera désormais :

UNVANIEZ YAOUANKIZ BREIZ  
UNION DE LA JEUNESSE BRETONNE  
GROUPE NATIONALISTE BRETON  
Rennes, le 1<sup>er</sup> Août 1921.

Signé :

Le Comité Directeur du  
« G.N.B.-U.Y.B. »

NOTA. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre éminent compatriote M. F. Vallée nous fait l'honneur de sa collaboration. Il se propose de fournir à Breiz Atao une série d'articles sur la langue bretonne. Nous recommandons à nos lecteurs la lecture et l'étude de son breton qui leur donne un exemple parfait de ce que doit devenir notre langue littéraire.

N. d. l. R.

## Perziou-mat ar Brezoneg

Diwanet diwar hor spered-gouenn ha kresket gantan keit-ha-keit, ar brezoneg a zo ennan oll zoareou ha perziou-mat hor Menoz keltiek. O anaout a dleer, d'o mirout ha d'o difenn ouz kontammadur ar galleg ha pa na ve ken.

Eun drôad a rin aman dre Iezadur ar brezoneg da verka, en eur dremen, aman hag ahont, ar pep pwezusa eus perziou-mat hor lez.

1<sup>o</sup> Ar c'henober eus an doareou-geriou.

Pa zigorer eul levr-Iezadur gallek kenta reolenn a weler eo houman : « Il y a dix espèces de mots... » hag all. Kenta a zesk ar gallegger eo na dleer

ket, evit gallega reiz, ober gant an dek-se dre o meska, dre ober gant an eil e lec'h egile.

Kaeliet n'eo ket evel-se hor lez hag hor menoz keltiek ! Evidomp n'eo ket ker striz-se kombodou an « Dek doare-geriou ! »

1<sup>o</sup> Da ano-doarea e reomp gant kement ger ma'z eus ennan eun dalvoud-degez, eun nerz-doarea bennak; pe hano-kadarn e ve : *beli-dad*; pe hano-gwan : *den-meur*; pe verb : *kador-breseg*; pe araogenn : *paotr-araok*, hag all.

2) Mar gallomp ober gant an ano-kadarn da ano-gwan doarea, e reomp ivez, kerkouls-all, gant an ano-gwan da ano-kadarn :

N'eus nemet eur banne dour  
Etre lous ha loudour.

(Krenn-lavar).

3) Gant ar verb er mod-dizivis e reomp en eun doare-dreist, evel ano, — eun ano-verb — kerkouls hag ar C'hresianed gwechall-goz : « *Ar skri-va an notenn-man n'eo ket diaes; diésoc'h e teuio, am eus aon, ar meiza anezi gant va lennerien* ».

Dre ober gant an ano-verb da ano-doarea e c'hellomp e bresoneg arouesia ar finvez hag ar mennad : « An aezennou-moug, mougus ma'z int d'an den, a zo aet da aezennou-mouga e-pad ar brezel ». Sellout ouz ar « Petit Vocabulaire français-breton », de Le Gonidec, p. V, ha p. IX, notenn (1).

(Da heulia...)

F. VALLÉE.

P.-S. — GERIOU DIAES : *yesadur*, grammaire; *an dek doare-geriou*, les dix espèces de mots, *ano-kadarn*, substantif; *ano-gwan*, adjectif; *ano-gwan*-doarea, qualificatif; *araogenn*, préposition; *mod dizivis*, pe *ano-verb*, infinitif.

## Eun tam c'hoarzin...

Dans le numéro de *Je Sais Tout* de mai, tout le monde a pu lire une mirobolante nouvelle « bretonne » : *L'espion 374*. La scène se passe immanquablement sur la pointe du Raz (*sic*), et on nous y montre naturellement des indigènes s'exprimant dans « le vieil idiome celtique » (*resic*). J'y ai lu cette suave poésie, qui, d'après M. Robert Chauvelot l'auteur, est le chant préféré des gars de la région. Pauvres gens, que ne leur fait-on pas dire !

*Dirag ar bed oll, vid ar vro  
Soudarded Breiz, tud kulon vad,  
Tud halon hrev vel an dero  
Nos ha dez a skuillit o gwad,  
Dirag ar ar bed oll, vid ar vro,  
Enor deoc'h, Gall ha Breizad. (sic !)*

Dieu que cela est beau ! Mais ce qui est bien plus beau encore, c'est la traduction *approximative* (...tu parles !) que nous en donne plus loin notre scrupuleux romancier.

*Soldats et marins qu'appelle la Patrie  
Vous vous en allez chantant, la tête haute, le  
[cœur robuste,  
Vous savez bien que votre France, pour vous tous  
Est une mère  
Et qu'aux blessés du front  
Elle donne sa protection  
De même qu'aux orphelins du bourg et du port*

...Et notre écrivain continue, il insiste encore, il se complait dans la pataugéade : « ... oui; c'était bien ce que voulait dire : *Dirag ar bed oll vid ar vro*, etc.

Non mais, des fois, est-ce que ce M. Chauvelot, cet auteur, ce remarquable auteur, se paye notre tête, ou est-il complètement fou ?

— Non, Bretons, ce Monsieur n'est ni un fou, ni un humoriste, Monsieur est Français...

Et c'est parce qu'il est de la France, c'est-à-dire d'un pays essentiellement différent du nôtre, qu'il traite la Bretagne en région exotique, avec ce sans-gêne, cette malhonnêteté littéraire qui caractérise tous les... Parisiens qui viennent écrire sur son compte.

La Bretagne, c'est un pays lointain, si vaguement mystérieux; les Bretons, un peuple si inculte, si inférieur, qu'il n'est pas besoin de se gêner avec eux. N'est-ce pas Monsieur Chauvelot et tous vos semblables ?

Qu'on ne croit pas que j'exagère, qu'on lise la nouvelle en question ! On y verra d'autres admirables choses encore... Quelle langue croyez-vous que causent entre eux nos Cornouaillais ? — Breton ? — Non, *patois normand* !

Pour l'auteur, sans doute, ces encreûtes de bretonnants, quoique ayant perdu depuis longtemps l'usage de la langue celtique, s'obstinent par « retardatisme » à se transmettre, de génération en génération, leurs « millénaires » chansons celtiques. Lorsqu'ils ne chantent plus, ils causent entre eux français, un mauvais français s'entend, une espèce de patois normand...

Pour nous autre, vieux fouilleurs du bas pays, à qui il arrive souvent de parcourir six lieues sans rencontrer un homme ou une femme capable de s'exprimer en français, nous nous permettons de rappeler à l'ordre ce M. Chauvelot qui, vraiment, se f. de notre g...

En vérité, si les Français ne doivent écrire sur notre pays que pour accoucher d'âneries aussi monumentales et faire preuve d'une compréhension de la Bretagne qui nous est une insulte, il vaudrait mieux qu'ils avouent leur incompréhension... dans l'intérêt de leur propre réputation !

Bretons, mes compères, achetez *Je Sais Tout* !!!

ER GÉBOUR.

## ANTHROPOPHAGIE

ou le NATIONALISME BRETON

« senti » par un français

Dans *L'Œuvre* du 26 novembre 1920, M. de la Fouchardière, homme d'esprit professionnel, fait la découverte d'un « nouveau peuple » — en l'occurrence le *peuple breton* — et raille agréablement les prétentions de ce peuple de se soustraire à toute sujétion de la part de la France pour vivre enfin d'une vie nationale autonome.

Si M. de la Fouchardière avait eu meilleure mémoire, il se fut souvenu avoir fait, d'une façon *frappante* (c'est le mot juste!) cette découverte quelques années auparavant.

En effet, dans *L'Œuvre* hebdomadaire, le 24 avril 1913, page 603, M. de la Fouchardière écrit :

« A Saint-Pierre-Quiberon » — et il précise — « en Bretagne (août 1911), j'ai été proprement lapidé en qualité d'étranger. On m'a appelé « *Sale Français* », on m'a reconduit ignominieusement à la gare, avec accompagnement d'hymnes patriotiques et armoricains, sans préjugés de cailloux ».

Et il ajoute :

« J'ai trouvé ça magnifique; je n'ai jamais eu l'idée d'en référer à mon consul et de créer un incident diplomatique... Ils n'avaient pas été me chercher; j'étais venu chez eux; j'avais donc tort. »

Et il explique :

« C'est toujours comme ça quand on voyage à l'étranger. »

Le souvenir de cet événement — qui interrompit si fâcheusement ses vacances — est tellement cuisant que, dans *L'Œuvre* du 18 juillet 1912, page 1032, le même M.

de la Fouchardière prévient les gens désireux d'aller sur les bords de l'Océan (sans doute pour qu'ils n'aillent pas s'aventurer aux alentours de « ce trou ignoré de la côte bretonne ») qu'à « *Saint-Pierre-Quiberon, les naturels sont anthropophages* ».

M. de la Fouchardière serait certainement heureux de voir son pays, la France, cesser toutes relations avec une pareille peuplade. Nous pouvons l'assurer que les humbles compatriotes des « naturels » de Saint-Pierre-Kibéron, tout aussi « anthropophages » qu'eux d'ailleurs, n'en seraient pas autrement fâchés.

LAZOU.

## AVIS IMPORTANT

*Nous rappelons que nous réservons la sixième page de Breiz Atao à des annonces au tarif suivant :*

Une case (1/8 de colonne) 3 fr. »»»

Deux cases (1/4 de col.) 5 fr. »»»

La demi-page ..... 30 fr. »»»

La page ..... 50 fr. »»»

*Ces prix s'entendent pour des annonces à paraître une seule fois.*

*Prix à forfait pour annonces de longue durée.*

*Nous invitons nos amis commerçants et industriels à nous réserver leur publicité et ceux qui ne le sont pas à nous indiquer les maisons susceptibles d'annoncer dans notre journal.*

*En faisant une publicité qui atteindra tous les milieux bretons, on facilitera la vie du seul journal nationaliste breton.*

*S'adresser à M. F. Debauvais, administrateur.*

## A NOS CONFRÈRES...

Nous serions heureux que ceux de nos confrères, à qui nous faisons le service de la revue, nous fassent également le service de leurs journaux.

N. d. l. D.

## Evit Kavout

Ned aveit pisketat, kerdat, higeneu. Rouideu-manilh (pit) ha rouideu sar-drin. Bouistadeu bleu aveit kovéein er rouideu. Ha rah er péh e vé d'obèr anché aveit pisheat aet da di.

J. LOYANT, A. ha L. GUILLORIT ha R. NORMAND  
7, rue du Breil, Naoned (NANTES)

## DIHUNAMB I

### Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit Aveit Breihiz er Morbihan Prizieu. — Un niveren : dek blank — Er Bléad : Eit Breih : 20 réal ; Eit Bro Frans : 2 skouid ; Eit er broieü aral : 7 livr.

Skriva : 10, rue du Gaz - LORIENT

Le Gérant : E. BOURRIN.

IMPRIMERIES RÉUNIES, 22, rue de Nemours, RENNES.

## LES LIVRES

### La Bretagne Libertaire

Sous ce titre, la Revue *Les Humbles* vient de publier un numéro spécial, d'un intérêt exceptionnel dû à M. Camille Le Mercier d'Erm, le poète et celtisant bien connu, et qui constitue une anthologie des plus suggestives.

Beaucoup seront surpris, en lisant la vigoureuse Préface où l'auteur étudie et confronte *La Nation Bretonne et l'Internationale*, de voir comment se concilient spontanément ces deux concepts d'apparence contradictoire chez un peuple très mal connu, à qui nous devons ceux que Michelet a appelés « les aînés de la Révolution ».

Des pages immortelles de La Mennais et de Renan, des textes choisis d'Olivier Souvestre, d'Aristide Briand, de Gustave Hervé, d'Yves Le Febvre, de Guillaume Carantec, d'Emile Masson, de Jos Le Bras, de Louis N. Le Roux, de Camille Le Mercier d'Erm, de François Jaffrenou, de Charles Rolland (auteur d'une version en langue bretonne de l'« Internationale »), formant un recueil des plus curieux.

Le fascicule est envoyé franco contre la somme de 3 francs adressée en mandat ou timbres, à M. Maurice Wullens, directeur de la Revue *Les Humbles*, 4, rue Descartes, Paris (V<sup>e</sup>).

## ÉCRIVAINS BRETONS

de langue bretonne ou française

Pour l'édition de vos ouvrages

Adressez-vous à la

## « MAISON DE L'HERMINE »

Imprimerie - Edition - Librairie

41, Rue du Casino, DINARD — Téléph. 1-73

qui va publier prochainement :

**Histoire de notre Bretagne**, par J. de Coatgourc'hant (avec bois gravés originaux de J. Malivel),

**Les Cloches d'Is**, poèmes, par Erwan Marec.

# BREIZ ATAO

## LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE BILINGUE du NATIONALISME BRETON

BUREAUX :  
11, Rue Saint-Malo, 11  
RENNES (Roazon)

ORGANE  
DE  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

Abonnements :  
Bretagne et France, 5 fr.  
Autres pays, 6 fr.

**La France oblige**  
l'Autriche à entretenir  
des écoles tchèques pour  
les Tchèques de son ter-  
ritoire —

**La France interdit**  
et combat la langue bre-  
tonne dans les écoles de  
Bretagne —

**VIVE LA JUSTICE...**  
...chez les autres !

## L'UTILISATION DES BRETONS

Dernièrement, à l'occasion de l'inauguration du monument des morts de la guerre à Scaër, certain journal de Paris s'est étonné de la proportion du nombre des tués par rapport à celui des habitants de la commune; mais sa surprise n'a pas duré. Il a trouvé l'explication toute naturelle du fait dans les dispositions que les Bretons ont toujours montrées à servir les autres.

« ... Faut-il s'en étonner ? La Bretagne, dit-il en substance, n'est-elle pas la terre traditionnelle de la fidélité et du sacrifice ? »

Il nous est particulièrement doux d'entendre cet éloge de notre race dans la bouche d'un des compatriotes de l'inventeur d'un certain système D, qui a éloigné du front beaucoup de Français et très peu de Bretons...

Notre écrivain de Paris aurait même pu ajouter que les Bretons prenaient un tel plaisir à se faire tuer, que le commandement s'en serait voulu de ne pas les mettre régulièrement aux premières loges...

Et il les y a si bien mis, que, si nous en croyons le bruit qui court, c'est plus de deux cent mille d'entre eux qui seraient restés sous les mitrailleuses allemandes ! (1)

Mais il faut croire que notre pays n'avait pas encore étanché sa soif de sacrifice, puisque cette guerre finie, c'est encore les Bretons que l'on choisit pour donner en cible aux Arabes de la Syrie et du Maroc.

Ce débordement de patriotisme en Bretagne a eu ses résultats. Certaines régions sont chez nous littéralement décimées et le reste n'a guère un sort plus enviable. Si l'on fait usage des chiffres officiels connus et d'évaluations approximatives (1), on arrive par un calcul simple à ces proportions : pour un Français tué, il y en a vingt-cinq en vie; pour un Breton tué il n'y en a que douze ou quinze.

Cependant :

« ... Faut-il s'en étonner ? La Bretagne n'est-elle pas la terre traditionnelle de la fidélité et du sacrifice ? »

Evidemment..., la Bretagne n'est-elle pas la terre traditionnelle... » C'est certain, la formule est admirable; pourtant, pour être plus exact, notre confrère parisien aurait dû la terminer par ces mots : « ... de la servilité et de la jobarderie ? »;

(1) Le Ministre de l'Intérieur s'est opposé à la publication du chiffre des morts en Bretagne.

car, en Bretagne, c'est la vraie signification des mots « fidélité et sacrifice » lorsque c'est la France qui les prononce.

Il n'en est point de plus juste : pour qualifier cette soumission systématique et animale des Bretons à un gouvernement qui les exploite, les brime, se moque d'eux, et cette naïveté qu'ils mettent à se laisser donner en pâture aux canons des ennemis de la France en place des Français de Marseille et d'ailleurs.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils sont si bien dressés à courber l'échine. Il a fallu des siècles d'éducation française pour leur enlever toute leur dignité d'hommes et les ravalier au rang du domestique non salarié.

Depuis l'écrasement de la Bretagne à Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, depuis la capitulation de la Bretagne à Vannes en 1532, depuis l'annexion et le morcellement de la Bretagne en 1789, nos compatriotes ont gagné une mentalité de vaincus et une âme de serfs.

Comment le nier, alors qu'à l'agonie injuste et artificielle de leur nationalité, ils restent indifférents, et que devant l'exploitation éhontée de leur pays, dont ils sont les premières victimes, ils restent impassibles ?

Si, pendant la guerre, on a mis les Bretons à toutes les sauces, c'est parce qu'on savait qu'ils ne demanderaient aucune explication. C'est parce qu'on savait que l'on n'avait pas de compte à rendre à la Bretagne, qu'on lui a imposé une participation dominante à une guerre qui ne l'intéressait qu'indirectement.

— Certes, il était juste, il était naturel que les Bretons, comme tous les peuples civilisés, aillent au grand combat aux côtés de la France attaquée, mais il n'a été ni juste, ni naturel que la France se serve d'eux, comme elle s'est servi de ses Sénégalais. Ce faisant, elle a pris un droit qu'elle n'avait pas le droit de prendre, alors que le traité de 1532 a conservé toute sa valeur juridique et morale.

Si la Bretagne était une partie quelconque de la France, nous n'aurions aucun sujet de plainte, mais c'est parce que la Bretagne a le droit sacré, comme toute nation, de disposer d'elle-même, que la France n'avait pas celui de l'utiliser comme son bien, comme sa colonie, ainsi qu'elle l'a fait.

Nationalité, qui n'est d'intérêt français que théoriquement,

nous ne sommes pas partis à la guerre pour servir des intérêts qui ne nous étaient pas propres.

Nous ne nous sommes battus ni pour le fer de Briey, ni pour le charbon de la Sarre *qui ne fournissent pas nos usines*, ni pour les plaines de France *dont nous n'avons besoin d'aucun produit*, ni pour le triomphe d'une intelligence *qui veut la mort de la nôtre*, ni pour l'existence d'un Etat *qui travaille à nous supprimer*, ni pour sauvegarder la vertu des Parisiennes des outrages teutons. Aucun Breton, encore breton, n'aurait la conscience de le soutenir.

Nous nous sommes battus, comme l'a dit notre grand Bleimor, pour qu'il y ait « un peu plus de justice dans le monde ».

Et la plupart d'entre nous, en donnant ce but à leur sacrifice, n'oubliaient pas que *la vieille Bretagne faisait partie du monde*.

— Le sacrifice a été consommé, les débris mutilés de nos régiments ont regagné les foyers. Mais les Bretons ont retrouvé leur pauvre pays comme ils l'avaient laissé, sinon encore un peu plus décomposé et un peu plus abruti.

Ils avaient cru, en donnant sans compter leur sang à la France, forcer son amour, obtenir sa confiance et sa reconnaissance. Ils lui demandèrent que leurs petits enfants aient le droit de causer breton, la France leur répondit par un rire sarcastique. Alors ils se sont rendus compte qu'ils s'étaient lourdement trompés le 2 août 1914.

Nous nous retrouvons gros Jean comme devant, ayant perdu sur les champs de bataille étrangers notre plus belle jeunesse, sans que son sacrifice ait apporté un peu plus de justice en Bretagne.

*Une fois de plus, la France a UTILISÉ les Bretons !*

Nous restons le peuple inférieur, qui n'est bon qu'à fournir du bétail humain aux chantiers et aux casernes de France, de l'argent pour la mise en valeur de ses richesses, et des légumes à ses habitants qui ne nous en rendent que les épiluchures.

J. LA B.

**Nos aimables confrères sont priés de se rapporter à notre dernier numéro pour la note qui les intéresse.**

## Quelques notes pour " L'ŒUVRE "

A part les journaux socialistes, l'Œuvre est le seul journal français qui ait marché à fond pour nos frères d'Irlande (1). Peu de chose — l'Œuvre l'ignore peut-être elle-même — pouvait toucher davantage le cœur des Bretons, du seul peuple qui puisse se dire, en même temps que l'Irlande, celte et catholique. Aussi nous ne marchandons pas à l'Œuvre nos félicitations, encore moins notre sympathie et notre reconnaissance. Mais, tout de même, malgré les trésors d'indulgence que son attitude lui vaut de notre part, nous trouvons que l'Œuvre, quelquefois, exagère un peu.

Dans le numéro du 18 août, Gustave Téry cite l'exemple de ce fermier Redonnais qui, faute d'eau, ne put éteindre un

(1) Il est à remarquer qu'une grande partie des journaux bretons s'est déclarée ouvertement en faveur de la république irlandaise.

incendie qu'avec le cidre de ses barriques. Là-dessus, il semble s'étonner qu'une ferme bretonne en pleine campagne ne soit pas pourvue d'une canalisation d'eau et en prend sujet pour « constater une fois de plus que les Bretons, ces farouches individualistes, n'ont jamais su se servir de leur pays ».

Que M. Téry nous permette de lui faire remarquer que :

1° Les Bretons n'étant pas maîtres dans leur pays, il y a quelque ironie, pour ne pas dire plus, à leur reprocher de ne pas savoir le mettre en valeur.

2° Si nous n'avons jamais su mettre notre pays en valeur, il n'apparaît pas que les Français qui nous gouvernent aient su le mettre en valeur davantage.

Il y a pourtant une exception. Depuis quelques années, une horde d'hôteliers français s'est abattue sur celles de nos plages qui ont eu le malheur de devenir à la mode. Dinard, tout particulièrement, est le théâtre de leur activité. Comme résultat, les prix y ont tellement enflé que 65 francs par journée d'hôtel seront bientôt, paraît-il, un prix modéré. (Des plaintes ont même été portées à la municipalité par des touristes qui pestent, naturellement, contre la rapacité des Bretons qui n'en peuvent mais). Voilà des gens qui savent « se servir de la Bretagne ». Comment se fait-il qu'ils en soient encore à attendre les félicitations de M. Téry ?

L'Œuvre est plus équitable envers l'Irlande. — Il n'y a pas de risques, l'Irlande n'étant pas en France. — Simone Téry n'a pas craint d'aller sur place pour suivre les péripéties du mouvement. Elle décrit ses impressions dans des articles pleins d'intérêt et de vérité. Nous sommes particulièrement qualifiés pour le dire, car nous n'avons pas, en Bretagne, attendu les jours du Sinn-Fein pour découvrir l'Irlande. Plus d'un Breton l'a parcourue de Bantry à Belfast, à travers ses campagnes déboisées et ses tourbières; plus d'un s'est assis devant le feu de tourbe pour causer avec les paysans et manger le « *home-made bread* » trempé dans le lait de chèvre; beaucoup d'entre nous savent du gaélique au moins les phrases usuelles; beaucoup plus encore ont étudié passionnément l'histoire et l'âme de l'Irlande, pour apprendre à remonter de l'aveulissement où nous a plongés une domination que M. Téry connaît bien, et qui n'est pas la domination britannique.

... Donc, plusieurs reporters français partis aux renseignements en Irlande s'étant vu barrer le chemin (un envoyé du Temps, M. Bourgeois, fut même emprisonné l'année dernière), Simone Téry a pensé qu'une femme n'éveillerait pas les soupçons et circulerait plus facilement. Elle est donc partie là-bas et elle n'a pas craint d'aller jusque dans Belfast où l'on se fusille. Voilà qui est superbe, et les articles où elle rend compte de ses impressions ne le sont pas moins. Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire ce croquis sur le vif, pris dans une séance du Dail Eireann :

« Comment les députés se placent-ils ? Chose inouïe dans l'histoire des gouvernements, il n'y a pas de droite, il n'y a pas de gauche dans cette Chambre. Pas de partis, pas même de montagne; rien que des Irlandais. Ils s'assoient tous sur le même niveau, sur les mêmes bancs, des ministres avec des députés, des députés avec les ministres; le président de la République lui-même — qui remplit en même temps les fonctions de premier ministre — est assis sur un de ces bancs égalitaires, à côté de ses amis Griffith, Collins, Fitzgerald, Barton. Je n'ai pas dit ses ministres; je n'appellerai pas non plus tous ces députés des collègues: car on les sent tous en effet unis par la même mâle amitié. Et lorsqu'ils se serrent la main, lorsqu'ils se frappent sur l'épaule, comme cela est loin de la familiarité vulgaire, pleine d'arrière-pensées, de nos honorables ! Pour qui vient du pays si bien nommé par Robert de Jouvenel la République des Vieillards, il y a un autre fait bien digne de remarque : je compte quatre têtes blanches seulement parmi ces 130 députés. Quel spectacle réconfortant, au lieu des attitudes affaissées, des crânes désertiques, que ces têtes jeunes, droites et solides ! Quelle garantie de force et de virilité ! »

Rien de plus véridique, et comme cela nous change, en effet, M. Téry, des mœurs politiques du peuple qui gouverne la

Bretagne. Continuez cette magnifique campagne que, presque seul, vous menez pour l'Irlande. Mais ne regardez pas toujours si loin. L'Angleterre meurtrit l'Irlande, elle ne la pourrit pas. L'oppression anglaise est brutale et sans vergogne. Il y a, non loin de là, une autre oppression, sourde, cauteleuse, lâche, à la manière latine. Et, ma foi, si nous en jugeons par notre Bretagne, cette oppression-là, pour « finir » un peuple, est bien plus redoutable que l'autre.

Trélazé, 6 septembre 1921.

AP KERE.

**Nous envoyons, par retour, gratuits, à nos nouveaux abonnés, un exemplaire de l'« Histoire de Bretagne pour tous », par J.-C. — Pour une fois, il devient intéressant de s'abonner à une revue bretonne....**

## UNE QUESTION QUI NE SE POSE PAS

Nous avons déjà souvent eu l'occasion de dire dans *B. A.* que nous n'étions pas séparatistes. Nous le répétons en toute sincérité, quoique certains adversaires de la Bretagne ne cessent de nous considérer comme tels.

Lorsque nous affirmons n'être pas séparatistes, nous ne faisons que refuser un qualificatif que la couleur de notre programme ne nous autorise pas à prendre. Nous sommes autonomistes et rien de plus.

Du reste, à nos yeux, la question de la séparation ne se pose pas, elle n'est pas à envisager. Ce n'est pas à une époque où la masse du peuple ignore encore tout de la question, et où l'élite dirigeante nourrit souvent contre elle toutes sortes de préjugés, qu'il convient de la soulever.

Nous avons de bien meilleure besogne à faire. Nous avons d'abord à réveiller au milieu de notre peuple une conscience bretonne, à nous donner une culture et un mouvement de civilisation propres, et à arracher à l'impérialisme de notre gouvernement les concessions qui nous permettront de réorganiser notre pays et de regrouper les éléments décomposés de notre malheureuse nation.

Comme il faudra peut-être un siècle d'efforts (nous n'en savons rien) pour arriver à ces premiers résultats, on conviendra que nous avons le droit d'estimer que la question de la séparation ne se posera pas de si tôt.

Quant à ceux qui nous traitent de séparatistes sous prétexte que nous refusons de nous croire Français et d'admirer servilement ou bêtement tout ce qui vient de France, nous les renvoyons à l'école où des maîtres de bonne volonté pourront leur apprendre à dissocier les idées et à comprendre le sens des mots.

Chaque Breton a le droit d'avoir sur le peuple, le gouvernement et la civilisation française l'opinion qu'il lui plaît, et nous entendons que si l'un de nos rédacteurs laisse dans un article percer le dégoût qu'il éprouve pour le genre de besogne qu'accomplit la France en Bretagne, l'on respecte ses sentiments qui n'ont rien que de très naturel et de très noble.

— Les Bavares ne sont pas Prussiens mais Allemands, les Ecossais ne sont pas Anglais mais Britanniques; nous, si nous devons être quelque chose, c'est citoyens de l'Etat de France et de Bretagne, et non point des Français, ni des citoyens Français.

Le traité de 1532 a uni la Bretagne à la France sur pied d'égalité, nous n'acceptons pas une fusion avec la France, c'est-à-dire une domination française que nos pères ont refusée, comme essentiellement préjudiciable au peuple breton.

Ceci dit, il ne peut plus y avoir aucune méprise sur le compte de *Breiz Atao*.

Nous aimerions pouvoir dire ce que nous pensons en toute liberté de nos voisins et maîtres, ainsi qu'on en a toujours reconnu le droit aux autres nations « comprimées ».

LE COMITÉ DE DIRECTION DE  
*Breiz Atao*.

**Quand vous changez d'adresse, prévenez-nous immédiatement, s. v. p.**

## Perziou-mat ar Brezoneg

Eil pennad

Pouezusa doare-ger eo ar verb, pa 'z eo hen eo a laka buhez el lavar. Setu aman perziou-dreist hor verb brezonek :

1° *Furm di-raghano evel e latin.* — *Trôadennou taolennus er yezou koz.*

Kouls hag al latin, e c'hell hor verb brezonek diskleria ar gour pe ar person hep ma ve ezomm evit se a raghano dirazan: *Eul levr brezonek a lennan*, je lis un livre breton (un livre breton *lis-je*). — Evel m'her gweler dre ar skouer-ze, e ra ar brezoneg, war eun dro, gant ar verb-ze di-raghano, ha gant trôadennou-lavar a laka a-wel, eus ar c'henta, ar pep pouezusa en em gav war spered an unan, pa gomzer. Dre ar galloud-ze en deus miret hag e talc'h d'ober gantan eus ar brava, eman hor brezoneg tostoc'h d'al latin ha d'ar gregach eget d'ar yezou-breman, ha stummet-dreist, evel an hen-yezou-ze, d'ar varzoniez ha d'al lennegez.

2° *Diskleria estr eget ar « beza » hepken.*

Ouspenn ar « beza » noaz hepken, furmou ar verb e brezoneg a c'hell merka meur a stumm eus ar « beza »; 1) pred-amzer pe lec'h resis: *eman klanv, eman aman*; 2) boaz pe lezenn: *er vro-man e vez kaer an amzer.* — *Aon en devez pa vez kurun*; 3) stagedigez: *an neb a zo fur...* 4) stummou diresis: *e kêr ez eus tud; emeur gant eur gouel.* (Sellout ouz « La Langue bretonne en 40 leçons », pp. 45, 145, 164.)

3° *Ober gant displegaduriou-skoazellet pinvidik.*

Hevelep pinvidigez a gaver ivez en displegaduriou-skoazellet, pa c'hellont diskleria; 1) an ober d'eur c'houlz resis: *edo o c'hoari; eman breman o skriva*; 2) an ober lakaet a-wel: *skriva a ran*; 3) menoz ar frazenn a-bez lakaet a-wel: *bez' e welan tud ahont.* (Breton en 40 leçons, pp. 98, 158, 171).

4° Galloud-dreist ar gizio-verb.

1) *Komzet ez eus*, ar wech diweza, eus ar c'hiz-verb distriz graet ganti da hano, — an hano-verb, — evel e gregach; 2) an hevelep giz-distribuz a heller lakaet da c'hiz dam-c'hourc-hemenn: *mon pep-hini d'e gêr* (eun hanter-c'hourc-hemenn eo o talvout etre « que chacun aille » ha « vous pouvez aller »; 3) eur galloud-dreist a zo er c'hiz-divizout da verka stad war ziviz, stad digardan, kredenn, méno: dre ober gant ar c'hiz-divizout e c'heller dishanvalout strisc'h eget e galleg ar pezh a zo diouz ar pezh a hallfe beza, diouz ar pezh a gredomp a ve, pe a vefe. (Sellout « La Langue bretonne en 40 leçons », pp. 99, 192, 196.)

GERIOU DIAES: *di-raghao*, sans pronom sujet exprimé; *trôadennou-lavar*, inversions; *taolennus*, expressif; *resis*, diresis, déterminé, indéterminé; *displegaduriou-skoazellet*, conjugaisons avec auxiliaires; *lakaet a-wel*, mettre en vue; *gizio-verb*, modes; *giz-distribuz*, hano-verb, infinitif; *giz-divizout*, conditionnel; *giz-dam-c'hourc-hemenn*, impératif atté-

nué; *stad war ziviz*, état conditionnel; *digadarn*, non affirmatif, dubitatif; *meno*, opinion.

DA ZIFAZIA: Eur fazienn a oa en em zilet e pennad ar miz diweza er c'hrenn-lavar rôet da skouer:

N'eus nemet eur banne dour  
Etre *neat* ha loudour.

« Entre propre et sale (la propreté et la saleté) il n'y a qu'une goutte d'eau ».

(*Da heulia*).

F. VALLÉE.

**Tout Breton que « Breiz Atao » trouve convaincu, doit se joindre au G. N. B., comme membre actif ou honoraire. Rien ne sert de nous approuver, si l'on ne travaille pas avec nous.**

## ECHOS DE BRETAGNE

### La Renaissance d'un sport national

La lutte bretonne qui régnait autrefois dans tout notre pays, n'était plus guère pratiquée avant la guerre que dans quelques paroisses de la Cornouaille et du Vannetais; elle paraissait condamnée à disparaître..., comme les costumes, les mœurs, la langue, enfin comme tout ce qui est encore national chez nous.

Un fait nouveau, heureusement, nous autorise à croire que pas plus que la langue, la lutte bretonne n'est vouée à l'abandon. Tous ceux qui, cet été, ont parcouru les Cornouailles ont pu y voir ce que j'ai eu le plaisir d'y constater : que la lutte bretonne était partout remise en honneur et faisait l'objet de compétitions acharnées.

Nos Bas-Bretons du Sud ont-ils donc senti se réveiller en eux la vieille passion sportive de leurs aïeux ? Peut-être, mais je crois qu'en la circonstance, ce sont surtout les Parisiens qu'il sied de féliciter de cette heureuse renaissance de notre plus vieux sport breton.

Lorsque, l'année dernière, dans les pardons de la région de Gourin, les Comités de fête présentèrent timidement leurs lutteurs, ils recueillirent les applaudissements enthousiastes de la foule touristique : voilà qui, à ses yeux, était vraiment original, vraiment breton et surtout bien vivant et du plus haut intérêt. Et alors, on sut bientôt un peu partout, grâce aux Parisiens, que la lutte bretonne était un sport merveilleux et qu'il pouvait être très rémunérateur d'organiser des réunions de lutte.

Cette année ce fut à qui aurait ses luttes bretonnes. Je ne sache pas qu'il y eût une seule fête, un seul pardon important sans ses luttes et ses binious.

Remercions ces touristes étrangers, ces bénévoles auxiliaires de notre action, qui viennent de nous rendre une des meilleures traditions de notre race.

En attendant que tous les Bretons aient pu se rendre compte de visu de ce que c'est que la lutte bretonne, donnons en leur un aperçu.

Les lutteurs, vêtus d'un pantalon et d'une chemise de toile résistante (1), s'abordent d'une façon très originale. Ils se tendent et se prennent une main, et de l'autre cherchent à empoigner l'adversaire au-dessus de la ceinture. Les mains bien fixées sur la chemise de l'adversaire, à demi-pliés en équerre, les combattants essayent de se faire tomber mutuellement. On les voit, dans cette position, tourner sur eux-mêmes, puis s'immobiliser complètement. Soudain, les jambes entrent

en jeu; l'un des lutteurs arrache l'autre du sol. Celui-ci s'arrange à retomber sur ses jambes, ou à précipiter dans sa chute l'autre, qui de ce fait, se trouve parfois être le vaincu, s'il tombe sur les deux épaules.

Ainsi pas de corps à corps, pas de lutte sur le sol.

La souplesse a dans cet exercice une part énorme. La lutte bretonne donne en même temps une impression de force, d'élégance et d'adresse, jamais de brutalité.

Et les fêtes qui les accompagnent sont charmantes. Les accents du biniou saluent les victoires, et les vainqueurs reçoivent des prix en nature et en espèce, ce qui n'est pas pour décourager les concurrents.

Espérons que ce début de renaissance des sports bretons sera guidé par des hommes compétents et connus dans le pays. Le journal *La Cornouaille Sportive* qui vient de publier un article intéressant sur la *soûle* semble s'en occuper. Que ses rédacteurs recherchent donc les règles du rugby breton : la *soûle*, et du hockey breton : le *baz-dotu*, dont les vieux se souviennent encore; qu'ils fassent en Bretagne ce que les Irlandais ont fait chez eux : *du sport national*. Quel meilleur moyen du reste pour répandre l'idée sportive en Bretagne, que d'y présenter des sports *s'adaptant exactement au tempérament et aux goûts* des populations. Il faut être Breton pour ne pas le comprendre.

Il nous reste un espoir, c'est que la *soûle*, ou le *baz-dotu* soient lancés par les sportifs de Paris ou de Toulouse.

J. B.

### Les Cantiques du soldat breton

Dans la bonne ville de Rennes, le dimanche à midi, bon nombre de soldats viennent à la Cathédrale assister à la messe dite militaire. Ces jeunes gens pour la plupart originaires de Bretagne bretonnante, arrivent souvent en causant breton entre eux. Ils parlent du pays de « *Gwengamp* »... « *Plouaret* »... « *Lanhuon* »... « *Montroulez* »... « *Callac* », ils se disent leur ennui d'être loin de la maison et leur désir impatient d'y retourner. Et ils viennent là, à l'église, pour y trouver le réconfort moral et le souvenir du pays qui leur feront supporter courageusement la servitude militaire.

Le clergé qui s'occupe d'eux a si bien compris le genre très spécial de leur épreuve, qu'il a jugé bon de faire imprimer pour eux des cantiques appropriés. Et il leur a mis entre les mains le « Manuel religieux du soldat » où ces pauvres gars doivent trouver la consolation de leur peine.

Les cantiques que contient ce Manuel, conviennent admirablement aux hommes, Bretons et bretonnants, auxquels ils s'adressent. Quelques extraits en feront la preuve.

*Grand Dieu, quel jour affreux  
Luit à mes yeux,  
Quel horrible abîme!  
Grand Dieu, quel jour affreux  
Luit à mes yeux  
Quels lugubres feux!*

On conçoit qu'une telle poésie émeuve nos Celtes.

Nos cantiques cherchent surtout à exalter le sentiment de leur race bretonne et de leur Patrie: la Bretagne.

*Où, je suis « Français! »*

*Aussi, pour jamais,*

*« France et Dieu » règnent dans mon cœur.*

*« Chrétiens hardis, Français joyeux ».*

France avant Dieu naturellement!

Nos cantiques rappellent à ces Bretons leurs ancêtres et leurs victoires sur les Francs, ennemis jurés de leur pays.

*Quatorze cents ans, la France des Francs  
Garda la foi de son baptême.  
Chantons, nous, ses fils, honneur à Clovis.*

Ou bien encore:

*Toujours la croix brilla dans notre armée  
Chaque siècle eut ses Bayart, ses Drouot.*

(1) Il est à noter qu'on remplacerait avantageusement la chemise qui se déchire et sort trop facilement de la ceinture par une combinaison.

Ou bien encore :

*Soyez fiers de notre devise :*  
« Les Francs font les gestes de Dieu ».

Ou bien encore :

« Peuple des Francs, royaume de Marie! »  
Quel cœur français n'aime à le répéter!

Ou bien encore :

*Tous les héros que la France révère*  
*Furent aussi des héros de vertu :*  
« La France et Dieu! c'était leur cri de guerre, } (bis)  
*Dis-moi soldat, dis-moi, t'en souviens-tu ? »*

Il est évident que ceux qui ont lu leur histoire de Bretagne se souviennent des noms de ceux qui coupèrent le cou à leurs ancêtres.

Nos cantiques cherchent également à exalter dans le cœur de nos hommes l'amour du pays natal, de leur vieille terre bretonne.

*France chérie*  
*Du Dieu vainqueur*  
*A toi, Marie*  
*A toi, mon bras, mon cœur.*

Ou bien :

*Ils te nommaient dans leur prière*  
*Nos saints et sublimes aïeux :*  
« France, Paradis de la Terre!  
« Et Paradis, France des Cieux! »

Ou bien encore :

*Je veux encore aimer la France*  
*Plus que ma mère, et moins que Dieu.*

Nos cantiques leur parlent de leurs compatriotes, les fidèles et rudes Bretons.

*O Marie, O Mère chérie*  
*Garde au cœur des Français la foi des anciens jours,*  
*Entends du haut du ciel, ce cri de la Patrie*  
*Catholique et Français toujours.*  
*Console-toi, Vierge Marie,*  
*La France revient à son Dieu.*

Ou bien :

*Notre France est toujours fidèle*  
*A l'église, au Pontife-Roi.*

Et encore :

*La France toute entière*  
*A redit ses serments.*

Nos cantiques n'hésitent pas à pourfendre les ennemis de leur pays et de leur nationalité.

*Soldat français, au drapeau de la France*  
*Sans hésiter, je donnerais mon sang.*

Et :

*Il peut venir, l'ennemi de la France*  
*Il apprendra que le soldat français*  
*Triomphe ou meurt, selon la circonstance,*  
*Mais ne faiblit jamais, jamais, jamais.*

Ou mieux ces vers admirables!

*Et notre drapeau tricolore*  
*Dont le Maroc rougit le bord*  
*Répond à qui conteste encore*  
*Il lui répond : France d'abord! (1)*

Ils leurs donnent la haine du meurtre.

*Je suis chrétien et militaire*  
*Fut-il jamais plus noble état?*  
*Je me fais gloire, et sans mystère,*  
*D'être Chrétien, Français, Soldat.*

Et enfin une dernière invocation aux saints de leur vieille et sainte Patrie.

*Et gardez-vous, grands saints de France!*

Comment voulez-vous que de telles prières n'emballent pas nos jeunes Bretons? Il y a surtout les chevilles d'un certain M. Régnauld qui doivent les impressionner à... *jamais, jamais, jamais!* (voir plus haut).

Cependant il y en a parmi ces jeunes Bretons, qui sont loin de nourrir vis-à-vis du pays de France et du métier militaire les sentiments attendrissants du « Manuel ». Et comme ils ne veulent pas faire acte séditieux en prononçant dans leurs prières le nom de leur pays, ils se sont bien juré qu'ils ne remettraient plus les pieds à la messe dite militaire.

Et GÉDOUR.

~~~~~  
Gardez « Breiz Atao » sur vous
et prêtez-le aux gens que vous
rencontrez.
~~~~~

## A TRAVERS LA PRESSE

### La question alsacienne

L'Alsace est revenue à la France, et elle est revenue en même temps de beaucoup de ses illusions. Elle est entrée en contact avec un pays arriéré au point de vue du progrès matériel et s'est vue inféodée à une nation nettement décadente au point de vue social et moral. Confiante dans les promesses de 1914 qui lui assuraient une vie libre à l'intérieur des frontières françaises, l'Alsace ne cesse, depuis qu'elle a été rendue à la France, de protester contre la tyrannie française qui veut la niveler comme elle a nivelé la Bretagne.

M. Jean Guiraud, dans *La Croix*, sous le titre de « *En Alsace, Mauvaise besogne* », nous donne des précisions. Il nous montre ce que certains pensent en France (pour nous, c'est la majorité des Français) des légitimes résistances et rebiffades de l'Alsace.

« Coup sur coup, nous avons lu dans *l'Homme Libre* et dans le *Figaro* deux articles sur l'Alsace que nous estimons particulièrement dangereux. Ecrits sans aucun doute avec les meilleures intentions — nous ne discutons pas les intentions — ils produiront les plus mauvais effets en Alsace, en France et au delà de nos frontières. C'est une triste besogne qu'ont faite le mystérieux F. C. de *l'Homme Libre* et M. Raymond Recouly dans le *Figaro*.

« A les lire, l'Alsace serait peuplée d'ennemis de la France, et quiconque fait des objections contre la politique laïque, les méthodes pédagogiques et les maîtres qu'on essaye d'introduire de France, quiconque dénonce les abus de notre administration, est considéré par ces messieurs comme un partisan de l'autonomie ou même un ami secret de l'Allemagne.

« A les lire, seraient des autonomistes déguisés les journaux alsaciens qui sont rédigés en langue allemande parce que, disent-ils, ils maintiennent chez leurs lecteurs un « vif sentiment de particularisme étroit » et « réduisent au minimum l'influence de notre esprit ». Autonomiste encore tout le jeune clergé, parce que, dans les écoles, il demande le maintien de la langue allemande et du dialecte alsacien. Autonomiste le « parti clérical » qui se méfie des instituteurs qui ont été envoyés en Alsace du reste de la France, surveille leurs leçons et parfois les dénonce aux autorités académiques. »

Chez nous, en Bretagne, ce n'est pas « autonomiste » que l'on dit, mais « séparatiste ». — Plus loin, M. Guiraud résume les « crimes » dont se rendent coupables les NOUVEAUX protestataires alsaciens :

« Quiconque parle allemand est accusé de n'avoir pas l'âme

(1) Rigoureusement authentique.

française, et on oublie que l'évêque patriote devant lequel on affecte de s'incliner pour l'opposer perfidement à son clergé parle lui-même l'allemand quand il l'estime nécessaire à son ministère. Protester contre un instituteur qui outrage les sentiments catholiques de ses élèves, contre les malotrus venus de France qui troublent les processions, contre les membres des Comités Mascuraud ou de la Ligue de l'Enseignement qui essayent d'implanter la Maçonnerie dans la catholique Alsace; signaler les retards dans les trains; contester les succès de l'enseignement du français par la méthode directe; célébrer la supériorité que peut avoir à tel point de vue la législation alsacienne sur la législation française, tout cela, du bochisme, de l'autonomisme, coalisés et conspirant contre la France ! »

Nous connaissons l'antienne, c'est la même chose en Bretagne. Néanmoins, nous trouvons piquant que les injustices que la France accomplit chez nous, elle les renouvelle dans un pays qu'elle devrait respecter comme un territoire sacré. Cette constatation nous oblige à reconnaître que nous avons à faire à un pouvoir d'un sectarisme aveugle, servant les ambitions personnelles, l'impérialisme dicté par la majorité, et surtout dénué de tout scrupule. Quelles raisons aurions-nous de ménager ceux-là qui tuent l'Alsace et la Bretagne ?

### Le mouvement Egyptien

L'Ouest-Eclair vient de donner sous le titre de « L'Avenir de l'Egypte » un aperçu très intéressant des affaires égyptiennes. Le mouvement égyptien, un des plus précieux auxiliaires du mouvement irlandais, ne doit pas plus rester inconnu de nos lecteurs, que n'importe quel autre réaction nationalitaire. Nous leur citons la presque totalité de l'article ci-dessus nommé :

« La question d'Egypte a pris, depuis quelques mois, une tournure extrêmement fâcheuse pour nos voisins d'outre-Manche.

On sait qu'en octobre 1914, le gouvernement de Georges V, mettant son protectorat sur l'Egypte, prononçait la déchéance du Khédivé, le remplaçant par sa créature Hussein Kemal pacha, à qui elle donnait le titre de sultan, et se préparait tranquillement à asservir un pays, objet de ses convoitises depuis de longues années, en raison de sa prospérité, de sa richesse... et de sa situation stratégique. N'était-il pas tentant, lorsqu'on possède déjà Gibraltar et Malte, de prendre Alexandrie, en attendant Constantinople ?

Mais quelqu'un troubla la fête : le peuple égyptien. *Le peuple égyptien a un sentiment national très vif et un amour de l'indépendance qu'il manifesta dès qu'il sentit le joug anglais peser sur ses épaules.* L'Egypte entra dans une telle fermentation que l'Angleterre déclara, pour apaiser les révoltés et leur chef Zaghoul pacha, qu'elle abolissait son protectorat.

Mais ce n'était là qu'une déclaration. Elle ne fut pas suivie d'effet. Rien ne fut changé au régime de l'Egypte. L'Egyptien, se sentant berné recommença à s'agiter et Zaghoul pacha réclama pour lui ce fameux droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes. L'Angleterre, apeurée, se résigna — dans la crainte que le mouvement de révolte ne gagnât l'Inde — à accorder aux Egyptiens ce qu'ils désiraient et décida qu'une délégation nationale officielle irait à Londres où, de concert avec les représentants du gouvernement, elle réglerait le sort futur du pays. Mais le gouvernement de Londres, décidément aveugle, composa cette délégation que préside Adly pacha, d'hommes tellement « à elle », tellement disqualifiés aux yeux de leurs compatriotes, que les malheureux délégués n'osent plus rentrer en Egypte : ils craignent d'y être lynchés.

L'Angleterre a donc échoué dans ses diverses tentatives de conciliation, toutes trois totalement exemptes, comme on le voit, de ce « fair play » qu'invoquent si souvent nos rigoristes voisins. Et la situation est aujourd'hui celle-ci : L'Egypte a fait savoir à Londres que les seules conditions auxquelles le calme pourrait renaître dans la vallée du Nil sont les suivantes :

- 1° La levée effective du protectorat;
- 2° La possibilité pour l'Egypte, de procéder sans délai, en toute liberté, à des élections générales, en vue de la formation des deux Chambres.

Les Chambres élues nommeraient alors de nouveaux ministres et une nouvelle délégation représentant, celle-là, réellement l'opinion

égyptienne, irait à Londres régler le destin du peuple égyptien.

Il n'est pas douteux que, cette fois, l'Egypte obtienne l'autonomie. Ce sera pour l'Angleterre un grave échec politique, une diminution de prestige de nature à impressionner fortement les peuples musulmans d'Orient, chez lesquels, (la réflexion est du *Daily Telegraph*) la base commune de toute l'activité européenne est la conviction que l'Occident civilisé n'ose plus les gouverner par la force.

Les colonnes de l'Empire Britannique depuis la Grande Guerre, tremblent sur leurs bases... »

Il serait plus juste de dire : « les colonnes de l'impérialisme britannique », impérialisme étant pris au sens wilsonien, car, faire baisser pavillon à la tyrannie britannique là où elle s'exerce, n'est pas détruire un empire librement reconnu par la plupart des nations qui le composent.

### Une confirmation

Il est manifeste que le gouvernement français, surtout depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, s'est efforcé de débrettoniser et de déchristianiser la Bretagne. Tous les fonctionnaires envoyés chez nous sont depuis déjà nombre d'années triés sur le volet; on ne nous expédie que des camarades dont la foi haineusement anti-bretonne et anti-chrétienne est éprouvée. N'y a-t-il pas dans ce fait la preuve formelle que la France poursuit un plan de « francisation » de la Bretagne ?

Cependant beaucoup de nos compatriotes, au crâne consciencieusement bourré par une école pan-française et patriotarde, le niaient avec obstination. Qu'ils soient édifiés, nous pouvons leur donner une preuve sérieuse de leur erreur.

*On a envoyé en Alsace et en Lorraine de langue allemande 300 maîtres d'écoles PRIS SUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT DE BRETAGNE.*

Or, nous savons par les protestations alsaciennes que ces individus, depuis leur arrivée là-bas, peu soucieux de leur devoir pédagogique, n'y ont fait que poursuivre les buts d'une action bassement politique. Ils avaient été envoyés dans les provinces « délivrées » (*sic*) pour y continuer la vile besogne qu'ils accomplissaient en Bretagne. C'est bien là, la confirmation de notre opinion quant à la volonté du gouvernement français de nous faire disparaître. -

Cependant, il paraîtrait, que les protestations alsaciennes ont été plus vigoureuses que les protestations bretonnes, car le gouvernement vient de faire parvenir à M. Ruch, évêque de Strasbourg, ancien évêque de Nancy, la note suivante :

« Désignez vous-même cent instituteurs de votre ancien diocèse, parmi ceux dont vous connaissez les sentiments profondément catholiques. Faites les venir dans notre Lorraine de langue allemande, nous les acceptons. (1) ».

Ce changement d'attitude du gouvernement en Alsace-Lorraine est l'indice de sa profonde veulerie, qui du reste va admirablement de pair avec son sectarisme.

Il nous est précieux de connaître ce fait, il constitue une nouvelle preuve de l'excellence de la méthode forte que nous préconisons. Nous le répétons encore, ce n'est que lorsque les Bretons feront peur, que le gouvernement leur rendra satisfaction.

~~~~~

Si « Breiz Atao » vous intéresse, de quelque façon que ce soit, mettez-vous en relation avec nous.

~~~~~

### SOUSCRIPTIONS

*Breiz Atao.* — Nous avons reçu de nouvelles souscriptions pour la diffusion de la revue. Merci. L'abondance des matières nous oblige à en reporter la liste au prochain numéro.

L'ADMINISTRATEUR.

*G. N. B.* — Nous avons dernièrement adressé un appel privé à un très petit nombre de nos abonnés, les plus fidèles amis de la cause bretonne, afin de leur signaler notre intention de faire paraître une publication d'une utilité pressante et les inviter à nous accorder leur

(1) Voir l'Echo de Paris.

aide pécunière. Presque tous ont répondu en nous envoyant des souscriptions dont certaines ont dépassé 30 et 40 francs. Nous les remercions chaleureusement. Cette publication ne saurait plus tarder maintenant, aussi celles des personnes qui n'ont pas encore pu nous envoyer leur obole, peuvent-elles le faire ; car, inutile de le dire, il s'en manque encore de quelques billets pour que le total soit atteint.

LE SECRÉTAIRE A LA PROPAGANDE.

**Si « Breiz Atao » vous paraît trop extrémiste, ne le condamnez pas avant de connaître sérieusement la question bretonne.**

## LES LIVRES

*Il est rendu compte de tous les livres adressés à la Rédaction.*

### La Brochure de Monsieur Haize

Au mois de juin dernier parut en librairie le texte d'une conférence de M. Haize, faite devant la Société Historique et Archéologique de Saint-Malo, et relative au « Retour du duc Jean IV en Bretagne en 1379 ».

Il ne nous serait pas venu à l'esprit de parler de cette brochure si l'auteur, abandonnant le domaine purement historique, n'était sorti de son sujet pour faire œuvre anti-bretonne.

La question, nettement posée, ne prêtait pourtant pas à équivoque : « Sur quelle rive de la Rance le duc avait-il débarqué ? » — « Je n'en sais rien ! » répond M. Haize en trente pages de sa brochure, — trente pages sur lesquelles nous n'aurons pas l'outrecuidance d'aventurer quelque opinion que ce soit, n'ayant nul titre pour cela.

Mais dans la seconde partie de sa conférence le voilà soudain qui change de direction ; d'historien il devient politicien pour s'appliquer à salir la mémoire de notre grand prince Jean IV de Bretagne.

Qu'on en juge :

« Sa politique, en effet, ne se contenta pas d'être exclusivement bretonne elle fut toujours pro-anglaise et nettement anti-française ».

Lui demandait-on cela ? Et puis, est-ce faire montre de bonne foi que de présenter ses sentiments, anti-français, de cette façon ? Jean IV, du reste, avait de puissants motifs pour être anti-français ; mais, quels que soient ces motifs, M. Haize les ignore, et les ignorera toujours ; il plane au-dessus de ces contingences, à ce point même qu'il va finir par nous dire que Jean IV eût dû se laisser déposséder et la Bretagne se laisser dévorer de bonne grâce par la France...

Mais, n'anticipons pas. M. Haize continue en reprochant au duc et au roi d'Angleterre, — voilons-nous la face, ceci est d'une exceptionnelle gravité, — de se dire : « amis et alliés à perpétuité » et, sous sa plume, le traité que signa Jean IV pour s'assurer l'aide de son ami et allié devient un « honteux traité » (Rigolo va !) bien qu'il ne contint, en réalité, étant donné l'époque et la situation de notre pays, rien que de très raisonnable. (La Bretagne, état indépendant, était libre de choisir ses alliés).

Suivons-le toujours ; il accuse maintenant Jean IV d'avoir été : « violent, parjure et félon ».

Qui donc l'a chargé de cette besogne ? Et ces paroles passionnées qui révèlent en notre « historien » une âme passablement violente et partielle, sont-elles bien conciliables avec la dignité d'un « savant » qui a été chargé, tout simplement, de rechercher, à 542 années de distance, le lieu d'un débarquement historique ?

Sans qu'il l'avoue, nous soupçonnons cette ire intempestive d'avoir une raison profonde : c'est que Jean IV n'aimait pas — oh ! mais pas du tout — les M. Haize de son temps et qu'il les menait un peu

duement. C'est notre historien lui-même qui nous rappelle très opportunément son sévère ressentiment contre d'Ollivier de Clisson l'anti-breton et la suspicion dans laquelle il tenait (à juste titre d'ailleurs) les seigneurs de Beaumanoir, Montauban, Guité et la Houxaie, traîtres et C<sup>ie</sup>.

... Arrivons à la fin — *in cauda venenum*. — Les préoccupations véritables de M. Haize vont davantage se faire jour, son sentiment intime plus vivement se révéler.

« Glorifier Jean IV » dit-il « le vassal de l'Angleterre, l'allié de cette nation contre la France... ce serait... un véritable défi ».

Nous y voilà, Jean IV n'a pas voulu s'abaisser, ramper devant la France ; notre bouillant historien lui en tient rigueur et veut exhaler contre lui tout le chauvinisme français dont son âme est pleine. Vous allez voir comme il vous l'habille... Avouez qu'il ne manque pas de toupet ! Mais, il vaut mieux en rire : voyez-vous ce champion de l'expansion française s'embourber dans son propre pathos et montrer Jean IV tout à la fois le vassal et l'allié de l'Angleterre, alors que 12 pages plus haut il nous avait appris que le roi de France était le suzerain de la Bretagne !

Deux maîtres étrangers à la fois ! N'est-ce pas une preuve que la Bretagne n'en doit avoir aucun ? Mais passons... et revenons à M. Haize qui ose même avancer, sans autre raison que son impertinence :

« Nous nous refusons à croire que connaissant les gestes de Jean IV, l'élite bretonne accepte de l'acclamer. »

Prodigieux ! Alors l'élite bretonne ce serait lui, et d'autres personnages taillés sur son patron : des francisés, des assimilés qui s'appellent bretons par une déformation du sens des mots, alors qu'ils n'en possèdent plus aucune des caractéristiques ? Nous avons, nous, une toute autre idée de nos compatriotes et, pour nous, l'élite bretonne, ce n'est pas une meute de chiens couchants, mais des hommes à l'esprit droit, au cœur ardent qui ne craignent pas de faire preuve, quand il le faut, de courageuse indépendance vis-à-vis de la France et de fidélité à la mémoire de leurs ancêtres.

Mais, aucune audace ne le rebute, il va toujours de l'avant :

« A ceux qui nous objecteraient qu'il a sauvé la nationalité bretonne, nous répondrons que ce n'était nullement désirable. »

Nos lecteurs se sont rendus compte qu'ils voyageaient depuis un certain moment dans le domaine de l'inconscience. N'insistons donc pas trop.

Notons, cependant, cette affirmation de M. Haize que ce « qui fait la gloire de la Bretagne » ... « c'est son histoire glorieuse depuis qu'elle est devenue province française ».

Autrement dit, c'est quand elle a cessé d'exister, officiellement, que la Bretagne a été couronnée dans la gloire, — dans les Cieux alors, sans doute.

Positivement, nous désarmons !

Alloïis, un peu de courage et, avant de laisser tomber la brochure, relevons une saleté que nous ne laisserons jamais passer sans protester car elle constitue une véritable aberration :

... « au cours des terribles années que nous venons de vivre, elle (la Bretagne) a prodigué son amour à la France, avec le sang de ses fils ».

Ce personnage est bien généreux du sang des autres. Qu'il nous laisse donc en paix pleurer nos morts tombés, soldats mercenaires, pour un drapeau qui était moins le leur que le drapeau breton, pour une cause qui était moins la leur que la cause bretonne et qu'il ne vienne pas nous déranger et mêler à notre peine, un amour qui n'est qu'une formule de rhétorique, et souvent une fumisterie en ce qui concerne les masses profondes du peuple de Bretagne.

Et vous, lecteurs, ne restez-vous pas confondu de voir ce monument d'inconscience signé du nom d'un de nos compatriotes ? — Pour nous, nous ne savons quel sentiment domine en nous à son égard : de l'indignation ou de la pitié. Ma foi ! Nous préférons plaindre M. Haize et lui conseiller — vainement sans doute — de souscrire un abonnement à *Breiz Atao* afin qu'il puisse s'instruire et se documenter sur cette grave question du Nationalisme breton, question dont il fait trop bon marché et qui le dépasse singulièrement.

GWILHOM AN AZOU.

## Bretons, rappelez votre langue!

C'est la langue de votre *Nationalité*, c'est-à-dire qu'à son existence est liée l'existence même de la Bretagne.

C'est la langue de votre *Hérédité*, c'est-à-dire que, formée par l'esprit même de la Race, seule de toutes les langues du monde, elle constitue l'expression naturelle de votre façon de sentir et de penser.

Lès livres suivants sont à la fois *faciles, intéressants et pratiques* :

### POUR APPRENDRE LE BRETON

**La Langue bretonne en 40 leçons**, par F. VALLÉE, imprimerie Saint-Guillaume, 27, boulevard Charner, Saint-Brieuc.

Prix..... 3 fr. 50

**Vocabulaire Français-Breton** de LE GONDEC, édition revue par F. VALLÉE, librairie Prud'homme, rue Poulain-Corbion, Saint-Brieuc.

Prix..... 6 fr. 80

**Notennou diwar-ben Istor ha Sevenadur ar Gelted koz** (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique) par Meven MORDIERN et ABHERVE ;

— EDITION AVEC LEXIQUES : 5 volumes (le pays et les habitants. — Type physique, costume, caractère. — Agriculture, élevage. — Communications, commerce. — Usages, noms de peuples et noms de lieux).

Prix..... 2 fr. »

— EDITION SANS LEXIQUES : 5 volumes (Histoire. — Organisation politique. — Religion. — Art. — Langue).

Prix..... 1 fr. 50

— EDITION BILINGUE (Breton-Gallois) : la Guerre.

Prix..... 2 fr. »

(Chez M. VALLÉE, 23, rue Saint-Benoît, St-Brieuc et M. LE ROUX, St-Hélory, Pordic).

## AVIS IMPORTANT

*Nous invitons nos amis commerçants et industriels à nous réserver leur publicité et ceux qui ne le sont pas à nous indiquer les maisons susceptibles d'annoncer dans notre journal.*

*En faisant une publicité qui atteindra tous les milieux bretons, on facilitera la vie du seul journal nationaliste breton. S'adresser à M. F. Debauvais, administrateur.*

### Feiz ha Breiz

Les étudiants en langue bretonne ont besoin avant tout de se familiariser avec la langue écrite. La revue mensuelle *Feiz ha Breiz* rédigée entièrement en breton, dans une langue robuste, simple et épurée, leur offre le meilleur exercice de lecture qui soit à l'heure actuelle.

ABONNEMENTS : Bretagne, 5 fr. ; France, 6 fr.

Abonnement de faveur pour les écoliers et les militaires 3 fr.

S'adresser à M. l'Administrateur de *Feiz ha Breiz*, Coadout par Guingamp.

### DEMANDEZ

### Tous vos Livres

et

### Tous vos Imprimés

à la

## “MAISON DE L'HERMINE”

(Imprimerie, Librairie, Édition)

41, rue du Casino, DINARD. — Téléph. 1-73

*En vous adressant à la MAISON DE L'HERMINE, vous servez la cause bretonne, en même temps que vos propres intérêts.*

### Evit Kavout

Ned a veit pisketat, kerdat, higeneur. Rouideu-manilh (pit) ha rouideu sardrin. Bouistadeu bleu a veit kovéin er rouideu. Ha rah erpéh e vé d'obèr anché a veit pisheat aet da di.

J. LOYANT, A. ha L. GUILLORIT ha R. NORMAND

7, rue du Breil, Naoned (NANTES)

### DIHUNAMB I

### Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit A veit Breihiz er Morbihan Prizieu. — Un niveren : dek blank — Er Bléad : Eit Breih : 20 réal ; Eit B ro Frans : 2 skouid ; Eit er broieü aral : 7 livr.

Skriba : 10, rue du Gaz - LORIENT

Le Gérant : E. BOURRIN.

# BREIZ ATAO

## LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE BILINGUE du NATIONALISME BRETON

BUREAUX :  
11, Rue Saint-Malo, 11  
RENNES (Roazon)

ORGANE  
DE  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

Abonnements :  
Bretagne et France, 5 fr.  
Autres pays, 6 fr.

Gustave LE BON.

« Conquérir le terri-  
» toire d'un peuple né  
» suffit pas — Pour le  
» dominer il faut vaincre  
» son âme. »

## La Conquête d'un Peuple par l'École

Lorsque la France voulut, sous la Révolution, mâter définitivement la Bretagne, elle usa de la force. Profitant du malentendu entre les villes et les campagnes, elle opposa villes à campagnes, France à Bretagne, afin de faire triompher la France. Et les troupes révolutionnaires, non point tant porteuses d'idées humanitaires que pionnières de l'impérialisme français, noyèrent les campagnes dans le sang, croyant y noyer l'irréductible Bretagne.

Mais, pas plus que les massacres de Cromwell en Irlande, la répression de la chouannerie n'amena la disparition d'un peuple. Et, même après que les guerres de l'Empereur des Français eussent à nouveau atrocement décimé la Bretagne, et après que ses policiers y eussent fait disparaître les derniers des protestaires, l'âme bretonne sous la pierre de son tombeau vivait encore.

Dans les longues années de paix de la Restauration, l'âme bretonne se reprit à vivre, et la Bretagne reprit petit à petit conscience d'elle-même à mesure que ses fils exhumaient des ruines du passé le souvenir de ses gloires et de ses jours heureux.

La France, qui croyait avoir abattu, par la force brutale, le farouche peuple de l'Ouest, se rendit compte que le sabre, que l'obus ne pouvaient rien contre l'âme d'une race, et qu'il fallait imaginer autre chose.

Elle eut cette trouvaille infernale : *se servir de l'école.*

Elle s'était attaquée aux hommes, les armes à la main, et les hommes s'étaient battus avec elle et l'avaient parfois rouée de coups. Elle en avait tué beaucoup, noyé d'autres, fait disparaître des quantités en Russie et en Espagne, mais ceux qui étaient restés avaient tout de même conservé l'idée, la pensée brute qu'il fallait à tout prix exterminer.

Alors, elle pensa qu'en s'attaquant aux enfants, à tous les enfants en même temps, elle pensa qu'au bout de plusieurs générations, on n'entendrait plus parler de ces idées de l'autre monde qui maintenaient la Bretagne en dehors de la France, c'est-à-dire de l'Univers. Elle se mit en devoir de vaincre les enfants.

Elle ne les attaqua pas de front, car ils se seraient rebutés. Elle se donna des apparences aimables et merveilleuses. Elle ne vint pas à eux la verge à la main, l'insulte à la bouche :

elle s'avança vers eux avec le sourire de la mère indulgente qui pardonne aux enfants qui n'ont pas été sages; elle dit à ses petits Bretons : « Il faut m'aimer bien fort, je suis la mère-patrie. » Elle leur montra un drapeau bleu, blanc, rouge et leur dit : « Voici l'emblème de votre pays, mes enfants, jurez de le suivre toujours, de mourir pour lui. » Elle leur montra une grande carte rose sur laquelle il était impossible de découvrir le mot de Bretagne, mais, où, en revanche l'F de France reposait entre Rennes et Nantes et elle leur dit : « Voici votre pays, mes chéris, lisez son nom, c'est la France. Vous y êtes nés, vos vieux parents y reposent. C'est votre Patrie. » Quand les enfants furent plus grands, et qu'ils surent lire, elle leur donna des livres et leur fit apprendre par cœur que leurs ancêtres étaient les Gaulois et les Francs, que Clovis, Charlemagne, Saint-Louis, Louis XI étaient les pères de leur peuple, qu'aux Champs Catalauniques et qu'à Poitiers leurs ancêtres avaient sauvé la France, donc la civilisation.

Et quand les enfants furent presque des hommes, les efforts redoublèrent encore : « Votre pays, leur dit-elle, est une grande nation latine. Votre langue est la plus admirable des langues du monde. Votre culture est la première de toutes. La France est la seconde patrie de tous les peuples, le flambeau de l'humanité, ou, si l'on veut, la fille aînée de l'Eglise. Nous sommes la seconde puissance coloniale, nous avons été la seconde puissance navale, notre armée est la plus illustre, nos savants les plus grands; Paris, notre capitale, est le centre du monde civilisé, c'est la ville lumière. »

Et alors, elle n'eut plus aucune difficulté pour leur faire chanter la *Marseillaise*. Elle avait trouvé la bonne méthode; elle avait vaincu la Bretagne.

Quand on ouvre des manuels d'histoire, on y lit que la France s'est gagnée la Bretagne par l'amour. Sont-ce des gens payés ou de pauvres niais qui ont écrit cela ?

Ce qu'il serait juste de dire, c'est que la France a mystifié la crédule Bretagne avec le bateau du patriotisme français.

Il lui aurait été impossible de démontrer aux Bretons qu'ils étaient Français, parce qu'ils ne l'ont jamais été. Alors, elle a eu cette idée sur-humaine, ne pas le démontrer.

Elle s'est substituée à la Bretagne et a parlé aux Bretons comme s'ils avaient toujours été des Français. Un peuple

aussi essentiellement loyal que le peuple breton ne pouvait pas imaginer, dans la droiture simpliste de son esprit, un machiavélisme aussi inouï, une fourberie aussi cynique. *Il l'a cru.* Il a cru qu'il était Français, puisque *tout le monde le lui* disait, parce que c'était écrit *partout*. Et il le croira jusqu'à preuve du contraire.

Cependant, on conçoit que les Bretons ont beau être naïfs, il est tout de même des phénomènes qui sont par trop énormes pour ne pas les intriguer. Celui de l'escamotage de la Bretagne est du nombre.

Au sein de notre peuple, le nombre des hommes qui se rendent compte qu'on leur a bourré le crâne augmente sans cesse. Et nous sommes en droit de croire qu'avant peu, grâce à leurs efforts intensifs, on dévoilera publiquement la formidable mystification qui avait poussé la Bretagne au bord du précipice et qui l'y maintient encore penchée terriblement.

J. la B.

~~~~~  
Notre véritable ami n'est pas celui qui nous écrit des félicitations, mais celui qui nous recueille dans son entourage une demi-douzaine d'abonnés.
 ~~~~~

### Nos petites enquêtes

Nous avons reçu de très nombreuses approbations concernant l'article de tête de Septembre intitulé « *L'utilisation des Bretons* ». Un de nos amis nous écrit :

« *On commence à se rendre compte de la vérité en Bretagne. Nos démobilisés ne sont pas près d'oublier tous les enfers par lesquels, sans pitié, on a fait passer les contingents bretons. Tous manifestent leur dépit de s'être laissés donner en pâture aux canons allemands, pour la vie d'un pays dont beaucoup d'entre eux se font profondément. — Un article comme celui que vous avez publié attache le grelot. Il sera l'occasion de discussions d'où, pour certains, jaillira la lumière. Je vous félicite d'avoir pris l'initiative d'un mouvement de protestation qui doit s'amplifier pour avoir une influence quelconque sur les masses. Mais il serait bon que vous puissiez donner des chiffres exacts. Quel valeur ont ceux que vous avez donnés?... »*

Une valeur relative, cher compatriote. Aussi nous ne voulons pas nous en contenter. Nous voulons savoir *exactement* le nombre des morts en Bretagne, et le plus vite possible. Nous commençons dès ce mois-ci notre petite enquête.

Nous avons dressé un tableau des communes de Bretagne. Il nous faut pour *chacune* d'elles le nombre des mobilisés tués de 1914 à 1919. Nous établirons la proportions des tués par rapport au nombre des habitants de la Bretagne en 1914. Nous ferons le même travail pour le reste du territoire français, et nous pourrions voir enfin dans quelle mesure exacte la Bretagne a été saignée.

Nous, faisons appel à nos lecteurs de toute la Bretagne pour qu'ils nous envoient les chiffres concernant les communes de leur pays. Il est inadmissible que nous ne sachions pas le nombre de nos frères tombés là-bas. Nous n'avons pas le droit d'ignorer combien de martyrs nous avons à pleurer.

Adresser tous renseignements à la direction de *Breiz Atao*, 11, rue Saint-Malo, Rennes, avec la mention ENQUÊTE.

~~~~~  
Ceux de nos lecteurs qui veulent faire un peu de propagande doivent contracter plusieurs abonnements.
 ~~~~~

## Kontadennoù diwarben ar Marw e Breiz-Uhel

(KENDALC'H)

### Marc'hajou gant an diaoul

E bro Merdriniég, pa weler pinvidigez unan bennag o kreski buhan, e teu peurvuia ar memez sonj e penn tud ar c'harter. An holl a lavar :

Hervez lod iar an diaoul a zo henvel tre da wel ouz eur iar ordinal, unan zu ; hervez lod all e vefe an aneval-ze eun amprevan (evel ma vo displeget aman pelloc'h). (1)

N'euz forz penôs, ar iar a vev e ti an hini en deus gallet kaout anezan digant an diaoul. Dozvi a ra bep mintin peziou arc'hant hag aour, awechou muioc'h, awechou nebeutoc'h. Arabad kemer muioc'h eget an hanter euz ar peziou-ze, petramant na vefe ket dozvet mui gant ar iar. Ne c'hell dén dond da veza perc'hen d'ar iar hep gwerza e ene e trok. Koulskoude, ma kav pôtr ar iar eun dén hag a blij dezan kemer al lapous d'e dro, an hini a ro ar iar en deus, evelse, paët e dle d'an diaoul. Diwezatoc'h, mar ne gav ket perc'hen newez ar iar an tu da en em zilua diouti, e vo red dezan lezel e ene da vond da goll.

Kountet eo bet din penôs eur miliner euz ar c'hanton, hag hen perc'hen d'ar iar, en doa dastumet madou bras. Pa zantaz ar gôsni o tond, e komzaz ker brao ouz eun amezeg dezan, eul labourer-douar berr a spered, ken ec'h asantaz hema kemer ar iar digantan. Al labourer-douar a binvidikâz d'e dro. Pa gavaz en doa gounezet awalc'h, e klaskaz d'e dro rei an aneval d'eun dén-all. Poan gollet, ne gavaz dén ebed d'e gemer. Ar paour-kez dén a 'n em grougaz gant an dizesper. Beziat e oe hep pedennou an Iliz, eun abardaez da guz heol. Evit dougen ar c'horf d'ar vered, e oa red tremen dirak ti ar miliner a zo meneg anezan uheloc'h. Henez a'n em gave en e borz, d'ar c'houlz ma oa tud an interamant o tremen. Dal ma welaz ar arched, ez eaz a benn-sailh (2) en ti hag zerraz an nor. Ar pezh a lakeaz kalz konchennoù da zavel er c'harter.

Pa fell d'eun dén en em zilua euz ar iar, mar ne gav dén da gemer anezi, e lavar d'ar c'hoc'her (3) embann anezi, da zul vintin, goude an oferen-bred. Heman en deus eur c'hiz ispisial da ziskleria an dra-ze. Setu ama penôs e tispak e gefridi.

« Mar ez eus tud hag a fell dezo kaout ar vatez a bae he mestr 'n eur zond en ti, n' o deus nemet dond d' am zi fenôz, goude ar gousperou.

Eun dén kôs en deus asuret din en doa klewet meur a wech an embann-ze e boure'h Plemed.

Eun all en deus kontet din an dra-man :

Eur zulvez, goude an oferen-bred, e oan o selaou an embann a ree ar c'hoc'her dirak porz an iliz. Embann a reaz en deiz-ze « ar vatez a bae he mestr'n eur zond en ti ». Ar c'hoant a zavaz ennoun da gaout ar iar. D'an abardaez, goude ar gousperou, setu me mond da di ar sakrist. Re all a zeuaz ivez. C'hwec'h a wazed e oamp. Ar sakrist a alc'hwezaz e zor souden hag a c'houlennaz diganeomp ha fellout a rea deomp holl kaout ar iar. Me ha pewar all a respountaz ia. Unan hepken ne respountaz gir. Ar sakrist a gemeraz en eur armel eur voutailhad gwin ha gwerennou hag a ziskargaz deomp peb a vanne gwin.

(1) Le texte recueilli en pays gallo parle de la *poule* noire. Nous avons traduit littéralement, mais la *poule* noire est une superstition d'origine française. En Bretagne bretonnante, c'est le *chat* noir, *kaz du an arc'hant*, qui apporte l'argent de la part du diable. Voir, à ce sujet, le 2<sup>e</sup> livre de Pipi Gonto.

(2) a benn-sailh : précipitamment.

(3) Koc'her : crieur public.

Neuze e lavaraz deomp : « Ar iar zo o vond da zibab hec'h-unan ar perc'hen m'he deus c'hoant. Azezit pep'hini dirag eur weren ha dustu hi a ielo da eva e gweren an hini he deus dibabet. »

Neuze, an hini n'en doa ket respontet bremaik a zivoutonaz e jiliten. Eun naeren (1) vihan du a ziflukaz anezi, a ruzaz war an daol eur pennadig amzer, hag en em lakeaz da eva euz unan euz ar gwerennou.

Dre euryad, ne oa ket va hini e oa. Edo ar weren dirag eun dén n'anavezen ket. An dén-ze a zivoutonaz ivez e jiletan, hag an naeren zu en em zilaz en e gerc'hen.

Biskoaz abaoue n'eo deuet din c'hoant da vond da gerc'hat « ar vatez a bae he mestr en eur zond en ti ».

Dastumet gant *Ronan Kervenez* (Ronan de Kermené).

Troet e brezoneg gant :

R. Ar C'hoseg — L. An Aotrou — ha L. Weisse.

Lakât a reomp, da heuilh, diw gontaden-all henvel, tennet euz « Envoriou eur Breizad euz Pariz » gant Paul Sébillot.

I. — An dud vat a'n em lakeaz neuze da laret konchennou, istoriou diwar ar mêt; unan euz an istoriou ma hepken a zo chomet em spered. Alies em eus klewet konta anezi abaoue, ha demdost en hevelep feson :

Pa oe lodennet arrebeuri eun tiegez etre an heritourien, e teue ingal eur iar zu da chilgana endro dezo. Da genta, ne daole den evez outi, nemed evit ober dezi tec'hel; hogen, kaer e oa, e teue ataô en dro. Goulskoude, unan bennag a zelaouaz anezi hag he c'hlewaz o lavarout hag hadlavarout : « Piw, piw, piw am c'hemero ! » Obten a reaz e vije lakêat dezan en e lod, ha vad a reaz dezan, rag bemde e tigase arc'hant dezan, haz evelse eo e teuz da veza pinvidik. An hini a lavare ar c'honchou a anaveze perc'heu ar iar; larout a reaz e hano, hag ouspenn « e oa c'hoaz leun a vuez ».

II. — E kerriaden Ar Chapel, eo bet lavaret din penôs tud, gwrazez peurliesâ, a oa bet aliet euz maro o c'herent, beuziet er mor; lavarêt zo bet din zoken o hanoiou. Leur an ti a veze glebiet soudan gant poulladennou mor (2). Beradennou gwad a goueze war an daouarn; goelini (3) a zeue, en eur nijal, da stoka gant o diwaskel war gwer ar prenestri. Holl dud an Arvor a grede start en traou-ze, breman daou-ugent 'là zo, ha kavet meus an hevelep kredennou e touez ar besketerien, bep gwech ma 'z oun bet o chom en unan euz o c'heriadennou. Awechou, an hini a dlee beza beuzet a vije gwelet hen e-hunan er mare ma c'hoarveze an darvoud. E kerriaden Ar Chapel e oan lojet e ti eun Itron hanwet Guilhom. Setu ar pez he deus displeget din meur a wech, ha bepred er memez doare :

Eun abardaez-noz, e welaz soudan dirazi he gwaz, hag hen o veachi war vor pell ac'hano, her gouzoud a rêa; deuet e oa ebarz an ti hep ma vije bet digoret an doriou. Pa en em gavaz e kreiz ar gampr, e lavaraz dezi mond dustu da denna an arc'hant a oa plaset e ti noter Ploubale. Goude-ze ez eaz kwit en eun taol, hep ma teuche an nor da finval. An Itron a gredaz start he doa gwelet an esaouer euz he gwaz. En em wiska rêaz dustu evit mond, en noz, da Bloubale. An deiz warlerc'h, abred er beure, ez eaz da studi an noter, da denna an arc'hant. Eun nebeut deveziou goude e oe digaset dezi kelou euz maro he gwaz, beuzet epad eun amzer fall, er mêaz, dirak enezen Vriad (4).

(1) naeren, fém : couleuvre.

(2) Poulladennou-mor : des flaques d'eau de mer.

(3) Goelini : pluriel de goelan : goéland.

(4) Enezen Vriad : l'île de Bréhat.

**Aimer la Bretagne, c'est bien !  
La servir, c'est mieux !**

## ECHOS DE BRETAGNE

### Nos Prélats et la Conscience Nationale

On aurait pu croire avant les heureuses initiatives de Mgr Duparc, que nos prélats de Bretagne étaient systématiquement brouillés avec le sentiment national. Après le sermon de Mgr Charost au couronnement de N. D. de Kelven, nous nous croyons autorisés à penser que le jour peut n'être pas loin où nous aurons d'heureuses surprises.

Mgr Charost charge à fond le morcellement départemental de l'entité bretonne.

« ...D'autres pourraient venir observer ici une collection charmante de traits ethniques accusés et vivaces qui, sous le découpage administratif tout superficiel, font soudain réapparaître, dans une vision captivante la Bretagne immortelle !

« La Bretagne, elle, ah ! sans doute, elle aime reprendre comme ici, conscience de son unité et de sa race qui est la plus homogène et la plus antique de toutes celles de l'Europe. Elle aime, dans ses grands pardons, à se sentir un peuple qui FUT grand, qui reste fier, qui ne se dompte pas. »

« Peut-on faire, avec plus de délicatesse, chœur avec *Breiz Aato* ?

Mgr Charost tente de donner à ses auditeurs la honte de l'avachissement dans lequel est tombée leur patrie :

« Vos pères, rudes hommes d'armes, voulant maintenir l'indépendance bretonne, couvrirent votre sol de châteaux-forts, hérissés de créneaux, baignés de douves profondes. Ils en construisirent une double, une triple ligne : de Fougères à Vitry et à La Guerche, de Saint-Aubin-du-Cormier à Tinténiac, de Saint-Malo à Dinan, à Josselin, à Nantes. Toute la Bretagne était hérissée d'hommes d'armes et de places d'armes. Ces hauts donjons n'ont pas sauvé son indépendance. Ils ont sauvé du moins son honneur, sa fierté, ses franchises (1). Le canon français fut le plus fort... »

« ... Depuis lors, nos forteresses ne sont plus qu'un musée de l'histoire héroïque bretonne. Le guet ne paraît plus au haut du rempart et les ponts-levis épiques ne s'abaissent plus que devant d'inoffensifs et bourgeois visiteurs. »

Monseigneur quitte ce terrain particulièrement brûlant pour un autre où il n'a aucune chance de se compromettre; puis il termine par ces mots :

« Ici, c'est l'amour de Dieu qui pousse ces multitudes vers Marie, et elles le connaissent cet amour infini, elles le glorifient comme le glorifia Marie elle-même. Elles lui répondent par leur propre amour, elles lui répètent la vieille et fière devise bretonne : « Je sers qui j'aime. » Et, du haut de ce ciel propice et clair, Marie, et, au-dessus d'elle, Dieu lui-même, répondent : « Et moi, qui j'aime, je le sauve ! » Ainsi soit-il !

Il nous reste à souhaiter que les Bretons aiment la Bretagne et que Marie et son fils aiment les Bretons.

### Gouel ar Bleun Brug

Le congrès et les fêtes du Bleun Brug ont eu lieu à Kastel Pol (Saint-Pol-de-Léon) les 14 et 15 septembre dernier. L'U. Y. B., y était représentée par MM. Mordrel et Debauvais du C. D., Lemonnier, Drezenn et Riou. On sait que le but de cette Association est la défense et le relèvement de la langue bretonne.

Ces fêtes ont été remarquables en soi. Elles représentent, chez leurs organisateurs, une suite d'efforts admirables qui leur vaut toute notre sympathie. En entendant ces chœurs nombreux et savants, en assistant à ces pièces qui avaient attiré des milliers de spectateurs, en suivant ces séances qui avaient réuni les meilleurs de l'élite bretonne, nous avons rêvé de ce que pourront être nos futures « Eisteddfodau ».

Cependant nous croyons indispensable de faire quelques remarques sur les moyens employés pour relever la langue bretonne dans l'esprit des assistants.

(1) Mgr Charost ne nous parle pas de l'annexion de 1789.

On a mis en honneur la langue bretonne à Kastel Pol (1) sans qu'il soit expliqué une seule fois au peuple pourquoi on la mettait en honneur.

Il y a là quelque chose de paradoxal et d'illogique. Vouloir relever une langue sans expliquer à ceux qui la parlent *les raisons* que l'on a de la sauver, c'est s'exposer à donner des coups de bâton dans l'eau. Les fêtes du *Bleun-Brug* ont momentanément intrigué le peuple, mais elles n'ont exercé sur lui aucune influence profonde. Nous doutons qu'elles aient décidé un seul père de famille à causer chez lui dorénavant le breton en place du français. Il est certain qu'une simple petite harangue d'un quart d'heure, *même en français*, prononcée par un nationaliste convaincu devant la foule rassemblée sous les halles, aurait fait plus d'effet sur elle que né lui en a produit une après-midi entière de représentations à-bretonnes, en breton.

Nous prédisons aux excellents amis que nous avons au *Bleun-Brug*, une plus rapide extension et un succès plus étendu dès qu'ils auront su donner à leur action un caractère plus national.

(1) Voulant remettre la langue bretonne en honneur, les dirigeants du *Bleun Brug* auraient du lui faire jouer le rôle de langue officiel'e qui lui rendrait tout son prestige. Les affiches, programmes, tickets, pancartes étaient rédigés *en français*, les explications étaient données au public *en français*, la police des réunions était faite *en français*. Ce qui aurait frapper le plus vivement l'esprit populaire a été négligé. Nos respectueuses félicitations, cependant à M. le Chanoine Ugent et à M. l'Abbé Perrot et nos compliments à M. Disesse qui furent à peu près les seuls à avoir la conscience de causer breton en public.

## Aux Fêtes de Huelgoat

On a lu dans les quotidiens du 19 septembre dernier des comptes rendus minutieux des fêtes touristiques de Huelgoat qui eurent lieu la veille. On a parlé des costumes, des luttes, des binious, des danses chantées, des gwerzes mais cependant on n'a pas insisté assez sur la correction parfaite des Bretons ce jour-là, vis-à-vis de la France. Un exemple : à l'issue du concours de poésies et de chansons, après que le jury sur son estrade eût clamé le *Bro goz va Zadou*, hymne national breton, l'un de nos bardes les plus populaires crut devoir s'avancer et s'écrier : « *Ha breman, ar Marseilhez !* » — « Maintenant la Marseillaise, la Marseillaise en breton ! ». Cette simple annonce suivie de l'exécution fit, il est vrai, reculer la foule ; néanmoins nous devons féliciter notre barde de cette note bien française qu'il eût le tact d'introduire dans une fête qui n'était que bretonne d'aspect.

M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, fut moins correct. Il eut l'audace de parler breton aux Bretons assemblés : il les traita de « *Kenvroiz Kér* » et termina son laïus par « *Breiz da virviken !* » sans qu'il soit question de *Marseillaise* ou de *Grande Patrie*.

Mais il est vrai que ce vieil Erwan vous rigolerait au nez, si on le traitait de séparatiste !

Et, GÉDOUR.

# LA POLITIQUE & L'ACTION NATIONALES

## Contre une nouvelle « utilisation » des Bretons

On sait que la plupart des journaux bretons, toujours à la remorque des autorités et de la presse française, se sont empressés d'approuver et d'encourager la transplantation de nos familles bretonnes en Gascogne et en Limousin. On assiste au douloureux spectacle de ces publicistes bretons plongés dans l'inconscience la plus sereine. Ils se font, une fois de plus, les auxiliaires de la mise en coupe réglée de leur pays.

Un patriote comme François Vallée ne pouvait manquer de faire entendre ses protestations. Voici la lettre qu'il vient d'envoyer au directeur de la *Croix des Côtes-du-Nord* et qu'il nous communique :

Le 29 Septembre 1921.

Mon cher Monsieur Tic-Tac,

Permettez-moi de vous transmettre les observations suivantes à propos de l'article de la *Croix des Côtes-du-Nord* « Nos Bretons dans le Sud-Ouest » (25 septembre). Il y est question du repeuplement, à l'aide de familles bretonnes, des départements les plus atteints par le fléau de la dépopulation, en commençant par la Dordogne.

Or, cette opération est dirigée de Paris par un groupement étranger à la Bretagne et qui semble considérer un peu trop nos compatriotes comme un simple bétail humain dont il a le droit de disposer à son gré.

Aussi beaucoup de Bretons se sentent-ils froissés de cette manière de faire. Après son héroïsme et ses lourds sacrifices à la guerre, notre Bretagne méritait mieux !

D'autant plus que les avantages matériels, économiques ou autres, que l'on fait miroiter aux yeux de nos compatriotes, sont, en grande partie, illusoire. C'est ce qui résulte d'une étude des plus consciencieuses de la question par notre ami et éminent économiste, M. Jean Choleau, président de la Fédération Régionaliste.

Dans ce pays, en effet, tout est différent de ce que nous voyons en Bretagne, climat, travaux de ferme, cultures : les principales cultures de la Dordogne sont la vigne, la truffe et la noix. La condition du cultivateur y est inférieure : le métayer n'y peut guère y devenir, à son tour, propriétaire. Le

grand stimulant des énergies rurales en Bretagne, l'accession à la propriété, manque en Dordogne.

Surtout les conditions morales et religieuses y sont détestables.

... « *Aucun groupe ethnique dans le monde ne présente une pareille hyponatalité* » (1) ... Et, comme vous l'avez dit très bien vous-même ici maintes fois, cette natalité qui s'effondre dénonce un terrain essentiellement immoral et irrégulier. L'économiste auquel est empruntée la citation qui précède y signale la dislocation absolue de la famille, la ruine de la discipline et de l'autorité à tous les degrés. Et c'est dans cet enfer que l'on veut jeter nos catholiques familles bretonnes !

Les groupements parisiens qui dirigent ce mouvement se sont adjoints dans le but d'opérer « le dépaysement sur place des Bretons », suivant leur expression, l'Office Agricole du Finistère.

Celui-ci, pour justifier sa participation, met en avant :

- 1° Une crise de logement qu'il n'a pas pu prévenir;
- 2° Son désir de s'opposer à l'émigration au Canada, qu'il insinue être antifranaise.

Au moins le Canada présente sur les pays du Sud-Ouest l'avantage de constituer un milieu sain, favorable à la vie religieuse et familiale, facteur d'énergie et de progrès.

Loin de faire œuvre antifranaise, le Breton émigré au Canada, retrouvant, dans un milieu favorable, ses qualités de race, idéalisme et initiative, pourrait les employer à la défense du Droit et des intérêts supérieurs de la France. Et cela n'est pas à négliger. N'est-ce pas parce que nos qualités de race ont eu le dessus sur l'égoïsme anglo-saxon que les Etats-Unis sont intervenus pour terminer la guerre ? Les Bretons en Amérique, ainsi que les Irlandais, seraient d'un grand poids pour l'avenir.

Tandis qu'ils se perdent fatalement, et pour eux-mêmes, et pour la Bretagne, et pour la France, dans ce gouffre d'immoralité et de dépopulation où l'on entreprend de les diriger.

Aussi, je crois devoir joindre ma voix à toutes celles qui s'élèvent déjà, parmi mes compatriotes, contre cette mesure inique et désastreuse. Je proteste de toutes mes forces et de toute mon âme !

Et me dis votre ex-confrère et ami toujours dévoué.

F. VALLÉE.

Tous ceux qui ont un cœur et une intelligence de Bretons sont avec M. Vallée. Qu'il reçoive ici toutes nos félicitations pour son heureuse initiative. Nous sommes prêts, à « Breiz Atao », à soutenir avec la dernière énergie tout mouvement de protestation contre l'utilisation des Bretons dans le Sud-Ouest de la France. Nous nous ferons même un plaisir de le canaliser s'il est besoin, en lui prêtant nos colonnes. En tout cas, que dès maintenant, TOUS CEUX QUI ONT DES DOCUMENTS INTÉRESSANTS aient la bonté de nous les communiquer. Nous en ferons bon usage.

(1) D<sup>r</sup> LABAT, *En Gascogne, l'abandon de la terre*, « Revue des Deux-Mondes », 1<sup>er</sup> août 1910.

## Une lettre

Nous recevons de notre excellent ami Andrew Mellag, le distingué directeur de *Dihunamb*, la lettre suivante :

### Régionalisme et Nationalisme

#### Pour le groupe de la Yaouank'iz Breiz à Rennes

Mes Chers Amis,

Voulez-vous permettre à un de vos lecteurs de la première heure, ancien étudiant de l'« Université de Bretagne », quelques réflexions au sujet de la nouvelle attitude de « Breiz Atao » vis-à-vis du régionalisme breton contemporain, vieux déjà de vingt-deux ans, et père de tous les mouvements nationalistes d'aujourd'hui ?

Vous affirmez que les régionalistes ne font que soutenir le pouvoir central, lequel, lui, s'efforce sans cesse de supprimer toute vie provinciale et tout esprit nationaliste.

Pourquoi une telle affirmation ? Est-ce parce que depuis quelques années des préfets et des sous-préfets, en Bretagne, viennent parfois assister aux assises des régionalistes bretons pour leur apporter « le salut de la République » et reconnaître que les idées décentralisatrices sont désormais bien accueillies des élites du peuple, après une propagande acharnée de plus de vingt ans ?

Cette intervention des agents du pouvoir central prouve la force de pénétration populaire de nos idées et la nécessité où ils se trouvent de les prendre en considération. Vous êtes trop jeunes, mes chers amis, pour vous rappeler le temps où dans les innombrables préfectures, sous-préfectures (et bureaux ministériels parisiens) on ne s'occupait de notre propagande que pour nous menacer de la Haute-Cour. Que les temps sont changés ! et que vous avez beau jeu ! Grâce à nous, vos devanciers, vous pouvez aujourd'hui écrire tout à loisir, en fils peinarde, tout ce que nous disions et écrivions alors en faveur de la Bretagne et du régionalisme, et même renchérir sur nous, sans risquer un horizon des officiels. C'est à peine si Ifik excite un peu votre zèle par ses absurdes attaques antibretonnes.

Je suis, pour ma part, excessivement heureux de voir se constituer à Rennes, la vieille capitale bretonne aujourd'hui si malheureusement fonctionnarisée et embourgeoisée un groupe sérieux d'étudiants bretons patriotes et avertis de toutes nos préoccupations nationales, car ils seront la source, le séminaire du recrutement des régionalistes bretons de l'avenir. Je l'affirme sans crainte : ou les « jeunes » seront nos successeurs au jour où l'âge ou la fatigue aura terrassé les « vieux » ou ils ne seront rien, et disparaîtront dans la vulgarité de la vie contemporaine purement matérielle.

Combien hélas ! n'avons-nous pas connus, nous les « vieux », de ces Bretons *intégraux, nationalistes, séparatistes* d'autrefois qui, aujourd'hui, munis d'une bonne prébende de fonctionnaire et bourgeoisement mariés, osent à peine nous regarder quand le hasard les fait nous rencontrer dans les rues de nos cités bretonnes.

Puissiez-vous, jeunes amis, n'être jamais de ces vaincus, pouvoir toujours nous regarder en face, et prétendre à notre considération et à notre succession !

Car, je dois en finir par cette déclaration que les régionalistes bretons, aussi bien ceux de la *Fédération Régionaliste de Bretagne* que ceux de l'*Union Régionaliste*, loin de prêter au pouvoir centralisateur un appui qui lui servirait à achever l'esprit nationaliste des Provinces; et à entraver toute velléité de liberté régionale, ne cessent de réclamer une nouvelle constitution française *enlevant au Pouvoir central la plus grande partie des attributions qu'il a peu à peu accaparées depuis trois siècles, pour les rendre à la Province (ou Région) seule à les exercer pratiquement.*

Est-ce compris, mes chers amis ? Et ne venez pas nous affirmer gratuitement que notre régionalisme général, s'appliquant à toute vraie région de France, supprime le nationalisme breton ! Au contraire, tout vrai régionalisme breton est *nécessairement nationaliste*. Les libertés régionales acquises, nous pourrions alors réaliser dans l'unité territoriale de la Gaule française, nos réformes bretonnes *spéciales* : enseignement de notre histoire, enseignement de notre langue bretonne, concurremment avec le français; réformation de notre système de chemins de fer (si défectueux actuellement); aménagement moderne de nos ports bretons, si délaissés, etc., etc.

Voilà un programme qui n'a rien de vague; aidez-nous, Messieurs, à le réaliser et laissez de côté toute critique excitante envers vos meilleurs amis.

André MELLAC.

Nous sommes très touchés de l'intérêt que nous porte l'un des plus vieux militants bretons. Sa lettre nous fait plaisir, en tant qu'elle dénonce un désir d'union qui est également nôtre. Mais que M. Mellag réfléchisse que l'union des militants bretons ne se fera pas par miracle, elle sera la résultante de l'unification des doctrines, des programmes d'action et des revendications, ou elle ne sera pas. Nous ne faisons que poursuivre cette unification lorsque nous adressons aux régionalistes des critiques que nous croyons justifiées par la logique et qui sont vérifiées par les événements. Les régionalistes ont raison de nous répondre. La discussion est profitable, lorsqu'elle se limite à un échange d'idées, dénué de tout esprit de polémique.

Nous faisons suivre la lettre de M. Mellag de quelques considérations, dans lesquelles les régionalistes bretons voudront bien voir une explication renouvelée de notre attitude à leur égard.

I. — Etant donné que la francisation de la Bretagne marche à grands pas et que le peuple perd de plus en plus conscience de sa nationalité, il faut, à tout prix et sans délai, entamer une lutte directe contre ceux qui débretonnisent, et, au premier chef, contre les représentants de la France en Bretagne dont il faut avant tout mettre en garde les Bretons.

Seul cet antagonisme rendra aux Bretons la notion de l'étranger, la conscience de l'oppression qu'ils subissent et par conséquent provoquera la réaction.

C'est pourquoi les militants bretons qui manifestent leur « attachement » et leur « dévouement » au gouvernement, qui déclarent à tout bout de champ leur « amour » de la France, font œuvre pan-française en Bretagne. Aux yeux de tous, ils reconnaissent, ils acceptent, donc *ils approuvent*, les destructeurs de la Bretagne. Surtout, lorsqu'à l'exemple d'un Choleau, ils prennent violemment parti contre les nationalistes.

II. — Le fait de réclamer une nouvelle constitution française ne constitue pas de l'action bretonne, ni même de l'action tout court. D'abord, parce que, quelle que soit la constitution française, la Bretagne, si elle est nation, doit s'en tenir à l'écart; ensuite, parce qu'on pourra « réclamer » pendant des siècles sans que la question n'avance d'un pas. Nous n'avons qu'une chose à faire : préparer un risorgimento breton et, pour cela : réveiller et exalter le sentiment national. Qu'importe l'obtention d'un statut régional, si nous sommes assimilés d'ici-là; et comment arrêtera-t-on l'assimilation, si l'on ne lui oppose pas le sentiment national ? — Nous sommes les successeurs des régionalistes bretons dans la mesure où ils ont fait campagne pour la nationalité.

III. — Répandre en Bretagne la théorie régionaliste, c'est

mettre dans le crâne des Bretons qu'ils sont *une région de France*, idée que beaucoup n'auraient jamais d'eux-mêmes; c'est consolider en Bretagne le sentiment *national* français qui est la cause profonde de notre dénationalisation. *On est en droit de dire que le régionalisme français supprime le nationalisme breton.*

Si le régionalisme breton n'est pas du régionalisme français, alors qu'on l'appelle par son nom qui est : *nationalisme breton.*

On ne peut pas être régionaliste et nationaliste à la fois, si on laisse au mot régionaliste la signification qu'il a en français et en France. Des nationalistes peuvent revendiquer un statut régional pour la Bretagne, c'est un peu notre cas, mais ces revendications ne doivent être qu'un acheminement vers l'autonomie; et, en tout cas, c'est un sentiment *national* qui doit les soutenir.

Lorsque les régionalistes bretons justifient leurs revendications par les doctrines régionalistes françaises, ils font fausse route, ils *se conduisent comme des Français en Bretagne.*

IV. — Il n'y a pas de réformes bretonnes spéciales. Ou la Bretagne est un coin spécial de la terre de France, et alors elle peut avoir des revendications « spéciales », mais sans jamais espérer avoir sa vie propre et autonome. Ou bien, elle veut toute sa liberté, afin de s'orienter vers d'autres centres d'attraction, et il lui faut revendiquer son autonomie. Alors il ne s'agit plus de revendications intérieures françaises, même agrémentées de l'étiquette « spéciale ».

V. — Nous sommes prêts à aider, comme nous avons aidé, de toute notre force et de tout notre cœur les régionalistes lorsque ceux-ci lutteront dans le sens breton, c'est-à-dire lorsqu'ils cesseront de relever du régionalisme français. Leur intérêt, comme celui de la Bretagne, comme le nôtre, est qu'ils quittent des théories et des méthodes *inopérantes* en Bretagne. Déjà beaucoup d'entre eux l'ont fait, nous en voyons beaucoup d'autres qui se rapprochent carrément du nationalisme; qu'ils reçoivent notre approbation, et surtout qu'ils persévèrent dans ce sens.

## Un moment d'oubli

M. Léon Bérard, « notre » ministre de l'Instruction publique, s'est laissé aller dans l'enivrante atmosphère du pays natal à des déclarations que le ministère a probablement déjà taxées d'imprudences.

Comme on lui demandait son opinion sur la guerre faite dans les écoles aux dialectes locaux, il répondit :

« — Je n'ai pas à juger des maîtres qui, de bonne foi, considèrent comme « patois » tout ce qui n'était pas du français. Aujourd'hui, ma conviction personnelle est que l'enfant connaît mieux notre langue le jour où on lui expliquera comment s'opère la translation — autrement dit la version — d'une phrase, mettons béarnaise, en une phrase française. »

« ... Maintenez le parler local et nous n'aurons pas de « patois » à redouter, car c'est massacrer le français que de l'adapter, mot à mot, sur la construction gasconne par exemple... »

Et comme on demandait enfin au Ministre si le régionalisme pouvait aider efficacement le félibrige, il répondit :

« — Si le régionalisme amène la fin d'une paperasserie abusive, ce sera un grand bienfait. Cependant, j'estime que nous devons séparer le félibrige de ce qu'il y a de terriblement incertain dans le régionalisme, ou, du moins, de... fort lointain. »

« Ne décourageons aucun effort, s'empresse d'ajouter M. Léon Bérard, mais gardons avant tout la langue, l'accent de notre province. »

Il est évident que M. Léon Bérard a eu un moment d'oubli. Néanmoins, ses paroles restent sur le papier. Elles sont si nettes, elles sont si sages qu'il ne peut les renier.

L'occasion de lui adresser une supplique est donc merveilleuse. Que les autorités bretonnes intéressées se mettent immédiatement en action. Que l'on refasse une pétition aussi for-

melle, aussi explicite, aussi appuyée que le fut celle de M. de l'Estourbeillon: Que l'on groupe quelques-uns de nos plus dévoués (??) députés, pour la présenter et la défendre.

S'ils sont éconduits, ou si le gouvernement, d'une façon ou d'une autre, élude la réforme, nous serons plus que jamais en droit de dire aux Bretons qu'ils ne doivent compter que sur eux.

## L'initiative du C. D. I. B.

Le Comité de Défense des Intérêts Bretons vient de prendre une initiative, qui, si elle est soutenue, pourra peut-être obtenir de meilleurs résultats que la pétition de M. de l'Estourbeillon de 1919. Il a adressé aux Conseils généraux et aux Conseils municipaux de nos principales villes une lettre les invitant à adopter le vœu suivant :

« Le Conseil général (ou municipal) émet le vœu que la langue bretonne qui possède une littérature qui s'enrichit tous les jours, et qui est parlée couramment par un million et demi de personnes, soit traitée sur le même pied d'égalité que la langue provençale et que, comme cette dernière, elle soit admise à titre de seconde langue aux épreuves du baccalauréat et enseignée dans les lycées où elle sera réclamée. »

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons la réponse des Conseils généraux et municipaux. Nous ne pouvons croire qu'elle ne soit pas favorable et que les assemblées sollicitées n'adoptent un vœu qui ne réclame qu'un minimum de justice et une simple mesure d'égalité.

Comme il est de notre devoir, nous appuyons ce vœu de toute notre force, mais est-il besoin de dire que les réformes qu'il demande ne constituent à nos yeux qu'un premier pas ?

Ce n'est qu'une véritable révolution dans notre enseignement qui débarrassera la Bretagne de la carapace latine, inadaptée à son génie, qui la paralyse et l'abrutit. Cette révolution fera de l'Université de Bretagne (Rennes et Nantes), actuellement satellite de Paris, le centre d'un monde intellectuel nouveau. Le programme de revendications de l'U. Y. B. n'a pas d'autre but. On s'en souvient :

Pour assurer le plein développement de l'intelligence bretonne dans le milieu breton, notre programme est le suivant :

*Autonomie de l'Université Bretonne de Rennes*, Spécialisation dans les langues, les lettres et les sciences celtiques.

*Enseignement obligatoire de la Langue et de l'Histoire bretonne dans les Ecoles normales, Séminaires, Lycées et Collèges de Bretagne.*

*Enseignement facultatif de la Langue, obligatoire de l'Histoire bretonne dans les Ecoles primaires supérieures de Haute-Bretagne.*

*Enseignement obligatoire de l'Histoire bretonne dans les Ecoles primaires de Haute-Bretagne.*

*Enseignement obligatoire de la Langue et de l'Histoire bretonne dans les Ecoles primaires supérieures et les Ecoles primaires de Basse-Bretagne.* Enseignement du français à l'aide du breton.

*Autonomie de l'Enseignement Artistique.* Étude aux Ecoles des Beaux-Arts et d'Architecture de l'ornement celtique et de l'art breton.

Comme on le voit, ce premier pas, qui consisterait à mettre la langue bretonne, en France, sur pied d'égalité avec le provençal, l'annamite et le persan, ne saurait nous satisfaire. Cependant, si le mouvement de revendication que l'initiative du C. D. I. B. peut déclencher, devait aboutir, ce serait déjà un grand progrès. Ses premiers résultats utiles seraient d'assurer aux élèves des débouchés que n'a pas encore la faculté celtique de Rennes

A notre point de vue politique breton, le succès d'élémentaires revendications scolaires de ce genre aurait une importance incontestable. Il marquerait pour la première fois une « bonne volonté » de la part d'un gouvernement qui jusqu'ici s'est toujours conduit en adversaire résolu de notre langue; cela ne manquerait pas de calmer certaines impatiences et d'adoucir certaines aigreurs.

Nous souhaitons donc bonne route au vœu patroné par le C. D. I. B., mais sans trop en attendre de résultats; le sort fait précédemment à des vœux analogues nous a fixés sur ce que nous devons attendre de la « bonne volonté » et de l'esprit d'équité (??) du gouvernement français vis-à-vis de ses plus serviles sujets.

Quelle que soit la réponse du gouvernement, elle sera à nos yeux celle de la France.

~~~~~  
Etes-vous bon breton ? Ne le dites pas, montrez-le en faisant quelque chose d'utile à la cause.

NÉCROLOGIE

Le décès de Mgr Dubourg

La Bretagne vient de perdre un éminent prélat et un excellent patriote.

Son Eminence le Cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, primat de Bretagne est mort le 22 septembre 1921,

Originaire du Trégor, très attaché à la langue bretonne, il était très fier d'être le premier cardinal bretonnant. Il parlait et écrivait fort bien sa langue et on lui doit un certain nombre de gwerzes et de cantiques en breton.

Patriote dévoué, membre de « l'Union régionaliste bretonne » et de la « Fédération régionaliste de Bretagne », il avait suivi avec sympathie le mouvement de relèvement national de ces dernières années, encourageant personnellement les manifestations de la vie bretonne. En 1919, il adhéra à la déclaration du Marquis de l'Estourbeillon pour la reconnaissance du droit des langues et de la liberté des peuples; en novembre 1920, il tenait à présider une séance du Congrès de Rennes pour le maintien de l'intégralité de la Bretagne.

Un de nos amis nous disait qu'il ne manquait jamais une occasion de causer breton et nous racontait l'anecdote suivante qui montre bien son attachement à la langue bretonne, symbole de la nationalité :

« A la dernière procession d'une paroisse de Rennes, qu'il honorait de sa présence, avisant une vieille trégoroise et son petit-fils, il lui demanda en breton : « Vous apprenez le breton à cet enfant, au moins ? » Et comme la vieille bretonne restait muette, montrant par là qu'elle ne remplissait pas son devoir de mère bretonne, Mgr Dubourg de lui dire : « Il faut lui apprendre le breton; je veux que vous lui appreniez le breton. »

Il avait souhaité achever sa vie en Bretagne et reposer en terre bretonne. Son vœu a été exaucé. Il dort pour toujours, couché près de ses prédécesseurs, dans la cathédrale de la capitale bretonne.

F. D.

U. Y. B.

Sous la même rubrique, nous avons la douleur de faire part à nos camarades de la mort de deux d'entre nous.

La surabondance des matières nous a empêché, dans les deux derniers numéros, d'adresser à leurs parents nos condoléances émues.

Ce sont Pierre Le Gars, de Kerfeunteun près Kemper, Henri Prado, de Plœmeur, près Lorient, notre ancien vice-président, et un des premiers qui apportèrent à l'U. Y. B. ce patriotisme profond, passionné et irréductible qu'on veut bien reconnaître à nos adhérents.

Nos deux camarades sont décédés des suites de maladies contractées pendant le service militaire. Nous ne craignons pas de dire à leurs familles qu'ils sont regrettés par tous ceux qui les ont connus; les bons camarades et les vrais Bretons, lorsqu'ils disparaissent, manquent lourdement.

LES LIVRES

Hymnes nationaux des peuples celtiques

Hymnes nationaux des peuples celtiques, 3 fr. 50, Librairie de l'Hermine, Dinard. — On trouve dans ce recueil, qu'a publié dernièrement M. Le Mercier d'Erm, les chants les plus « officiellement » représentatifs des peuples qui composent la famille des Celtes modernes. Pour l'Irlande : l'hymne en l'honneur de la ligue gaëlique, le chant du soldat de l'armée républicaine et le si célèbre « Let Erin Remember »; pour l'Ecosse : la vieille berceuse que ses fils chantent aux quatre coins du monde, comme notre « An hini goz »; pour les Galles : le « Vieux pays de mes Pères » et « La marche de guerre du capitaine Morgan » qui expriment tour à tour l'amour religieux de la patrie et la résolution inébranlable de la défendre; enfin pour la Bretagne, les deux chants tirés des deux chants gallois précédents et qui sont déjà si populaires à travers notre pays : le « Bro goz va zadou », le « Sao Breiz-Izel », et le « Dalc'h sonj ».

Nous serions heureux que tous nos lecteurs et surtout tous nos adhérents possèdent ce petit recueil. Les Bretons aiment à dire qu'ils sont Celtes; mais Celtes, ils doivent s'intéresser à leur race et apprendre à la mieux connaître. Quel meilleur moyen que d'étudier leur poésie et leur musique ? Ils en trouveront de merveilleux échantillons dans les « Hymnes nationaux des peuples celtiques ».

Un des mérites et non des moindres de ce petit livre est de nous donner à propos de chaque nation un aperçu de ses origines, de son histoire et de son état présent. Ceux de nos lecteurs qui s'expliquent mal les événements d'Irlande pour n'en pas connaître les origines, qui ignorent tout de l'Ecosse et des Galles, ont intérêt à lire ces petits exposés plein de vie qui leur révéleront les nationalités celtiques.

Enfin, ceux d'entre eux qui ne se rendent pas bien compte de la portée et de la signification du mouvement breton, pourront par la comparaison aux autres mouvements celtiques dont il n'est, à un certain point de vue, qu'une réplique, le situer plus exactement et en entrevoir toute la valeur.

Une chose surprendra peut-être ceux qui, sur nos conseils, liront le recueil de M. Le Mercier d'Erm, c'est la pauvreté de l'apport de la Bretagne à ce petit monument à la Celtie. Des trois chants qu'elle donne, la musique est galloise ou irlandaise et le livret inspiré, sinon traduit, du gallois. Ils ne devront pas s'en étonner, la Bretagne est de tous les pays celtiques, celui dont la civilisation est la plus impersonnelle et la plus pauvre. Tout est à faire chez nous.

Que l'exemple de nos frères Gallois qui ont su donner à leur langue une part prépondérante dans leur vie nationale, que l'exemple de nos frères Ecosseis qui se sont tous mis d'accord pour revendiquer l'autonomie de l'Ecosse, que l'exemple de l'amour inouï de leur patrie et de leur race dont font preuve nos frères d'Irlande, donnent aux Bretons la ferme volonté de faire eux aussi le nécessaire pour sauver et relever la leur.

~~~~~  
**Les chèques postaux doivent être adressés à M. Debauvais, administrateur de « Breiz Atao », C. C. 25-29, Rennes.**

### Ha c'hwi' peus eun armel pe eur gwele Koz ?

La *Vie à la Campagne* qui consacre chaque année un Numéro Extraordinaire aux Meubles caractéristiques d'une province française, en prépare un sur les Maisons et Meubles Bretons. Son Directeur, M. Albert Maumené qui va faire à ce sujet un déplacement en Bretagne, en vue de faire photographier les Meubles authentiques, les reconstitutions d'intérieurs caractéristiques, qui ont pu être tentées, ainsi que l'utilisation des Meubles Bretons d'autrefois dans l'arrangement des Demeures d'aujourd'hui est désireux d'entrer en relations avec tous les collectionneurs et amateurs de ces Meubles. *Prière de lui écrire à ce sujet, 43, rue d'Assas, Paris, 6<sup>e</sup>.*

## Bretons, rappelez votre langue!

C'est la langue de votre *Nationalité*, c'est-à-dire qu'à son existence est liée l'existence même de la Bretagne.

C'est la langue de votre *Hérédité*, c'est-à-dire que, formée par l'esprit même de la Race, seule de toutes les langues du monde, elle constitue l'expression naturelle de votre façon de sentir et de penser.

Lès livres suivants sont à la fois *faciles, intéressants et pratiques* :

### POUR APPRENDRE LE BRETON

**La Langue bretonne en 40 leçons**, par F. VALLÉE, imprimerie Saint-Guillaume, 27, boulevard Charner, Saint-Brieuc.

Prix..... 3 fr. 50

**Vocabulaire Français-Breton** de LE GONIDEC, édition revue par F. VALLÉE, librairie Prud'homme, rue Poulain-Corbion, Saint-Brieuc.

Prix..... 6 fr. 80

**Notennou diwar-ben Istor ha Sevenadur ar Gelted koz** (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique) par MEVEN MORDIERN et ABHERVE ;

— EDITION AVEC LEXIQUES : 5 volumes (le pays et les habitants. — Type physique, costume, caractère. — Agriculture, élevage. — Communications, commerce. — Usages, noms de peuples et noms de lieux).

Prix..... 2 fr. »

— EDITION SANS LEXIQUES : 5 volumes (Histoire. — Organisation politique. — Religion. — Art. — Langue).

Prix..... 1 fr. 50

— EDITION BILINGUE (Breton-Gallois) : la Guerre.

Prix..... 2 fr. »

(Chez M. VALLÉE, 23, rue Saint-Benoît, St-Brieuc et M. LE ROUX, St-Hélory, Pordic).

### UN BON POINT A DIHUNAMB

Du numéro de septembre de « Dihunamb » :  
« A pe bedet aveit er vro, pedet aveit Breih. Frans e zo trahoalh a dud é pedein aveiti hag, hur bro-ni, hanni nen dé chonj anehi.  
Reit en des Breihiz ou goed aveit Frans ;  
Rein e hrant bamdé ou argant dehi : Nen dé ket rè dehè goarn ou fédenneu aveit ou bro ind ».  
Espérons qu'à l'avenir, on ne se servira plus dans « Dihunamb » du mot *Kornad-bro* pour désigner un pays qu'on appelle ici *er vro* tout court, avec plus de raison.

### Feiz ha Breiz

Les étudiants en langue bretonne ont besoin avant tout de se familiariser avec la langue écrite. La revue mensuelle *Feiz ha Breiz* rédigée entièrement en breton, dans une langue robuste, simple et épurée, leur offre le meilleur exercice de lecture qui soit à l'heure actuelle.

ABONNEMENTS : Finistère et limitrophes. 5 fr.  
Autres départements... 6 fr.

Abonnement de faveur pour les écoliers et les militaires 3 fr.

S'adresser à M. l'Administrateur de *Feiz ha Breiz*, Coadout par Guingamp.

### ÉCRIVAINS BRETONS

de langue bretonne ou française

Pour l'édition de vos ouvrages

Adressez-vous à la

### « MAISON DE L'HERMINE »

Imprimerie - Edition - Librairie

41, Rue du Casino, DINARD — Téléph. 1-73

qui va publier prochainement :

**Histoire de notre Bretagne**, par J. de Coatgourc'hant (avec bois gravés originaux de J. Malivel),

**Les Cloches d'Is**, poèmes, par Erwan Marec.

### Evit Kavout

Ned aveit pisketat, kerdad, higeneu. Rouideu-manilh (pit) ha rouideu sardrin. Bouistadeu bleu aveit kovéin er rouideu. Ha rah erpéh e vé d'obèr anché aveit pisheat aet da di.

J. LOYANT, A. ha L. GUILLORIT ha R. NORMAND

7, rue du Breil, Naoned (NANTES)

### DIHUNAMB !

### Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit Aveit Breihiz er Morbihan Prizieu. — Un niveren : dek blank — Er Bléad : Eit Breih : 20 réal ; Eit B ro Frans : 2 skowid ; Eit er broieü aral : 7 livr.

Skriva : 10, rue du Gaz - LORIENT

Le Gérant : E. BOURRIN.

IMPRIMERIES RÉUNIES, 22, rue de Nemours, RENNES.

# BREIZ ATAO

## LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE BILINGUE du NATIONALISME BRETON

BUREAUX :  
11, Rue Saint-Malo, 11  
RENNES (Roazon)

ORGANE  
DE  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

Abonnements :  
Bretagne et France, 5 fr.  
Autres pays, 6 fr.

« La France, en adoptant  
» la Bretagne, a contracté  
» des engagements qu'elle  
» n'a pas remplis. Bien loin  
» de la traiter en mère, elle  
» l'a traitée en marâtre. »

Pitre-Chevalier, historien.

## La France en Bretagne — Son Œuvre.

Il n'est pas dans notre intention de rendre le peuple français personnellement responsable de l'œuvre que la France a accomplie en Bretagne. Les provinces françaises subissent dans une certaine mesure, les mêmes maux que nous, et plus d'une pourrait prendre à son compte une part de nos doléances. Nous ne pouvons néanmoins pas nous rendre responsables des malheurs de notre pays, que la France, après avoir conquis, a d'abord désorganisé, puis réduit à la stagnation et à un avenir de misère.

Nous voyons à l'origine de toutes nos vicissitudes un fait : la domination étrangère, domination malfaisante, ainsi que nous le montrerons avec l'aide des faits et avec des chiffres.

La Bretagne autrefois, était *quelque chose* : une nation riche que ses voisins, français et anglais, enviaient ; *aujourd'hui elle n'est plus rien*. On l'a peinte d'un trait : *La Terre du Passé*. Elle est devenue cette terre du passé du jour où elle a perdu, *avec la liberté nationale, la possibilité de vivre, de penser, de produire*.

Tout ce qui fait sa gloire et sa renommée appartient à l'ancien temps. Qu'a-t-on bâti en Bretagne depuis le Creisker et la cathédrale de Kemper ? Toutes nos merveilles d'art ont des siècles d'existence. Elles datent des temps lointains de l'indépendance bretonne. *Il n'y a pas de symbole plus frappant de notre ruine*.

La Bretagne autrefois avait de grands ports qui échangeaient les produits bretons avec ceux d'Angleterre, des pays Scandinaves, de l'Allemagne du Nord, de la péninsule Ibérique, des pays barbaresques, de Venise et du Levant, etc. On se souvient du passé de Saint-Malo, de Morlaix, de Lorient. Que sont devenus ces ports ? Les douanes et l'administration françaises se sont chargées de faire d'eux ce qu'ils sont aujourd'hui : des ports de trentième ordre et des abris pour barques de plaisance (1).

Morte la navigation bretonne, comment le commerce breton, comment l'industrie bretonne auraient-ils pu continuer à vivre ? Ils ont disparu progressivement. On parle aujourd'hui

(1) Pour prendre un exemple : Brest devait devenir un grand port transatlantique. Il ne le sera jamais. *Que deviendrait le Havre ?* Et les Bretons paient des impôts pour entretenir les arsenaux de Brest et pour creuser les bassins du port normand.

des produits manufacturés de Bretagne comme de curiosités, ou d'anciennetés. Il y a de *vieux* meubles bretons, comme il y a de *vieilles* maisons et de *vieilles* coutumes bretonnes. Il n'y en a pas de modernes. Les meubles modernes sont faits en France, de même que c'est de France que viennent les modes et les architectes. Les artistes prodigieux qui ont monté nos tours bretonnes et taillé nos calvaires ne venaient pas de Paris cependant !

La France, depuis qu'elle s'est installée en Bretagne n'a jamais considéré qu'il existait un peuple breton. Elle n'a jamais voulu se souvenir que ce peuple avait des intérêts qu'elle devait sauvegarder, des droits qu'elle devait respecter.

Elle s'est conduite chez nous comme on se conduit dans un lointain pays frontière, dont les *naturels sont des étrangers* : elle n'a servi chez nous que ses goûts et ses appétits, sans prendre en considération qu'elle tuait un peuple.

Que devons-nous à la France ? Les ravages des guerres de religion, les ruines de celles du 17<sup>e</sup> siècle, les répressions au sabre de 1675 et de 1720, les horreurs de la Terreur et de la contre-chouannerie, les boucheries de l'Empire. Voilà pour hier ; et pour le présent ? Une fourmillière d'écoles qui enseignent le mépris de la patrie et de la langue maternelle, la corruption politique et sociale, l'abrutissement intellectuel, l'asservissement de la race. Et nous ne parlons que de l'œuvre créatrice de la France. Personne n'a encore osé dresser le bilan de tout ce qu'elle a détruit chez nous, ne serait-ce que dans notre âme nationale.

Quelle compensation avons-nous en échange ? — La gloire du nom de Français ? — Notre nom de breton ne nous suffisait-il pas ?

Il serait pourtant injuste de ne pas parler des efforts, si minimes soient-ils, que la France a faits pour faire valoir notre pays. Elle nous a donné deux ports de guerre, où elle a entassé casernes, arsenaux et canons. Nous lui devons ces deux centres de gangrène physique et morale, « patriotiquement » enchassés dans le territoire breton. Nous lui devons également ces deux lignes tentaculaires qui drainent la Bretagne, l'une au nord, l'autre au sud, et qui fournissent au pavé parisien les hommes dont on a besoin pour casser les pierres, et les femmes qu'on réclame pour les trottoirs et les maisons closes.

Au total, la France n'a rien fait pour nous, pas le quart de ce que les Prussiens ont fait pour les Alsaciens-Lorrains et les Polonais. Ceux-ci avaient des chemins de fer, des canaux abondants et actifs, une administration capable et zélée. Nous, on ne nous a donné qu'un invraisemblable canal stratégique qui ne peut nous servir, un autre que l'on saute à pieds joints. Nous attendons encore ces voies d'eau et ces rails qui auraient révolutionné la vie économique de notre pays, en y apportant l'activité, le travail, l'aisance, LA VIE !

On conçoit que l'incapacité dans laquelle la France se montre d'assurer à la Bretagne le *minimum de prospérité* auquel sa situation et ses ressources lui donnent droit, soit *une des raisons les plus puissantes* que nous ayons de vouloir soustraire notre pays à la domination étrangère. Pourquoi resterions-nous sous les lois de ceux qui ne savent que se servir de nous, qui nous maintiennent dans un isolement factice et qui nous communiquent une décadence politique, une décomposition sociale et une dépravation morale qui nous épuisent et nous révoltent ?

Si elle avait été libre de s'administrer, gouvernée par une élite instruite et douée d'une formation vraiment moderne, la Bretagne aurait largement profité du développement économique contemporain.

Aussi, devant nos landes en friche, nos monts déboisés, nos pêcheries dépourvues du nécessaire, nos navires désarmés, nos ports dans l'abandon, notre minerai qui sort du sol et que personne ne ramasse, une pensée se fortifie en nous.

Ceux qui ont conquis la Bretagne et qui ont feint d'y introduire le bonheur et la civilisation se sont joués d'elle. Il est temps que les Bretons apportent un terme à leurs caprices, à leurs erreurs, à leur domination.

J. la B.

~~~~~  
Si vous connaissez un libraire qui mettrait en montre « B. A. », indiquez-le nous.
 ~~~~~

## ÉCHOS

### A St-Nazaire

Dernièrement, M. Briand, dans un de ses plus admirables discours, a lancé ce cri du cœur :

« ... La France est chic ! »

C'est à Mayence, à Wiesbaden, pensez-vous, qu'il a parlé ? C'est pour faire sentir au peuple allemand toute l'étendue des concessions qu'il lui a consenties ?

Pas du tout. C'est en Bretagne, c'est chez nous, c'est à St-Nazaire que M. Briand est venu en personne, officiellement, avec des ministres, des photographes, un train spécial, des musiques, des reporters, des discours, des soldats, des navires de guerre, ... pour nous le dire, avec un trémolo dans le larynx.

Pour de l'inconscience, *c'en est*. — Le gouvernement français nous a supprimés, annexés, morcelés; livrés aux mains de ses tortionnaires de tous ordres. Il nous a vidés, ruinés, délabrés; il a tué notre commerce, tué notre marine; il a détruit notre organisation administrative et financière. Il a asphyxié notre âme nationale, fait disparaître nos traditions, pourri nos mœurs, combattu et diffamé notre langue; il a apporté chez nous la corruption et l'abrutissement. Il nous a « débités » au front comme des poulets tout dressés chez Damoy... *Et il nous envoie son plus illustre représentant pour nous faire savoir que la France est « chic ».*

C'est le cas de dire que nous en restons secs !

## Les Bases historiques de la doctrine nationaliste

L'Histoire de Bretagne est l'une des bases les plus solides de la doctrine nationaliste. Cette histoire nous apprend que la Bretagne n'est pas une partie quelconque de la France, mais une Nation qui a eu ses origines, son existence, et son idéal propres; elle nous montre comment la Nation bretonne s'est formée et comment elle s'est maintenue jusqu'à nos jours.

### Les Origines bretonnes

Nos ancêtres ne sont ni les Francs, ni les Gallo-Romains, ce sont les Celtes de Grande Bretagne. Les Celtes dominèrent jadis la moitié de l'Europe. Tous ceux du continent furent tôt ou tard assimilés par les races conquérantes, Romains et Barbares. Il n'est rien demeuré d'eux chez les Bavarois, les Franconiens, les Français du Centre, les Piemontais, qui paraissent leurs descendants les plus purs, mais qui diffèrent aujourd'hui entre eux à tous les points de vue. Seuls les Celtes des Iles britanniques réussirent à sauver leur nationalité de l'invasion anglo-saxonne du V<sup>e</sup> siècle, en se cantonnant dans les terres de l'Ouest et du Nord ou en passant en Armorique; *eux seuls sont des Celtes*. Ce sont les Gaëls d'Irlande et d'Ecosse et les Bretons d'Armorique et du Pays de Galles.

**Bretons, Gallois, Irlandais, Écossais sont frères de race. Leurs langues et leurs civilisations les unissent dans la famille des Celtes modernes.**

### La formation de la Nation Bretonne

Les Bretons modernes sont les descendants directs des Celtes britanniques qui vinrent s'établir en Armorique du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle. A cette époque l'Armorique avait été complètement latinisée par la conquête romaine, puis dépeuplée par les incursions barbares. Sans l'invasion bretonne, elle serait devenue une région analogue, par sa population et par ses caractères, à la Vendée, au Maine ou à l'Anjou.

Les Bretons en repeuplant l'Armorique, lui donnèrent de nouvelles destinées. Ils y établirent leur religion, leur langue, leur civilisation, leur sentiment national, en un mot, une tradition nationale, qui ne cessa désormais de les mettre en opposition avec leurs voisins de France.

**C'est de cette invasion que procède la nationalité bretonne.**

### La formation de l'Etat Breton

D'abord morcelé en petites principautés, pour résister aux emprises des Francs, le peuple Breton s'unit sous le Roi Nominoë, surnommé : *le Père de la Patrie*. Nominoë, après avoir refoulé les Francs, organisa l'Etat breton suivant la coutume celtique et le fit reconnaître par le roi des Francs (848). La Bretagne devenait un royaume héréditaire; elle ne se distinguait encore ni par la langue, ni par les mœurs des territoires bretons de Grande Bretagne (1).

**C'est de 848 qu'existe l'Etat Breton indépendant jusqu'en 1532.**

(1) Il est probable que sans l'invasion normande du X<sup>e</sup> siècle, qui arrêta son expansion, la Bretagne aurait absorbé tout le massif armoricain — et aurait eu une existence indépendante jusqu'à nos jours.

## L'Union de la Bretagne à la France

Après avoir eu pendant six siècles : « ... une existence propre, originale, indépendante » (1), après avoir repoussé victorieusement les tentatives renouvelées d'annexion tant de la part de la France que de l'Angleterre, la Bretagne connut la défaite. Epuisée par une guerre de résistance nationale de quatre années, conquise par les armées françaises, mise dans l'alternative de céder ou de disparaître, la Bretagne fut contrainte d'accepter l'union avec la France (2). Sa souveraine, Anne de Bretagne, dut épouser Charles VIII (1491), puis Louis XII (1499). Dans son second contrat de mariage elle réussit à consacrer le caractère *provisoire* de l'Union, en léguant la Bretagne comme duché *indépendant* à ses héritiers.

Sa fille ne sut pas défendre ses droits; on lui fit épouser François I<sup>er</sup> le nouveau roi de France qui résolut de rattacher définitivement la Bretagne au royaume.

Les membres de l'assemblée des Etats de Bretagne intimidés par la menace d'une annexion pure et simple, s'inclinèrent avec douleur devant la volonté du plus fort. Les Etats votèrent à Vannes en 1532 l'*Union des deux Nations* (2); le traité d'Union fut signé à Plessix-Macé. Ce traité n'impliquait de la part des Bretons aucune renonciation à leur nom, à leurs droits, à leurs lois, à leurs bénéfices, à leur politique intérieure, à leurs douanes même. *Les Bretons avaient posé des conditions formelles à l'Union :*

1° Tout changement à la Constitution bretonne devait être ratifié par les Etats de Bretagne et enregistré par le Parlement;

2° Aucun impôt, aucune loi, ne devait être applicable à la Bretagne sans le vote des Etats. Les contributions directes bretonnes employées pour la Bretagne, à qui ne devait s'étendre aucun impôt indirect français. Les bénéfices de la Bretagne demeuraient réservés aux Bretons;

3° La souveraineté du Parlement de Bretagne était maintenue en matière judiciaire;

4° Les Bretons avaient le droit d'avoir leur armée propre et de ne pas servir le roi de France, sauf dans le cas d'extrême nécessité, mais jamais à l'étranger.

*La France s'engagea par sa signature à respecter éternellement ces conditions.*

**Un tel traité maintenait l'autonomie de la Nation Bretonne dans le cadre des frontières politiques françaises.**

## La résistance de la Bretagne à l'assimilation

De 1532 à 1789, la Bretagne vécut sous le régime institué par le traité d'Union. Ces deux siècles furent remplis par les tentatives systématiques du gouvernement pour arracher aux Bretons leurs libertés, les soumettre aux lois françaises, et par les luttes des Bretons soit pour la défense de ces libertés « bonnes et profitables », soit pour le retour à l'indépendance pure et simple.

La Ligue qui eût en Bretagne le caractère d'un soulèvement national (1589-98), les révoltes du Papier Timbré (1675), le

(1) Les Bretons ne reconnaissaient à la France aucun droit sur eux. François II, notre dernier duc, dit en instituant le Parlement de Bretagne en 1485, « ... que ni lui, ni ses prédécesseurs, rois, ducs et princes de Bretagne, de leur nom et principauté, n'ont reconnu, ni ne reconnaissent créateur, instituteur, ni souverain fors Dieu Tout-Puissant ».

— Lorsque les souverains bretons prennent le titre de *duc*, ils changent de titre mais nullement de pouvoirs. La formule de leurs ordonnances est probante : « ... De notre certaine science, dans la plénitude de nos pouvoirs *royaux* et *ducaux*... »

(2) Union et non pas fusion. Les Bretons ont uni dans une certaine mesure leur sort au sort du peuple français; leur pensée ne fut jamais de *devenir* des Français.

soulèvement de 1720, la résistance opiniâtre du parlement à Louis XV, les troubles de 1788, marquent les principales étapes du conflit perpétuel des appétits français et du bon droit breton.

**La Bretagne, malgré les efforts du gouvernement royal pour la faire disparaître, était toujours, à la veille de la révolution, Nation consciente de ses droits et de ses intérêts, résolue à continuer de les défendre.**

## La Violation du Traité d'Union : l'annexion

La Bretagne connut les troubles révolutionnaires avant la France. Aux Etats de Rennes de 1788, il y eût conflit entre le tiers Etat et les ordres privilégiés. Lorsque Louis XVI convoqua les Etats généraux, une partie des députés bretons refusa d'y siéger, conformément à la Constitution bretonne, mais l'autre, pour trouver un appui en France, s'y rendit.

La plupart des députés bretons avaient reçu le mandat de maintenir l'autonomie de la Bretagne, aucun n'avait reçu celui de demander la suppression du traité d'Union. Dans la nuit du 4 août 89, sollicités d'abandonner la constitution de leur pays, les députés bretons présents répondirent qu'il n'était pas en leur pouvoir de consentir un tel sacrifice. *Seuls les Etats de Bretagne avaient qualité pour se prononcer sur le traité d'Union.*

Les Etats et le Parlement, *malgré leurs protestations et la demande des députés bretons, ne furent jamais réunis.* Malgré leur opposition l'Assemblée constituante étendit à la Bretagne les réformes administratives de la France.

*En agissant ainsi, la France déchirait le traité d'Union comme un chiffon de papier, le principe du droit des Bretons à fixer eux-mêmes leur sort n'étant même pas respecté.*

**En fait, la Bretagne fut annexée illégalement à la France,** et la Nation Bretonne morcelée en cinq tronçons soumise désormais au bon plaisir d'un gouvernement étranger.

Au point de vue juridique, le traité d'Union ayant été violé par l'une des parties, la Bretagne a acquis en 1789 le droit de vivre indépendante.

## Les protestations de la Nation Bretonne

Depuis 1789, malgré la pénétration de l'influence française à laquelle la Bretagne est soumise, malgré la francisation intellectuelle et la debretonnisation poussées systématiquement par l'école, *il y a toujours eu des Bretons à protester contre l'annexion.*

La Bretagne proteste par une chouannerie de vingt années contre la tyrannie du pouvoir central, par la voix de ses magistrats les plus autorisés en 1790 et en 1799, par le refus de l'impôt en 1828, par la résistance aux inventaires en 1905, et par la voix des patriotes bretons, de plus en plus nombreux, instruits et agissants jusqu'à nos jours. La tradition de l'action nationale bretonne, quelques années interrompue, reprend sous le second empire avec l'Association bretonne, bientôt dissoute par ordre de l'empereur des Français. Elle se continue par le mouvement régionaliste de la fin du siècle.

Le mouvement nationaliste, vieux seulement d'une dizaine d'années, que *Breiz Atao* et l'*U. Y. B.* ont repris à la fin de la guerre, est enfin l'expression la plus haute, la plus profonde et la plus agissante des protestations de la Nation bretonne annexée depuis 1789.

F. DEBAUVAIS.  
O. MORDREL.

**Tous nos amis doivent nous adresser au plus vite le nombre des morts à la guerre de leur commune et si possible des communes avoisinantes.**

## Questions Économiques

### L'électrification du Pays Nantais

Il était réservé à nos compatriotes du Nantais d'entrer les premiers dans la voie de véritables réalisations pratiques, en matière de décentralisation.

Le Conseil Général de la Loire-Inférieure vient de décider de travailler à la mise en valeur du pays sans recourir à l'immanquable sabotage gouvernemental.

Une question s'est posée à Nantes : celle de l'électrification de la région. Le Conseil Général a été saisi de l'affaire. Que croyez-vous qu'il a fait? A-t-il émis un vœu, un de ces vœux solennels qui sont si beaux à lire...?

« Le Conseil Général considérant..., émet le vœu :

ART. 1. — Que le gouvernement nomme le plus tôt possible une commission d'étrangers au pays et à la question (cette précision est ordinairement sous-entendue, l'accord étant dès longtemps intervenu sur ce point) pour enquêter.

ART 2. — Que l'enquête se fasse avec la plus grande discrétion, afin de laisser au gouvernement toute sa liberté d'inaction, etc...

Non, le Conseil de la Loire-Inférieure n'a émis aucun vœu. *O Res mirabilis*, il a étudié la question tout seul! *O Res miranda*, il l'a so-lu-tion-née! Horresco referens!

Quelle inconséquence! Qu'avez-vous fait, Nantais? Tout le monde maintenant va vouloir en faire de l'électrification départementale!... Et à quoi serviront, désormais, tous ces offices, toutes ces commissions, toutes ces dactylos, tous ces ministres, tous ces garçons de bureau que nous avons déjà tant de peine à occuper? Vous leur enlevez le pain de la bouche.

Et ce qu'il y a de plus grave, c'est que le Conseil Général semble se rendre compte de la portée de son acte. M. de Juigné l'affirme :

« Ce projet réalise une innovation. Il constitue tout à la fois un essai de décentralisation administrative et d'application du principe d'auto-administration départementale. Il prétend adapter à un service public les notions de responsabilité, d'autonomie et d'industrialisation départementale qui sont à la base de toute entreprise privée. »

Evidemment pour qu'un organisme breton se dégage de la routine, qu'il rompe si ouvertement avec la tradition de soumission systématique aux autorités incompétentes, il a fallu que l'électeur y mette du sien. C'est en effet, de ce côté là qu'on doit chercher l'origine de l'évènement.

« Lorsque, à la démobilisation, les paysans revinrent à la ferme, il se créa dans la région un vif mouvement en faveur de l'électrification. Ceux qui avaient vu dans l'Est de la France, ou en Allemagne comme prisonniers, ou en Suisse comme internés, l'électricité distribuant partout force et lumière, se dirent qu'eux aussi voulaient, pour pouvoir produire vite et beaucoup, bénéficier du bienheureux courant. Et ils firent tant et si bien que le Conseil général dut se saisir de la question. Elle se présentait sous des conditions nouvelles : il fallait distribuer de l'électricité partout, sans se borner à favoriser les centres importants et les agglomérations commerciales ou industrielles, et la vendre aux taux le plus réduit possible pour que le petit cultivateur puisse l'utiliser sans hésitation.

« Ce programme, hélas ! ne plaisait pas énormément aux grandes Compagnies de distribution et elles firent la sourde oreille aux appels des pouvoirs publics. Longtemps, des pourparlers durèrent sans aboutir. Aussi, le 16 juillet dernier, le Conseil général prit une résolution énergique : il allait faire construire lui-même le réseau projeté.

« La chose, certes, n'est pas allée toute seule. A son encontre, on a soulevé toute sorte d'arguments juridiques et techniques. Dans une étude serrée, le rapporteur du projet les a tous réfutés et a enlevé le vote de l'assemblée.

« Une somme de 14 millions va être consacrée à la construction d'une usine génératrice de 2.000 chevaux et à la pose de 80 kilomètres de lignes de distribution. Le réseau sera exploité en régie. Dès maintenant, il est assuré d'avoir à fournir le courant nécessaire à

l'éclairage de plus de 20.000 lampes et à la mise en marche de moteurs réclamant 500 chevaux.

« Si les prévisions sont exactes, dès la première année, en vendant le courant à un maximum de 1 fr. 95 pour les très petites consommations, le département encaissera un bénéfice de 95.000 francs.

« L'administration du réseau sera confiée à un conseil, composé de conseillers généraux, de maires, d'industriels et de commerçants. Le personnel participera aux bénéfices et une propagande active sera faite pour montrer tous les avantages de l'emploi de la force électrique dans les exploitations rurales. »

Il faut des réalisations de ce genre pour émanciper la Bretagne, la soustraire à la sujétion administrative et économique qui la paralyse. Ces réalisations auront encore l'avantage de rendre aux Bretons le sentiment de leur personnalité, qu'ils n'auront pas tant qu'ils resteront étroitement dépendants du pouvoir central.

Et si ces réalisations s'étendent à toute la Bretagne, mieux, ou tout au moins aussi bien que la propagande intellectuelle elles contribueront à faire de notre pays une réalité vivante, agissante, incontestable.

Il est bon que la Bretagne soit une et se distingue de la France par l'originalité de ses paysages et du caractère de ses habitants. Il est mieux qu'elle soit *bretonne* et *originale* par son développement matériel.

On s'est plu à croire, jusqu'à présent, que la modernisation de la Bretagne, c'était sa fin. Pourquoi? Parce qu'on ne voyait trop souvent dans la Bretagne qu'un ensemble de vieilleseries captivantes, incompatibles avec le temps présent. Mais si l'on considère que ce qui constitue la Bretagne, c'est avant tout un *peuple* ayant ses caractéristiques sociales et intellectuelles évolutives comme celles de tous les peuples, un *sol* dont la nature et la situation sont différentes de celles du pays français, on conçoit que la mise en valeur de ce sol, au même titre que le développement de ce peuple, ne peut que contribuer à la renaissance bretonne.

En développant le sol breton, on lui enlèvera certainement un peu de son caractère archaïque, mais on lui rendra une originalité, qui si elle est nouvelle, n'en sera pas moins aussi éminemment bretonne.

La Rance était bien bretonne autrefois avec ses landes couvertes de landes et de bois, son immense estuaire aux courants rapides. Elle le sera tout autant avec ses barrages et sa grande usine électrique de demain puisque l'utilisation des marées dans les estuaires sont une caractéristique de la Bretagne.

Qu'à l'exemple des Nantais, les Bretons des quatre autres départements prennent l'initiative des entreprises qui assureront la richesse du pays : équipement moderne des ports de pêche, extension et électrification des chemins de fer, défrichement des landes cultivables, reboisement, exploitation du sous-sol, etc...

Mais surtout, que ce renouveau breton soit *l'œuvre des Bretons eux-mêmes*, il y va de l'avenir et du bien-être de notre peuple.

Y. B.

### Perziou-mat ar Brezoneg

#### III

Hano a zo bet em diweza pennad eus galloud-dreist ar verb e brezoneg.

Ar rannou-verb (particules verbales) *a* ha *ez* a ra a-unan gant doareou dishenvel ar verb hag an trôennou-lavar (inversions) da harpa c'hoaz ar galloud-ze : *Eun arvest kaer a welen; kaer e voe an arvest-se*. Lakat e kenn gant ar galleg : Je voyais un beau spectacle ; le spectacle fut beau.

Ouspenn, an hevelep geriou *a* hag *ez*, oc'h ober e penn ar frazennoù sujet, o laka skañv ha dibilh, dreist-holl ar re anezo (pronoms relatifs) « qui, que, quoi, dont ». Sellout ouz ar skoueriou, « La langue bretonne en 40 leçons », pp. 153-155.

F. VALÉRIE.

# A TRAVERS LA PRESSE

## Nos Régionalistes

*Le Réveil Breton*, organe de la Fédération Régionaliste de Bretagne, paraît tous les trimestres. Le dernier numéro nous donne le compte rendu du Congrès de Fougères. Nous avons le plaisir d'y lire les reproductions de discours que nous n'avons pas eu la satisfaction d'entendre tous. M. Choleau, le président, connaît finement ses compatriotes des marches bretonnes, il sait comment faire vibrer en eux la fibre patriotique et leur rendre perceptible jusqu'au grand rouffle panceltique.

Ecoutez-le parlant du gars de Fougères et de ses sentiments lorsqu'il était là-bas, au front :

« Pour lui, le « Pays », c'était non seulement le village natal, l'église et l'école, la petite maison où la fiancée attend, mais c'était aussi tous les villages et tous les bourgs, connus et inconnus, dont parlaient les amis...

« Et il était tout de suite « pays », lui, le soldat de Lécousse, avec les gars de Vitré et de La Guerche, avec ceux de Dol et de Dinan, avec ceux de Quimper et de Guingamp, avec ceux de Nantes, un peu « distants ».

« Il fut « pays » même avec des soldats américains qui étaient d'Irlande, des Galles ou d'Ecosse, qui, avec nous, en une nuit de Noël, saluèrent le Christ de la Paix, en levant leur quart, à la « Plus Grande Bretagne »...

« Un jour proche, peut-être appelés loin de Fougères, par les nécessités de la vie, une question vous sera posée :

« Etes-vous Breton ? ».

« Pourtant, on nous avait dit que vous ne vouliez pas être bretons à Fougères, qu'à l'instar de rares habitants des rives de la Loire, vous vous drapiez dans votre dignité de citoyens d'une ville industrielle et riche ?

« Nous avons constaté que vous étiez heureux et fiers d'appartenir à ce peuple qui compte près de quatre millions de tenants, quatre millions de Bretons, unis par le sentiment qu'ils ont de sa gloire séculaire et de l'avenir immense qui lui est réservé..., si, fermant l'oreille aux excitations de faux frères, il sait rester un.

« Nous avons constaté que vous étiez fiers d'appartenir à l'une des branches de cette race celtique dont, de plus en plus, l'intelligence dans l'étude des grands problèmes de la vie internationale, l'autorité froide et énergique de ses chefs, les Hugues, les Lloyd George, les Briand et tant d'autres, marquent comme destinée à jouer, dans le Monde, aux époques tragiques, l'un des premiers rôles.

« Sans doute, vous ne parlez pas la langue bretonne, vieille comme le monde, sans doute, vous ne portez pas ces magnifiques costumes qui font ressortir la beauté de la race. Mais, qui dit : « Bretagne » dit par là-même : diversité.

« Si j'en crois le regretté maître Tiercelin, c'est chez vous, dans cette région frontalière, qui a été, pendant des siècles, le boulevard naturel de notre défense que les hommes ont eu la meilleure conscience de leur patriotisme; c'est là que la race s'est le plus affinée.

« Vous avez pris, à vos voisins de Normandie et du Maine, quelques-unes de leurs qualités, vous avez gardé toutes les vôtres et vous les avez multipliées.

« A cause de cette conscience que vous avez de votre caractère de Bretons, parce que des siècles durant, vous avez défendu votre sol, votre langue, votre culture, votre art, contre les Barbares du Nord, vous nous aiderez dans notre tâche, qui est vôtre, depuis des siècles, qui n'est que la continuation de celle accomplie par nos communs ancêtres.

« Cette tâche, vous la connaissez. »

Voilà comme nous aimons M. Choleau. Mais pourquoi faut-il que le président de la F. R. B. commette plus loin des déclarations qui ne lui attireront que des sourires de la part de ses amis bretons :

« La Bretagne, s'écrie M. Choleau, est l'une des grandes réserves (!) de la France, qui y trouvera toujours, aux époques graves, des dévouements, et des énergies désintéressés (!) La présence au gouvernement de tant de Bretons éminents nous est un témoignage

de ce que notre pays est capable de fournir (!) à la France pour sa défense et pour la direction de ses affaires, dans les moments particulièrement difficiles. »

Nous prendrons M. Choleau pour le plus remarquable de nos blagueurs à froid, si nous ne lisons pas un peu après :

« (A *St-Georges-de-Reintembault*). Alors, sous les plis du drapeau d'hermines M. Choleau entonna d'abord le Bro goz va Zadou et invita la foule à répéter, avec les congressistes, les premiers couplets de la Marseillaise. Vive la Bretagne ! Vive la France ! »

Nous ne comprenons pas comment des gens qui sont d'accord avec nous pour empêcher la francisation de la Bretagne et la receltiser (c'est-à-dire la défranciser) s'obstinent à crier : Vive la Bretagne française. Est-ce de l'illogisme ou de la pusillanimité ?

Citons pour terminer, les paroles très justes de M. Devaux, inspecteur de l'enseignement technique :

« Nous avons la bonne fortune, en Bretagne, d'avoir, à pied d'œuvre, presque toutes les matières premières qu'utilisent les industries de transformation : le fer, le plomb, l'antimoine, le charbon, les bois, la pierre : grès, granit et schiste, la laine, le chanvre, le lin et le cuir, jointes à d'innombrables chutes d'eau, produisant avec le charbon, une force motrice très économique.

« Notre pays est l'un des rares qui peuvent, peut-être, subvenir à tous leurs besoins, exporter même au dehors, en même temps que les produits de leur élevage et de leur agriculture, ceux de leurs industries. »

Où mais la France est là et arrête notre développement qui préparerait notre indépendance économique et favoriserait notre marche vers l'autonomie politique !

## Un Nationalisme Corse

Le cas de la Corse est quelque peu analogue à celui de la Bretagne. La Corse, annexée à la France par un pur hasard, n'est française ni de race, ni de langue, ni de mœurs, ni de sentiments, ni de situation géographique, ni d'intérêts économiques. Cela n'empêche pas le gouvernement français de la traiter comme *n'importe quelle partie de la France*.

Pourtant, lorsqu'il s'agit de la mise en valeur du territoire français, la Corse cesse, à ce moment-là, d'en faire partie. Elle redevient naturellement la France, dès que le gouvernement français a besoin de soldats pour ses armées et de louis d'or pour son budget. Cent cinquante ans d'un tel régime ont réduit la Corse à un si triste état, que les habitants de l'île ont cru le moment venu de faire quelques salutaires réflexions sur leur sort et les causes de leurs maux. De ce recueillement de la conscience corse est né le *Nationalisme Corse*.

Nous en emprunterons à sa plus importante revue « *A Muvra* » (la Moufflonne) (1) quelques passages caractéristiques. Nos lecteurs seront frappés de l'analogie qui éclate parfois entre l'état d'âme et la situation de l'île cymnéenne et ceux de la presqu'île bretonne.

La Corse est une réalité :

« La Corse est une île. (Et l'on pourrait même dire une île italienne). Le peuple corse n'a jamais été assimilé par aucun autre peuple. L'Histoire de la civilisation des Corses n'est que l'Histoire de leurs luttes contre les civilisations étrangères. Le peuple corse existe, il a donc droit à la vie. Comme tout autre peuple, le peuple corse est capable de civilisation et de progrès, à la condition toutefois que cette civilisation et ce progrès soient en rapport direct des aptitudes et des aspirations de la race. » (Matteu Rocca).

Il existe un patriotisme corse et rien que corse

« La Patrie corse n'est point un mythe; l'Histoire est là pour nous le prouver. Ce serait perdre le sens des réalités que d'oser mettre en doute son existence. On peut, à la rigueur objecter que depuis qu'ils sont citoyens français, les Corses ont tendance à rattacher, matériellement et moralement, leur patrie à la patrie française; mais on ne doit pas moins reconnaître que l'idée même de la patrie insulaire, corroborée à la fois par l'Ethnologie et l'Histoire n'est susceptible

(1) 38, cours Grandoval, Ajaccio. Abonnement : un an, 9 francs.

d'aucun rapprochement ni d'aucune assimilation d'ordre politique, administratif ou ethnique. » (Matteu Rocca.)

La domination française est une oppression :

« Les patriotes corses veulent démontrer à leurs frères insulaires d'abord, à la France et au peuple français ensuite, que de formidables forces d'oppression ayant vu le jour non par la faute de la France, mais à son occasion, se donnent actuellement libre cours en Corse, et que cet état de chose motive et justifie la campagne nationaliste actuelle.

« Quelles sont au juste ces « formidables forces d'oppression » auxquelles nous venons de faire allusion ?

« L'inconscience où nous a plongés un siècle et demi de régime français ne nous permet plus, hélas, de les définir d'une façon satisfaisante. Nous les subissons sans les comprendre, et c'est cette terrible solution de continuité entre des effets désastreux et une cause positive, qui porte quelques effrontés à croire que tout, en Corse, est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Dénationalisée, absorbée dans la conscience française, la conscience corse n'a plus la profondeur ni l'élasticité suffisante pour comprendre l'effroyable étendue de son mal. Voilà pourquoi les Corses n'ont rien à envier aux Hindous, aux Égyptiens, aux Irlandais, et l'oppression qu'ils subissent est bien la plus formidable que le monde ait connue. La conscience nationale de ces trois derniers peuples est restée vivace malgré l'emprise étrangère, alors que la conscience corse fut la victime de la toute première heure. Il ne pouvait, à notre avis, en être autrement. Un peuple de 173.000 âmes (population de la Corse à l'époque de l'annexion), ne s'assimile à une nation de 39 millions d'individus que, moyennant le plus cruel des sacrifices : la paralysie totale ou partielle de sa conscience nationale.

« En définitive, le peuple corse est plus qu'un peuple opprimé ; c'est un peuple qui a perdu conscience de l'oppression qu'il subit, oppression d'autant plus néfaste et redoutable qu'elle est insoupçonnée (ou plutôt masquée). (Matteu Rocca.)

Comme on pourrait dire la même chose en parlant du peuple breton !

Toutefois, la guerre a été à un certain point de vue une révélation pour les Corses. Lorsqu'ils ont compris que les intérêts pour lesquels ils avaient été décimés n'avaient qu'un rapport lointain avec ceux de leur île, ils ont repris conscience de la nationalité corse. Ils s'insurgent contre la participation écrasante à la guerre qui leur a été imposée.

« Français par la culture, Italiens par la race, la langue et la géographie, MAIS CORSES AVANT TOUT, les insulaires n'auraient pas dû donner deux fois plus que les autres. Aussi aurait-on dû se borner à faire appel à leurs traditions militaires avant de les embarquer comme des Sénégalais... »

« ... Un malaise général règne dans notre île et l'on y affiche des sentiments presque inconnus avant la guerre. Mais ce n'est qu'un malaise et il est encore temps d'agir. La Corse se sent abandonnée, par la Métropole qui la considère comme un « rabiot » dans la Méditerranée, comme un domaine tropical, livré aux recruteurs de l'armée coloniale. »

« Il y a une question corse. Ou la France la règlera ou elle sera réglée contre elle. Car il n'y a qu'une façon d'empêcher notre régionalisme de devenir du séparatisme ou de l'irréductibilisme : c'est d'accorder à la Corse tout ce qui lui manque. »

(Orsini d'Ampugnani.)

Suivent les revendications corses :

« ... NOUS VOULONS que la Corse soit considérée non seulement comme un département français, mais aussi comme une nation ayant son histoire, sa langue, ses traditions et son avenir propres.

« ... NOUS VOULONS que l'Histoire de Corse et que le dialecte corse, conjointement aux langues françaises et italiennes, soient enseignées dans toutes les écoles de la Corse.

« ... NOUS VOULONS que la suspicion qui, grâce à l'inconscience ou au cynisme de ses divers maîtres, a toujours pesé sur la Corse soit enfin levée et que le peuple corse, loin d'être traité comme un ramassis de gueux et de valets en livrée, soit désormais considéré comme un peuple d'hommes libres et conscients.

« ... NOUS VOULONS en un mot, que la Corse soit Corse ! »

De même que nous, les Corses ne voient pas un relèvement de leur

peuple possible, sans l'autonomie intellectuelle.

« ... L'Université corse, dans notre esprit, doit signifier un système d'études rigoureusement adapté aux besoins et aux aspirations intellectuelles du peuple corse. Il ne pourrait être nullement question, dans l'Université Corse, d'un programme d'études analogue à celui des universités françaises, puisqu'en bons patriotes nous devons travailler, non à la diffusion de la culture française, mais plutôt à la création d'une culture corse. »

intellectuel très complet. En Corse, comme en Bretagne, s'ébauche

Le mouvement corse nous apparaît donc comme un mouvement une véritable doctrine nationaliste.

« ... La Corse, où a existé, où existe encore très viv, le sentiment national, est une nation puissamment cyméenne, offrant toutes les caractéristiques d'une entité bien déterminée : qualités et défauts raciques, langue, coutumes, costumes et surtout l'Histoire.

« On conçoit donc que tout essai de Recorsisation à l'aide du développement de cet immense héritage corsique amènera fatalement la rennaissance du sentiment national corse.

« Les deux questions sont intimement liées. On ne peut ni recorsifier la Corse sans la renationaliser, ni la maintenir nationalité sans y développer le corsisme.

« ... Avant tout et au-dessus de tout, éveiller le sentiment national. »

Ces paroles ne s'appliqueraient pas à la Corse, on croirait lire du Marchal !

Nos lecteurs peuvent se rendre compte, grâce à ces divers extraits, de la principale revue nationaliste de Corse, combien le mouvement corse est sérieux. Ils ne seront pas surpris si nous leur disons qu'il dépasse déjà en puissance le mouvement breton. La revue *A MUVRA* qui a débuté le 15 mai 1920 comme revue mensuelle, paraît actuellement toutes les semaines sur le format de l'*Ouest-Eclair* et compte quinze cents abonnés. Sa direction nous a donné d'édifiantes précisions. Sur cent Corses à qui l'on envoie le journal, plus de cinquante s'abonnent par retour, presque toujours en joignant une souscription. Les Corses résidant au loin sont particulièrement enthousiastes (l'un d'eux, de Caracas, ayant reçu un numéro de propagande, envoya, par retour, un chèque de cinq mille francs). Puisse le brillant exemple corse stimuler un peu nos apathiques compatriotes.

Nous recommandons à tous les Corses que les hasards de l'existence ont fait échouer en Bretagne de contracter un abonnement à *A MUVRA*, et, pour terminer, nous assurons les nationalistes corses de notre chaude sympathie.

## SOUSCRIPTIONS

Nous ont adressé leur obole :

MM. Le Part, 5 fr. ; Abbé Perrot, 5 fr. ; Mocaer, 5 fr. ; Coat, 5 fr. ; Anonyme, 100 fr. ; Quilgars, 20 fr. ; P. Genty, 80 fr. ; Piriou, 5 fr. ; A. Riou, 20 fr. ; Ronan de Kerméné, 10 fr. ; comte de Kernier, 20 fr. ; J. Loyant, 20 fr. ; Porson, 7 fr. ; L. Gourtay, 5 fr. ; Coroller, 5 fr. ; Malivel, 10 fr. ; Anonyme, 27 fr. 50 ; Duhamel, 50 fr. ; Lemoux, 5 fr. ; Racine, 5 fr. ; Colin, 45 fr. ; Rigault, 6 fr. — Total : 460 fr. 50.

Comme on le voit, quelques-uns de nos amis ont répondu à notre appel. Leur dévouement nous a permis de faire paraître *Breiz Atao* sur huit pages et d'organiser un service de propagande qui a déjà porté ses fruits. Ces inaugurations constituent une grosse amélioration, mais aussi une lourde augmentation de nos dépenses.

D'autre part, nous préparons un supplément à *Breiz Atao*, où sera condensé l'essentiel de notre doctrine. Cet imprimé TRÈS IMPORTANT, dont le besoin se faisait de plus en plus sentir, ne tardera pas à paraître. Nous demandons à TOUS nos amis qui ne nous ont pas encore répondu de ne pas tarder davantage, et ceux qui le peuvent de renouveler leurs souscriptions.

L'ADMINISTRATEUR.

# Eun êl giz-newez

Kontaden evit an  
Aotrou LE FEBVRE.

An deiz-all, goude kreisteiz eo c'hoarvezet ganin eun dra dreistordinal. Astennet e oan em c'hardor-vrê'h, ennoun le-venez eur Breton a zo leun e gov a jistr mat hag e gorn a vutun. Bourzaret oun bet souden gant eun trouz spontus evel eun tarz-kurun, dallet war-eun-dro gant eur sklerijen a leuniaz va c'hambr; hag unan bennak en em gavaz dirakoun, hep ma vije bet posubl din divuna penôs e oa deuet ebarz.

Ia sur, gweled a riz dirakoun eun êl — da vihana e kreden eo eun êl e oa. Derc'hel a rê en e zourn eur c'hleze lugernus hag ouz e gein e oa stag diwaskel hir. Hogen ne oa ket a zae endro dezan evel war an taolennou iliz. Gwisket e oa evel-doc'h-hu ha me, hag e zilhad mod-kêar, chupen hag all, a oa diouc'h ar c'hiz diweza. E vlew a oa melen, kribet diouc'h ar c'hiz ivez. E zrem roz ha flour, ha distinget evel hini an dud a renk-uhel, ha c'houez ar poumad gantan ma oe darbet din semplât.

Lakât a reaz e gleze dindan e gazel. Tenna reaz euz e c'ho-dili eur meleour bihan hag eur gribellig olifant, hag a renk-az e vlew.

Arôk din beza divadaouet, en em lakaz da iouc'hal a bouez e benn, hag e vouez a oa moan ha skiltr evel hini eun dimezel iaouank a feson.

« D'an traon ar Iuzewien! » a iouc'haz. « Bevet ar Roue ! D'an traon o Republik vreïn, rag en abeg dezi eo gouarnet Bro-C'hall gant eur pitaouer ? »

« Va Doue! » emeve « Setu ama eun amgelc'hiad (1)! Pe evit tra oc'h deuet d'am gweled, êlig Doue? »

Arôk respont, an hini a oa dirakoun a gemeraz en eur c'ho-del-all eur voest vihan hag a boultraz e zivoc'h ken e lakaz ac'hanoun da strefia evel eun daonet.

« N'oun ket eun êl », a respontaz. « Eur pôtr euz an Action Française ne lavaran ket. Ha diwall evit da lér, me lar dit mar ne zelaouez ket ac'hanoun. N'ouiez ket zoken, panezen, piw a zo gouarnet Bro-C'hall gantan. Lenn, neuze ».

Hag ec'h astennaz eur paper dindan va fri.

Kalz ac'hanoc'h a anavez ar paper-ze, rak embannet eo bet war vogeriou kement kêr vras. Leun eo a draou karadek dreist diarbenn an Aotrou Briand, Pennrener ar C'honsailh. Da genta, lavarout a ra penôs an Aotrou Briand a zo bet harzet, tregont vloaz zo, gant eun Itron G... *Edont war êr c'hlazen tost da Sant-Nazer, oc'h ober.* Penôs displega d'ami lennerien ar pezh e oant oc'h ober?

Dond a raio Prosper Proux d'am zikour. En eur barzoneg dezan, e lak eur pôtr da lavarout :

*Eno seiz kwech e tanveiz  
Dustu ar frouez difennet  
Pini a gaviz mat iskiz.*

Feiz, « O tanva ar frouezen difennet » edo just an Aotrou Briand hag an Itr. G... Daoust hag int a gavaz anezi mat iskiz? Da gredi eo, hogen ne oa ket skrivet war ar paper. Ne oe ket gallet dezo, avat, tanva anezi seiz kwech, rag a-greiz ar c'houlbad kaera holl e tigwezaz eun archer. An archer a harzaz war eun dro ar c'hoari hag ar c'hoarierien. Lezvarn Redon en em ziskwezaz largantezus en o c'henver. Peb unan anezo a dapaz eun dell-gastiz (2) a zaou c'hant lur. An Aotrou Briand a bakaz war c'horre ar marc'had eur miziad bidouf. An Itron G..., dek devez hepken. Kavet o doa ar varnerien, hep mar, oa dijà ar paourkez itron maleurus awalc'h Kementse, pôtre, ho tisko...

Epad ma lennen, en doa an êl kemeret zizailhigou arc'hant ha troc'het e ivinou roz gant evez bras. Achu gantan al labour pouezek-ze, e lavaraz din, lorc'h ennan :

— « Gweled a rez ? Gouarnet eo Bro-C'hall gant eur pitaouer, eul likaouer, eur gastaouer ! »

— « Euzus eo ! »

— « Hag ouспен-ze, eu toueller, eul larer gevier ».

— « Tra vantrus ! »

— « Eun hailhevod, eun heilhon, eul loudig ! »

— « Pegen truezus ! »

— « Eul laer, eul lampon, eul lakipod ».

— « Spontus ! »

— « Eun dén paët gant ar Iuzewien, gwerzet d'an Almagh ».

— « Santez Anna r'hon diwallo ! »

— « Ha ne grog ket an heug ennout o weled kement-ma ? »

— « Feiz » a liviriz « Keuz braz am eus, hogen kementse a lez achoun din ec'h bras ».

— Petra levez, kloukez ? Petra zo réd dit neuze, amboubal ? Ha te pefe grêt evel al lous (1)-ze, emichans ? »

— « O nan, sur. Ab Elar kennebeut. Hogen diêz eo din heugi, Aotrou, pegwir e vevan ugent vloaz zo etouez ar C'hallaoued. Hag ouspenn, Aotrou mat, petra hon deus ni Bretoned da ober gant an Action Française, pa n'omp ket Fransez ? »

— « N'out ket Fransez, diskiant ? » a iouc'haz ar pôtr.

« N'out ket Fransez, trubard ? N'out ket Fransez, dén prenet ha gwerzet ? Te ivez a zo eur metek, eur mevel d'ar Wilhemtrasse ! »

Abaoue eur pennad e kaven an amzer hir.

— « Ha pa vijen eur Gall », emeve « dén iaouant c'hwek, ne welan ket e vefe réd ober eur seurt freuz. Mar d'eo an Aotrou Briand an dén a liviriz, neuze... »

— « Neuze ? »

— « Neuze, e gwirionez, ne dal ket ar boan ober kement a jolori, rak Bro-C'hall a zo renet gant an dén a zo dleet dezi ».

Siwaz din ! Ne oa ket ma gir peurachuet, ma sailhaz ar pôtr iaouank warnoun, droug ennan ken e vouge, e vlew poumadet reut war e benn hag e zaoulagad evel daou gef tan. Kregi a reaz en nebeud blewennou a chom ganin war va c'hlophen, en eur hopal :

— « Divergont, sakrilej ! Gortôz, mac'h in d'ober da veg dit ! »

Hag e savaz us d'am fenn e gleze lugernus.

Petra pije grêt em léc'h ? Strinka riz d'an daoulin en eur vlej d'am zro :

— « Truez, êl distruger ! Truez ! lakât a rin ar béd abez da dregerni gant brud Bro-C'hall ! Truez ouz va diwiziegez ! Faziet e oan, ne rin ket ken ! Nan, arabat da Vro C'hall beza renet gant eur pitaouer, rag e bro-all ebed ne vez furoc'h ar vuezegez. N'eus forz pe C'hall en em grufeg kentoc'h eget ober an distera gaou ouz enor eur plac'h. Ne vefe ket posubl kavout eno eur bastard, nag eur merc'hetaer, nag eul leor skanv. Neblêc'h ne vez ar wazed muioc'h feal d'o gwragez, neblêc'h an dimizou easoc'h, ar familhou diazezet gwelloc'h, ar vugale muioc'h niverus. Anavezet mat eo dre holl ar béd. — Ia, ia, bevet ar Roue ! rag rouane Bro C'hall a zo bêt a viskoaz patrom ar furnez divlam, adaleg Herri Pewar beteg Loeiz Pemzek. Ha Fulup d'Orléans, war a weler, a gerzo eun war o rou-dou. — Nan, ne dle ket Bro C'hall beza gouarnet gant eul laer, rag neblêc'h ne vez an dud muioc'h honest. Ne vije ket posubl kavout eno eur c'higer nag eur miliner o c'hounid re a arc'hant Neblêc'h ne vez marc'hadmatoc'h beva. Ha neblêc'h kennebeut ne vez a dud muioc'h pergen, her gweled a ran diouz c'houez-vat da gomzou, ar c'homzou a ziver evidoun euz da ziweus flour. »

Hogen, paourkez ma oan, ne oa ket an dén iaouant evit distana. En enep, e zeblante muioc'h fuloret c'hoaz.

« Kôs vuzugen ! » — a iudaz, « Gwapât a rez brema ? Ne ri

(1) Lous est pris ici dans le sens de « sale » et non dans le sens de « blaireau », animal avec lequel l'honorable M. Briand n'offre que des rapports éloignés.

(1) Angelc'hiad = affaire.

(2) Amende.

ket kén avat, rag ec'h an da ober bren euz da eskern. »

Tonket e oa. Mab ma zad zerraz e zaoulagad en eur c'hour-  
c'hemen e ene glan da gement sant, eman e barouz etre Roazon  
ha Penn-ar-Béd.

Kaer am boe avat gortôz taol ar maro, ne zeuaz netra. Riska  
riz sevel va fri evit sellout. Va unan-kaer edoun em c'hamb.  
Hini-all ebed ken. Et e oa ar pôtr er meaz ker buan ha ma oa  
deuet ebarz. Digor e oa ar prenest. Dre zellout er meaz am beus  
dustu komprenet ar burzud : Edo eur gemenezig koant o  
tremen er stréd en eur bildrotât. Prim evel al luc'hed' él pou-  
madet an Action Française en doa nijet kwit dre ar prenestr  
evit reddeg war he lerc'h.

AP KERE.

## Bretons, raprenez votre langue !

C'est la langue de votre *Nationalité*, c'est-à-dire  
qu'à son existence est liée l'existence même de la  
*Bretagne*.

C'est la langue de votre *Hérédité*, c'est-à-dire que,  
formée par l'esprit même de la Race, seule de toutes  
les langues du monde, elle constitue l'expression  
naturelle de votre façon de sentir et de penser.

Les livres suivants sont à la fois *faciles, intéres-  
sants et pratiques* :

### POUR APPRENDRE LE BRETON

**La Langue bretonne en 40 le-  
çons**, par F. VALLÉE, imprimerie Saint-Guillaume,  
27, boulevard Charner, Saint-Brieuc.

Prix..... 3 fr. 50

**Vocabulaire Français-Breton**  
de LE GONDEC, édition revue par F. VALLÉE, librairie  
Prud'homme, rue Poulain-Corbion, Saint-Brieuc.

Prix..... 6 fr. 80

**Notennou diwar-ben Istor ha  
Sevenadur ar Gelted koz** (Notes  
sur notre Histoire et notre Civilisation celtique) par  
Meven MORDIERN et ABHERVE ;

— EDITION AVEC LEXIQUES : 5 volumes  
(le pays et les habitants. — Type physique, costume,  
caractère. — Agriculture, élevage. — Commu-  
nications, commerce. — Usages, noms de peuples et  
noms de lieux).

Prix.... 2 fr. »

— EDITION SANS LEXIQUES : 5 volumes  
(Histoire. — Organisation politique. — Religion. —  
Art. — Langue).

Prix..... 1 fr. 50

— EDITION BILINGUE (Breton-Gallois) :  
la Guerre.

Prix..... 2 fr. »

(Chez M. VALLÉE, 23, rue Saint-Benoît, St-Brieuc  
et M. LE ROUX, St-Hélory, Pordic).

## NOTE A NOS ABONNÉS

Nous avertissons à nouveau nos abonnés qu'au dernier  
numéro de leur abonnement est joint un bulletin de réabon-  
nement.

Pour leur éviter les frais de recouvrement nous les prions  
de nous retourner immédiatement ce bulletin rempli. Sinon il  
leur est adressé un dernier numéro avec la suscription: dernier  
exemplaire, suivit, dans les huit jours qui suivent sa récep-  
tion, d'un chèque remboursement de six francs.

Nous prions également les personnes qui n'ont pas l'in-  
tention de se réabonner de nous retourner immédiatement ce  
dernier numéro pour nous éviter des frais de recouvrement  
inutiles.

## Bibliographie Celto-Bretonne

MAURICE LE DAULT  
YVES LE DAULT FILS

Ti-Nevez-Kerivoal

KEMPER (Finistère)

Listes de Livres en vente à prix marqués

ENVOI SUR DEMANDE

DEMANDEZ

**Tous vos Livres**  
et  
**Tous vos Imprimés**  
à la

**“MAISON DE L'HERMINE”**

(Imprimerie, Librairie, Édition)

41, rue du Casino, DINARD. — Téléph. 1-73

En vous adressant à la MAISON DE L'HERMINE, vous  
servez la cause bretonne, en même temps que vos propres  
intérêts.

### Evit Kavout

Ned aveit pisketat, kerdad, higeneu. Rouideu-manilh  
(pit) ha rouideu sardrin. Bouistadeu bleu aveit kovéin er  
rouideu. Ha rah erpéh e vé d'obèr anché aveit pisheat aet  
da di.

J. LOYANT, A. ha L. GUILLORIT ha R. NORMAND

7, rue du Breil, Naoned (NANTES)

### DIHUNAMB ! Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit Aveit Breihiz er Morbihan  
Prizieu. — Un niveren : dek blank — Er Bléad : Eit  
Breih : 20 réal ; Eit B ro Frans : 2 skouid ; Eit er broieu  
aral : 7 livr.

Skriva : 10, rue du Gaz - LORIENT

Le Gérant : E. BOURRIN.

IMPRIMERIES RÉUNIES, 22, rue de Nemours, RENNES.

# BREIZ ATAO

## LA NATION BRETONNE

REVUE MENSUELLE BILINGUE du NATIONALISME BRETON

BUREAUX :  
11, Rue Saint-Malo, 11  
RENNES (Roazon)

ORGANE  
DE  
L'UNION DE LA JEUNESSE  
BRETONNE

Abonnements :  
Bretagne et France, 5 fr.  
Autres pays, 6 fr.

Jugée par un  
nationaliste français :

« ... Ce que les vrais Bretons tiennent à bien constater, c'est qu'ils... ont conclu un contrat avec la France (le traité d'Union de 1532) et que la France manque avec un goujatism ignoble aux conditions de ce contrat ».

Edouard DRUMONT.  
Libre Parole du 7 janvier 1909.

## ASSERVIE

Quand nous disons que la Bretagne est asservie, certains nous répondent qu'il ne peut en être ainsi, puisque les Bretons jouissent exactement des mêmes droits que tous les Français.

Nous connaissons cette réplique pour avoir entendu les Anglais, il y a déjà bien des années, la faire aux Irlandais. Elle n'a pourtant pas convaincu nos frères d'Erin qu'ils étaient un peuple libre; elle ne nous convainc pas davantage.

Jouir des mêmes droits que tous les Français, voilà précisément la cause de notre servitude, puisque, parmi ces droits, nous trouvons celui de travailler avec eux au nivellement de la Bretagne et non point celui d'exister en tant que nationaux bretons.

Ce droit de nous gouverner nous-mêmes, nous le possédons pourtant avant tout autre. La Bretagne n'a point cessé d'être nation. Nation organiquement, elle est demeurée nation, malgré tous les dédommagements que la France a donnés à nos pères pour les consoler de la perte de leurs libertés, en dépit de tous les efforts de séduction et de ruse qu'elle a faits pour nous fondre à elle et nous faire oublier notre nationalité.

Elle est demeurée parce que personne n'a pu détruire l'âme bretonne, qui est une âme nationale, qui est un tout complet à elle seule; parce que personne n'a pu supprimer ce sol, ce climat, ces contours géographiques qui font de la Bretagne une contrée essentiellement autonome; parce que personne, enfin n'a pu faire disparaître l'histoire de Bretagne qui nous dit qu'en dehors de la voie nationale, il n'est que déchéance pour les enfants des Bretons.

Croire en la Nation bretonne, en la Bretagne, est plus qu'une opinion, c'est une foi. Nous avons cette foi.

Le mot Bretagne a perdu sa signification véritable lorsqu'il ne fait allusion qu'à cette « Bretagne » d'aujourd'hui, toute en surface, qui n'est que l'écorce française, artificielle et inappropriée, dont la Nation bretonne est vêtue. Le mot Bretagne a un sens tout autre, plus profond, plus large, plus international. C'est le seul que nous lui comprenions.

Les hommes intelligents ne nient plus aujourd'hui l'existence de la nationalité bretonne. Qu'ils considèrent le sort qui lui est fait.

La Bretagne, avant la Révolution, existait en qualité d'état autonome. Les Bretons étaient administrés par des Bretons, suivant les traditions bretonnes, selon les intérêts et l'idéal du peuple breton.

Aujourd'hui, seule dans son cas au monde civilisé, elle est traitée exactement comme si, par enchantement, une population française avait pris la place du peuple breton dans la nuit du 4 août 1789; comme si, dans le même espace de temps, un brusque bouleversement terrestre avait fait de Paris la capitale naturelle de la presqu'île armoricaine.

Elle a cessé d'avoir une existence légale, sans cesser d'exister. Le gouvernement duquel elle relève aujourd'hui ignore qui elle est, quoiqu'elle soit toujours. Sacrée française, française par définition, il ne lui est plus permis de conserver quelque chose qui ne réponde pas à la nationalité française, même s'il s'agit du plus pur de son génie : de son langage.

Pour ces raisons, la Nation bretonne, personne vivante, mais privée de l'exercice des droits qui lui sont inhérents, est une nation asservie.

Que son asservissement soit caché sous les apparences les plus flatteuses, qu'un nombre immense de nos compatriotes aient été touchés par un siècle et demi de francisation automatique, nous sommes les premiers à le reconnaître, mais nous ne voyons là aucune raison de douter de la Nation bretonne et de l'imposture dont elle est victime.

La nationalité bretonne, nous en avons acquis une connaissance scientifique, mais nous la concevons encore avec toute la force de nos intuitions. Nous sommes attachés, pour beaucoup, à cette France où nous comptons tant de souvenirs et tant d'alliés. Cependant, Celtes par la formation de l'esprit, autant que Bretons de cœur, alors qu'en Celtie d'outre-mer nous sommes chez nos frères, en France, nous sommes dans un pays étranger. Rien, dans l'esprit, dans l'âme nationale, dans la culture, dans les mœurs surtout de notre grande voisine ne correspond à notre personnalité.

C'est pourquoi, lorsque nos maîtres nous inculquent les traditions et la langue de France, à l'exclusion de celles de notre race, et lorsqu'ils nous élèvent dans le

culte d'un idéal national qui n'est pas celui de notre patrie, c'est pourquoi, lorsque les pouvoirs publics nous commandent d'obéir à une loi qui n'a point été faite pour nous et exigent de nous des sacrifices pour toute autre cause que la cause bretonne : nous avons la conscience d'une domination étrangère, entière et injuste. Et nous en souffrons.

Olivier MORDREL.

**Nous voulons donner sa vraie signification, toute sa portée, à une opposition permanente et séculaire de deux tempéraments, de deux âmes, de deux génies, de deux civilisations différentes et surtout : de deux groupes d'intérêts distincts.**

## PROPAGANDE

*Nous reprenons avec le présent numéro nos services de propagande, sur une plus grande échelle. Afin de couvrir les frais de notre augmentation de tirage, nous croyons préférable de reporter le nombre des pages de ce numéro de 8 à 6. De prochains suppléments de 2 et 4 pages, en plus des huit pages que nous reprendrons en Janvier, dédommageront nos lecteurs de cette réduction momentanée.*

LA DIRECTION.

## La Question des Sous-Préfets

Nous avons dit dernièrement qu'un sous-préfet n'était pas à sa place dans une réunion d'Action bretonne. On s'est étonné de notre opinion ; on s'en étonne encore. Il nous faut donc vider la question.

Nous ne voulons faire aucun reproche blessant à nos amis régionalistes (errare humanum est...) ; nous nous adressons directement aux sous-préfets, préfets, ministres, en général à tous les hauts fonctionnaires qui viennent pour six ans ou six heures représenter chez nous la puissance dominatrice, pour leur dire :

Nous ne savons pas si, ni quand, les nationalistes bretons tiendront un Congrès. En tout cas, lorsque le jour sera venu pour eux de se réunir, si vous devez leur apporter la nouvelle que votre gouvernement a décidé de rendre la liberté à la Bretagne et que vous faites vos malles, vous serez les bienvenus.

Sinon, pourquoi viendriez-vous (1) ? Serait-ce pour que votre présence nous empêche de dire ce que nous pensons de la domination que vous incarnez ? Ou, même, pour espionner ce qui se passe chez nous ? Ou simplement pour prodiguer, comme à Fougères, les bons espoirs et l'eau bénite de France, avec lesquels on compte nous assoupir jusqu'à l'atrophie définitive ?

Grand merci. En ce cas, vous nous obligeriez vivement d'aller ailleurs.

Un rédacteur à « Breiz-Atao ».

(1) Nous envisageons très gratuitement l'hypothèse de la venue d'un préfet à notre futur Congrès.

## Pour faire connaître la Musique Celtique

### CONCOURS organisé par BREIZ ATAO

La direction de *Breiz Atao* a décidé d'ouvrir, à partir du numéro de Janvier 1922, un concours doté de prix, destiné à contribuer, en Bretagne, à la vulgarisation de la merveilleuse musique celtique d'outre-Manche.

**OBJET DU CONCOURS.** — Dans les quatre premiers numéros de 1922, paraîtront des mélodies écossaises, irlandaises et galloises, au nombre total de neuf. Ces mélodies seront données avec un accompagnement, afin de pouvoir être exécutées au piano.

Les concurrents auront à adapter des paroles bretonnes à un ou plusieurs des airs donnés ; ils pourront s'inspirer du texte (gallois, anglais, dialecte écossais ou irlandais) publié avec le morceau, ou lui préférer une composition originale. Les meilleures réponses étant destinées à être éditées plus tard, seules seront retenues celles qui présenteront un caractère profondément ethnique, dans un langage épuré.

**ENVOI DES REPONSES.** — Les airs publiés porteront un numéro d'ordre. Celui-ci devra figurer en tête de la poésie proposée par les concurrents qui ajouteront seulement leur adresse.

Le dernier morceau paraissant dans *Breiz Atao* du 15 avril, les réponses devront être envoyées à la direction :

11, rue Saint-Malo, Rennes

avant le 15 mai. Après cette date elles ne seront plus classées.

**JUGEMENT.** — Les réponses seront jugées par un jury (dont la composition sera publiée sans tarder) compétent en matière de musique et de langue. Sa décision sera publiée dans le numéro du 15 juin.

**RECOMPENSES.** — Les livrets jugés les meilleurs seront publiés avec nom d'auteur, dans *Breiz Atao*, en hors-texte, en regard de l'air auquel elles s'adaptent et feront l'objet d'un tirage à part. Ils seront aussi publiés dans la plupart des journaux et revues bretonnes.

#### LISTE DES PRIX :

1<sup>er</sup> PRIX. — Un abonnement perpétuel à « Breiz Atao » et une bourse de 200 francs ;

2<sup>e</sup> PRIX. — Un abonnement de 10 ans à « Breiz Atao » et une bourse de 30 francs ;

3<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> PRIX. — Un abonnement de 5 ans à « Breiz Atao ».

Du 6<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> PRIX. — Un abonnement de deux ans à « Breiz Atao ».

Tous les envois seront récompensés par un abonnement gratuit de 1 an à « Breiz Atao ».

Nos lecteurs ont intérêt à faire beaucoup de publicité autour de ce concours qui doit, par les résultats que nous attendons de lui, contribuer puissamment à la renaissance celtique de la Bretagne.

# LA POLITIQUE & L'ACTION NATIONALES

## M. Inizan tient parole

M. Inizan, député du Finistère, a tenu parole. Au moment des élections il s'était engagé à porter la question de l'enseignement du breton à la Tribune de la Chambre ; il l'a fait le 11 décembre, à l'occasion de la discussion du budget de l'Instruction publique. Il s'est exprimé en ces termes, au milieu d'une atmosphère de sympathie :

Monsieur le Ministre, au nom de plusieurs Associations et Municipalités de Bretagne, je vous présente un simple vœu tendant à ce que, A TITRE OFFICIEUX, bien entendu, l'enseignement de la langue bretonne soit AUTORISÉ dans les lycées, collèges et écoles normales de Bretagne, là où le besoin s'en ferait sentir, c'est-à-dire là où des élèves le demanderaient et là où la présence de professeurs locaux le permettrait.

Cette question n'est pas nouvelle. Il y a quelques années, les élèves du lycée de Quimper adressèrent au Recteur de l'Académie de Rennes une pétition pour demander qu'on organisât, pour eux, un cours de breton.

Le Ministre de l'époque répondit qu'aucune langue régionale n'était enseignée dans aucun lycée, ni dans aucun collège de France. Or, si j'en crois mes renseignements, le Ministre se trompait. A ce moment déjà, le provençal était enseigné — à titre officieux — à Aix et à Marseille.

Aujourd'hui, la langue provençale est enseignée à..... (suivent les noms des établissements scolaires et des professeurs).

Comme le provençal, le breton est une vraie langue, la vieille langue des Celtes, qui a sa grammaire, sa littérature, qui a un magnifique recueil de poésies populaires, qui a ses artistes, ses poètes, ses bardes.

Dans certaines universités allemandes, à Berlin en particulier, il y a des cours de celtique.

L'enseignement supérieur, lui aussi, possède en Bretagne, à Rennes, une chaire de langue celtique. Pourquoi l'enseignement secondaire ne pourrait-il pas avoir ses cours de langue bretonne, FACULTATIF, bien entendu ? Le breton est parlé par une population de un million et demi d'habitants en France et par une population à peu près égale en Grande-Bretagne. Pourquoi veut-on que tous ces médecins, pharmaciens, avocats, avoués, notaires, vétérinaires, etc., destinés à exercer leur profession en Basse-Bretagne et qui se forment dans nos collèges et dans nos lycées doivent ignorer une langue dont la connaissance pratique sera pour eux UNE NÉCESSITÉ VITALE ?

J'ignore quelle sera la réponse officielle de M. le Ministre de l'Instruction publique. Je connais, en tout cas, celle du fin lettré, du délicat artiste, qu'est M. Léon Bérard. Voici ce qu'il disait, dans un récent discours, à ses fidèles Béarnais :

« Maintenons notre parler local, gardons, avant tout, notre langue, l'accent de notre province ! »

Messieurs, c'est mon avis, c'est aussi celui des Conseillers généraux du Finistère et du Morbihan, de nombreuses Municipalités de toutes les opinions, celles de Vannes, Loudéac, Douarnenez, Saint-Pol-de-Léon, Plouguerneau, Plouescat, Châteauneuf-du-Faou, Concarneau, etc... ; je n'épouse pas la liste, elle est trop longue : « Nous aimons, disent-elles, notre vieille langue bretonne comme une vénérable aïeule, NOUS ENTENDONS LA TRANSMETTRE A NOS DESCENDANTS comme un trésor précieux ».

Le Ministre répondit immédiatement :

« La Chambre entend bien que nous ne pouvons discuter en ce moment au fond le très intéressant PROBLÈME DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE que l'honorable M. Inizan vient de poser devant elle.

« Il m'a opposé, dans les termes les plus obligeants, du reste, une opinion personnelle qui ne peut me gêner. Je connais assez le dialecte béarnais, QUI EST UN DIALECTE ROMAN, pour savoir à quel point il peut intéresser, pour les Béarnais, l'étude du français. EN EFFET, JE CONSIDÈRE QU'UN ENSEIGNEMENT DU DIALECTE

LOCAL NE PEUT ÊTRE DONNÉ QU'EN PROPORTION DE L'UTILITÉ QU'IL OFFRE POUR L'ÉTUDE ET POUR LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE NATIONALE.

« Je respecte profondément la Bretagne. J'aime, comme tous les Français, cette vieille et très noble province qui, AUTANT QUE TOUTES LES AUTRES, FAIT AUJOURD'HUI PARTIE DE LA FRANCE, une et diverse à la fois. Mais je connais beaucoup moins bien le breton que le béarnais. Aussi LA SEULE PROMESSE que je puisse faire à notre honorable collègue, c'est D'ÉTUDIER... la très intéressante question que pose M. Inizan. Notre collègue peut être assuré que j'apporterai à cette étude le plus complet esprit de libéralisme... »

... Il faut aussi conserver à nos provinces leur vieille physiognomie. Ce qui me fait dire qu'on peut étudier ces questions aujourd'hui, je ne dirais pas de sang-froid, mais avec une entière sérénité d'esprit, c'est que nous avons le bonheur de faire partie d'un pays, qui a réalisé, depuis longtemps SON UNITÉ, LA QUELLE EST L'ŒUVRE DES SIÈCLES ET DE L'HISTOIRE.

M. le Ministre des Finances : « Et c'est aussi qu'il n'y a pas de meilleurs soldats que les Bretons ».

M. Inizan : « Monsieur le Ministre, je vous adresse mes remerciements les plus vifs et les plus sincères.

Oui, mes compatriotes ont prouvé pendant la guerre que le culte de la PETITE PATRIE n'est nullement incompatible avec le culte de la GRANDE PATRIE et que parler la langue bretonne ne les a jamais empêchés d'aimer la France d'un amour ardent et parfois de mourir en héros pour la défense de son sol sacré » (1).

Nos lecteurs ont sous les yeux, in-extenso, le texte de l'intervention de M. Inizan et celui de la réponse de M. Léon Bérard. Ils peuvent se rendre compte de la façon dont M. Inizan a posé la question et du terrain sur lequel le Ministre s'est placé pour « l'étudier ». Ce n'est pas l'envie qui nous manque de dire ce que nous pensons de la tactique du représentant breton, ainsi que des idées exprimées par le Ministre, mais nous préférons laisser nos lecteurs se faire eux-mêmes leur opinion.

Des négociations vont peut-être avoir lieu, des recherches vont se faire : nous voulons réserver notre intervention pour plus tard, ne désirant fournir à ceux qui l'attendent aucune occasion de faire échouer le vœu. Quand la réponse du Gouvernement sera connue, nous parlerons.

En attendant, que M. Inizan reçoive nos félicitations pour n'avoir pas craint de porter la question de la langue bretonne à la tribune de la Chambre française.

(1) Au cours du débat, M. Inizan trouve encore l'occasion d'ajouter : « Du reste, mes desiderata sont modestes. Je ne demande aucun crédit nouveau. Je voudrais simplement que le breton put être enseigné là où il y aurait à la fois des élèves pour l'apprendre et des professeurs bénévoles pour l'enseigner. »

## NOTA

Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêchés d'effectuer la seconde correction du dernier numéro de B. A., avant le tirage. Parmi les nombreuses fautes qui sont restées dans le texte, nous en relevons plusieurs qui le dénaturent ou le rendent inintelligible.

Article : *La France en Bretagne*, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 36.

Lire : « Nous lui devons également ces deux lignes tentaculaires qui draient la Bretagne, l'une au nord, l'autre au sud, et qui fournissent au pavé parisien, en plus hélas des émigrés de tous ordres, les hommes dont..... »

Article : *L'électrification du Pays Nantais*, 2<sup>e</sup> colonne, ligne 40.

Lire « La Rance était bien bretonne autrefois avec ses rives couvertes de landes..... »

Nos lecteurs auront pu, à la lecture, rétablir d'eux-mêmes le texte primitif, là où des lignes ne se trouvaient pas à leur place.

Il nous reste à leur signaler une erreur de la rédaction, dans la « Revue de la Presse », page 141, 2<sup>e</sup> colonne. Les paroles que nous attribuons à M. Devaux, ont été, en réalité, prononcées par M. Choleau.

On voudra bien nous pardonner toutes ces négligences, qui ne se reproduiront pas à l'avenir, si les nécessités de l'existence nous laissent le temps matériel d'effectuer avec soin les corrections et de surveiller la mise en pages, comme nous aimons à le faire.

## ÉCHOS

### Agent de propagande

M. Yves Le Febvre, directeur de la *Pensée Antibretonne*, se montre décidément comme le plus zélé de nos agents de propagande. *Breiz Atao* lui fournit, depuis plusieurs mois, tous ses articles de tête. Par son application à nous commenter, il fournit à ses lecteurs les pages les plus suggestives de nos articles, qui sont loin de manquer toujours leur effet. — Merci, Yves; merci, vieux paotr !

Nous conseillons cependant à notre grand ami Iannionnais d'apprendre la langue bretonne qu'il ne connaît pas. Ce n'est qu'en essayant d'en montrer à ses lecteurs toute la pauvreté intrinsèque, qu'il arrivera à les intéresser à un langage qui enthousiasme tous ceux qui l'étudient.

### Questions orthographiques

Lu dans *Madame Corantine*, roman de René Bazin, cette prière bretonne :

« Mé o salud Marie, leun o a graces, an otro Doué so ganch béniguet... Santes Marie, mam da Doué, pédet evidon peliéren... »

Qu'est-ce que notre bienaimé Mgr Morel attends pour mettre au point l'orthographe archaïque, plate, monotone et désuète de son catéchisme de Tréguier ?

Lu également ce nom de lieu « Croix-Erskine ». Ce sont sans doute les bonnes gens de Perros qui se sont trompés en écrivant « Kroaz-ar-skin ».

### Ze zo mat Plougerneiz !

Le Conseil municipal de Plougerne (Léon), dans sa cession de novembre, a émis, sur l'initiative du maire, un vœu très complet et très ferme concernant la langue bretonne.

Nous retrouvons dans ce vœu le fond, sinon toute la forme, de celui que nous élaborâmes jadis au C. D. de l'U. Y. B. et que notre vice-président d'alors, Saig ar Goff, présenta en 1920 au Congrès du Bleun-Brug. C'est dire que nous constatons avec joie le progrès de l'idée nationaliste.

Le Conseil de Plougerne n'en est plus à ces vœux flasques et timides, sur le mode régionaliste, qui sont plus des protestations d'obéissance à l'égard du gouvernement, que l'expression d'une volonté inébranlable.

Les Bretons de Plougerne demandent la reconnaissance officielle du breton, sa mise sur pied d'égalité avec le français, et toutes les réformes qui en découlent.

Nous sommes loin de ces vœux qui ne semblent légitimer l'usage de la langue bretonne qu'en tant qu'elle peut aider à la diffusion du français. La terre tourne, et la fierté bretonne revient de plus en plus au cœur des Bretons.

Il ne reste plus maintenant à nos amis du Léon qu'à étendre le mouvement, de proche en proche, à tout le pays.

### Nos Amis Corses

La revue corse nationaliste « A MUVRA », dont nos lecteurs ont fait dernièrement la connaissance, ne cesse, depuis deux mois, de manifester sa sympathie, plus, sa fraternité, à l'égard de la Bretagne. Elle reproduit des fragments de nos articles. Elle consacre même dans son numéro du 11 décembre, un bel article à « La Nation Bretonne », sous la signature de Michel Corano. Nous ne pouvons résister au plaisir d'en citer la péroraison :

« Le peuple breton en a assez d'être traité de superstitieux par la foule des Français de France qu'un spleen mortel ou qu'un désir exotique de voir des « brezonec » conduit au pays de « la Paimpolaise ».

Comme la légende de la sauvagine corse, il y en a effet la légende des revenants, mandragors et farfadets bretons, et l'imagination dévergondée du Parisien parvient souvent à donner une couleur de vérité à l'une comme à l'autre.

En fait de revenants, la Bretagne ne veut désormais en légitimer qu'une seule catégorie : celle des glorieux soldats bretons de la grande guerre, martyrs ignorés de la cause bretonne, gars robustes arrachés au granit natal pour être livrés aux sanglantes et infécondes boucheries...

Veuille entendre la voix de tes fils crucifiés, ô Nation Bretonne ! Incline-toi devant ces ombres géantes, surhumaines... Ce sont tes vrais revenants, ô Nation Bretonne, les authentiques fantômes de ton esprit, ceux dont le sublime sacrifice te concédera le droit de vivre en toute paix, tout honneur et toute indépendance. »

Bi ringrazio, amici Corsi !

Chèques postaux : C-C 25-29 Rennes.

## « Breudeur dre ar gwad »

Lakomp e vefe Breiz eur vro dishual hag hon defe « Konsulajou » e Cork pe e Dublin ; lakomp breman e teufe Iwerzoniz, eur bore bennag, da zismantra penn-da-benn ar « c'honsulajou » - ze, en eur iouc'hal : « D'an traon ar Vretoned » — Pebez Kalonad e vefe ze d'eomp !

Evel-se eo bet ankeniet ar C'hallaoued p'o deus klewet kelou eus argadeg diweza an Italianed, e Turin, ouz o « c'honsulajou ». E giz ma'z eo Iwerzoniz breudeur deomp eo an Italianed breudeur d'ar C'hallaoued dre ar iez, an istor, ar sevenadur. Karget eo bet an Otr. Viviani, gand gwarnamant doaniet Bro-C'hall, da gompez a an traou en-dro etre an diw bobl. Lennet'peus e kement gazeten prezeg flour-mél ar pôtr Viviani, dirag Italianed fuloret ar Stadou-Unanet. En darvoud-man, e ano a zo et endeün da galon tud an Itali, dre lakat anezo da zonjal dioustu en « Italiani », « macaroni », hag eur bern traou en « i » evel ez eus kement anezo en o iez-i.

Eurus omp o lakat aman izeloc'h komzou a bouez kannad c'hwek Bro-C'hall :

« Mes paroles sortent de mon cœur et je voudrais qu'elles allent jusqu'au cœur de l'Italie. Nous appartenons à la même communauté et cette communauté du passé ne peut être effacée que par une communauté encore plus grande dans l'avenir... »

« Oui, nous appartenons, Italiens et Français, à la même race, à la même famille, et « le même sang » coule dans nos veines. Nous sommes, vous et nous, fils de cette Rome antique (antique a zo diouz ar gwella), à qui nous devons le jour. Nous ne renierons jamais notre origine. C'est le seul moyen de conduire nos destinées ».

Koulskoude, e lennan en « Temps », ar 7 a viz Kerzu :

« En souhaitant cette union (Iwerzon gand Bro-Zaog) nous nous réjouissons de confondre, dans un même vœu, les intérêts des Anglais, qui sont nos alliés, et les aspirations des Celtes-Irlandais, qui sont nos parents ».

Latined eo ar C'hallaoued, neuze, e-kenver an Italianed. *Kel-ted* int, avat, pa'vez keal eus Iwerzoniz.

A bep gouenn e tennont, breudeur int da nep a gar, hervez m'o devez ezom. Hag arc'hoaz e komzint deoc'h, lorc'h enno muioc'h eget biskoaz, euz al « logique française ».

Er GÉDOUR.

## Perziou-mat ar Brezoneg

### IV

Reiza evel-hen dibenn an diweza pennad : « Ouspenn, an hevelep geriou a, hag, ez, oc'h ober e penn ar frazennoù sujet, o laka skanv ha dibilh, dreist-holl ar re anezo a vez lakaet ker pouner e galleg gant ar raghanoù-suja (pronom relatifs) qui, que, quoi, dont ».

Unan eus pinvidigeziou-dreist ar brezoneg eo an araogennou (prépositions).

A bouez bras eo evid ar yezou-breman kaout ar binvidigeze. Rak, kollet ganto an trôadennou-anoù (déclinaisons), e rankont ober, en o lec'h, gant an araogennou. Gwasat koll d'ezo, eta, pa gollont, pa zistresont, pa veskont an araogennou d'o zro ! Pa leverer e galleg : « Je suis à Rennes; je vais à cheval à Cesson », an araogenn a zo, er seurt frazenn ken peurzistreset, ken drouk-vesket an dalvoudegez anezi ma verk war eun dro tri zra dishenvel : beza EN, beza WAR, ha mont DA !!!

Ar brezoneg a zigemm mat-tre an araogennou hag a ra ganto eus ar reisa.

Ouspenn skanvaat ha sklêraat an displegadur e talv meur-bet an araogennou e brezoneg da binvidikaat ar yez. Evel e saozneg, — hevelep pinvidigez gantan, — e c'hall ar brezoneg, dre staga ouz ar verbou araogennou dishenvel, rei d'ezo meur a zalvoudegez. N'hon eus ket ezomm evel-se da groui verbou nevez a-dreuz hag a-hed evel ma reer e galleg. Sellout ouz ar skoueriu a zo bet dastumet el levr « La langue bretonne en 40 leçons » pp. 179-192.

F. VALLÉE.

## Le Traité Anglo-Irlandais

Le traité signé à Downing-Street le 6 décembre dernier ne donne pas entière satisfaction aux revendications irlandaises. On se souvient des déclarations du *gouvernement élu* de la *République Irlandaise* : « Nous voulons la liberté politique complète, comme en jouissent toutes les nations libres du monde. » Cette liberté, les Irlandais ne l'ont pas obtenue.

Le traité donne à l'Irlande le statut d'un dominion britannique, c'est-à-dire l'indépendance avec quelques restrictions. Quelle importance ont ces restrictions imposées par l'Angleterre, quelle sera leur répercussion sur la vie politique de l'Irlande de demain, nous allons essayer de le montrer à nos lecteurs.

Tout d'abord, l'*Etat libre d'Irlande* ne comprend pas toute l'étendue du territoire national. Les six comtés de l'Est-Ulster sont laissés libres de se séparer *totalemment* du nouvel état. Il est bien stipulé que Belfast est laissée libre de s'entendre avec Dublin, mais, pour qui connaît l'intransigeance intéressée des meneurs orangistes, cette faculté qu'a Belfast de disposer de son sort signifie en réalité sa séparation définitive de l'Irlande. Cette stipulation du traité constitue la plus grosse concession des délégués irlandais, le premier article de la doctrine du Sinn-fein politique étant *l'indivisibilité du territoire irlandais*.

Ensuite, l'Irlande reste attachée à la Couronne par un serment d'allégeance personnel au Roi et à ses héritiers. On se souvient que les Irlandais avaient accepté de traiter avec « la communauté de nation connue sous le nom d'empire britannique » et non point avec les héritiers des rois conquéreurs de leur pays. Ils ont dû céder là sur une question de forme, insignifiante à première vue, mais très délicate si l'on songe à toute la valeur symbolique de ce serment à la personne du souverain anglais.

En dernier lieu, l'Irlande reste comprise dans le système de défense militaire de l'Angleterre. Elle doit ouvrir ses ports et ses champs d'aviation aux troupes de Sa Majesté en temps de guerre. Elle doit également accorder, à charge de réciprocité, une entière liberté de circulation aux navires britanniques, et prendre une part de la dette impériale. Ces mesures constituent autant de nouvelles restrictions au statut d'indépendance réclamé par les élections de 1918.

Néanmoins, nous ne sommes pas de ceux qui, systématiquement, calomnieront le traité, sous prétexte qu'il ne donne pas entière satisfaction au peuple d'Erin. *A notre point de vue panceltique*, ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous aurions vu se fortifier, par une distinction de nationalités politiques, entre les Gallois-Ecossais d'une part, les Irlandais de l'autre, une opposition d'intérêts nationaux, et partant une hostilité et une incompréhension latente. D'un autre côté, quel avantage réel l'Irlande aurait-elle tiré de l'indépendance absolue ? Le droit et la possibilité de faire la guerre à des nations sœurs, celui de couper toutes relations avec elles ? A notre époque, où la collaboration entre les peuples est une nécessité et un idéal, nous n'avons pas à regretter que des liens maintiennent l'Irlande dans la communauté des relations celtiques et néo-celtiques du globe. La forme de cette union : l'allégeance à la Couronne, est blessante, il est vrai, pour la fierté irlandaise, mais il n'est pas dit que l'avenir ne la voit pas se modifier.

Il est cependant une restriction au droit des Irlandais que nous déplorons avec eux, c'est celle qui concerne l'étendue du territoire national.

Il n'y a pas deux Irlandes, celle du Sud et celle du Nord. Cette invention contre nature est l'œuvre d'un gouvernement aux abois et de politiciens sans scrupules. L'Ulster est une province aussi foncièrement irlandaise que notre Vannetais est breton, aussi historiquement nationale, que chez nous notre vieille Cornouaille. Plus de la moitié de sa population

est passionnément nationaliste, des régions entières y sont celtiques de langage. Les partisans que l'Angleterre y compte n'occupent que la partie Est, autour de la ville de Belfast ; encore sont-ils étroitement mêlés à une forte minorité nationaliste. Ces partisans ont-ils une raison sérieuse de refuser de faire partie de l'Etat Irlandais ? Ils n'en ont aucune ; c'est, du reste, pourquoi ils ont refusé de s'expliquer avec Dublin : une discussion publique les aurait confondus. Ils ne nourrissent contre leurs frères du reste de l'Irlande que des *préjugés* d'ordre historique, ressuscités et attisés par les agents anglais.

En maintenant Belfast hors de l'Irlande, l'Angleterre a su ce qu'elle a fait : Elle a laissé sur le sol irlandais un poste de surveillance, un débarcadère à « Black and Tans », une plaie au flanc de la nation gaélique, un germe puissant de guerre civile. Elle a suivi sa politique coloniale traditionnelle : diviser l'ennemi.

Cependant, les délégués sinn-feiners ont signé le traité qui ampute leur pays et qui le maintient sous le sceptre du souverain qui symbolise la conquête étrangère.

Il est vraisemblable qu'ils ne l'ont pas fait de gaieté de cœur. Ils ont été mis, le 6 décembre (*ils l'ont dit par la suite*), par la délégation anglaise, en face de deux alternatives : signer la convention sans en reprendre un mot, ou bien replonger leur pays dans la guerre.

On sait ce qu'aurait été cette guerre. M. Lloyd George nous l'a dit :

« Si ces négociations échouent, s'il faut que le pays fasse de nouveaux sacrifices, la Grande-Bretagne aura au moins la conscience d'avoir fait tout ce qu'elle a pu... Si la sécurité du pays est menacée, si l'autorité du trône est répudiée, si l'empire britannique doit être mutilé, si l'Irlande doit constituer un pays posté au flanc de notre littoral le plus vulnérable, si l'Irlande doit être mise en position de conclure des traités avec les ennemis de la Grande-Bretagne, en position de faire la guerre à notre commerce, sans que la Grande-Bretagne puisse se servir du littoral d'Irlande pour se protéger contre les attaques ennemies, si l'Irlande quitte la Grande-Bretagne, laissant celle-ci écrasée sous le fardeau, si on aboutit à des arrangements qui amènent la guerre civile entre catholiques et protestants, alors, j'en suis convaincu, l'Angleterre fera tous les sacrifices nécessaires pour écarter d'elle de pareils maux. »

C'est donc pour sauver leur peuple de l'extermination que les Irlandais se sont inclinés devant la volonté de l'Angleterre.

Il nous reste à espérer que le Dail Eireann, surmontant ses répugnances, ratifiera le traité, parce qu'il constitue le *maximum* que l'orgueil anglais accordera jamais, et parce qu'il autorise déjà l'Irlande à réorganiser sa vie nationale et à regrouper ses forces.

~~~~~

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Le Monde Illustré » renonçant aux aimables frivolités qui, avant la guerre s'amoncelaient dans son numéro traditionnel de Noël, a voulu le consacrer cette année à une question d'intérêt national : celle du Régionalisme.

Ce numéro est le premier d'une série que le « Monde Illustré » doit éditer pour chacune des grandes régions de la France, suivant la division envisagée par le projet de loi dont le Parlement est actuellement saisi.

Les 3 premiers fascicules seront consacrés à la région lyonnaise ; dans celui qui paraît aujourd'hui n'est étudiée que la région lyonnaise propre (Lyon, le Charollais, le Beaujolais, le Mâconnais, le Bugey, le Pays de Gex). Ce numéro passe en revue les richesses naturelles, les beautés touristiques et l'histoire de la région et traite d'une manière particulière de son activité économique et de sa prospérité industrielle, commerciale et agricole.

Ces fascicules seront mis en vente partout à 5 francs l'exemplaire. Nos lecteurs peuvent dès à présent les retenir chez leur marchand habituel ou par lettre à l'Administration du « Monde Illustré », 13, quai Voltaire, Paris.

LES LIVRES

Le Breton parlé à Saint-Pol de Léon

Phonétique et Morphologie par Alf SOMMERFELT

Eun dezenn a zoktoriez eo al levr nevez-man a ra ar brasa enor d'e oberour, an aotrou Alf. Sommerfelt.

Ar Gevrenn genta anezan, dreist-holl, a zo dispar. Ouspenn mont doun e studi kement son, vogalenn ha kensonenn, a zo er yez, dre an henchou nevez-kavet evit se gant ar Ouiziegez, e laka a-wel eur bern gerioù eus yez komzet Kastel-Paol. Dastumet int bet e dibenn al levr en eur rollad a zo anezan eun tammig geriadur a 2000 ger pe dost.

An eil Gevrenn, diwar-benn ar yezadur, n'he deus ket an

Bretons, raprenez votre langue!

C'est la langue de votre *Nationalité*, c'est-à-dire qu'à son existence est liée *l'existence même de la Bretagne*.

C'est la langue de votre *Hérédité*, c'est-à-dire que, formée par l'esprit même de la Race, *seule de toutes les langues du monde*, elle constitue l'expression naturelle de votre façon de sentir et de penser.

Les livres suivants sont à la fois *faciles, intéressants et pratiques* :

POUR APPRENDRE LE BRETON

La Langue bretonne en 40 leçons, par F. VALLÉE, imprimerie Saint-Guillaume, 27, boulevard Charner, Saint-Brieuc.

Prix..... 3 fr. 50

Vocabulaire Français-Breton de LE GONIDEC, édition revue par F. VALLÉE, librairie Prud'homme, rue Poulain-Corbion, Saint-Brieuc.

Prix..... 6 fr. 80

Notennou diwar-ben Istor ha Sevenadur ar Gelted koz (Notes sur notre Histoire et notre Civilisation celtique) par MEVEN MORDIERN et ABHERVE ;

— EDITION AVEC LEXIQUES : 5 volumes (le pays et les habitants. — Type physique, costume, caractère. — Agriculture, élevage. — Communications, commerce. — Usages, noms de peuples et noms de lieux).

Prix..... 2 fr. »

— EDITION SANS LEXIQUES : 5 volumes (Histoire. — Organisation politique. — Religion. — Art. — Langue).

Prix..... 1 fr. 50

— EDITION BILINGUE (Breton-Gallois) : la Guerre.

Prix..... 2 fr. »

(Chez M. VALLÉE, 23, rue Saint-Benoît, St-Brieuc et M. LE ROUX, St-Hélory, Pordic).

hevelep talvoudegez, graet ha ma voe, evel m'hen anzav an oberour, eun tammig prim ha da stagadenn d'ar peur-rest. N'eo ket souez e ve meur a dra da glokaat pe da reiza enni.

Da skoueriou, en eun drede Kevrenn, en deus dastumet an aotrou Sommerfelt eun teskad krenn-lavariou a zo plijus kenan da lenn. Skrivet int er skritur-nevez-arouezia-soniou (phonétique) kenver-ha-kenver gant ar skritur ordinal, ma c'heller diski aes evel-se ar skritur nevez.

Eun enor eo evidomp e rafe ar ouizieien labourioù seurt-se diwar-benn hor yez, hag eun dlead eo d'eomp trugarekaat, en hano Breiz, an aotrou Sommerfelt. Fiziens hon eus e vo prenet e levr (e gwerz e ti Champion, Kae Malaquais 3 e Pariz) gant hon holl levrdioù ha kelenndioù Breiz da rei skoazell da hench hor yaouankiz war studia ar Yez ha karout hor Brôadenez keltiek.

F. V.

Bibliographie Celto-Bretonne

MAURICE LE DAULT

Ti-Nevez-Kerivoal

KEMPER (Finistère)

Listes de Livres en vente à prix marqués

ENVOI SUR DEMANDE

ÉCRIVAINS BRETONS

de langue bretonne ou française

Pour l'édition de vos ouvrages

Adressez-vous à la

“ MAISON DE L'HERMINE ”

Imprimerie - Edition - Librairie

41, Rue du Casino, DINARD — Téléph. 1-73

qui va publier prochainement :

Histoire de notre Bretagne, par J. de Coatgourc'hant (avec bois gravés originaux de J. Malivel),

Les Cloches d'Is, poèmes, par Erwan Marec.

Evit Kavout

Ned aveit pisketat, kerdad, higeneu. Rouideu-manilh (pit) ha rouideu sardrin. Bouistadeu bleu aveit kovéin er rouideu. Ha rah erpéh e vé d'obèr anché aveit pisheat aet da di.

J. LOYANT, A. ha L. GUILLORIT ha R. NORMAND

7, rue du Breil, Naoned (NANTES)

DIHUNAMB !

Réveillons-nous !

Dastumaden miziek groeit Aveit Breihiz er Morbihan Prizieu. — Un niveren : dek blank — Er Bléad : Eit Breih : 20 réal ; Eit B ro Frans : 2 skouid ; Eit er broieù aral : 7 livr.

Skriva : 10, rue du Gaz - LORIENT

Le Gérant : E. BOURRIN.